

ETORO - EUROPE

Conditions Générales du Client

Janvier 2022

Nous vous remercions d'avoir ouvert un compte eToro. Les présentes Conditions Générales ont été mises à jour et publiées le 12 Janvier 2022 pour la dernière fois et définissent les différents services que nous sommes susceptibles de vous fournir. Nous vous recommandons de les imprimer pour vos archives.

1.	À PROPOS DE NOUS	3
2.	NOS SERVICES.....	3
3.	STATUT REGLEMENTAIRE DE NOS SERVICES	4
4.	LIMITES DE NOS SERVICES	5
5.	LES PRINCIPAUX RISQUES LIES A L'UTILISATION DE NOS SERVICES	5
6.	MEILLEURE EXECUTION.....	6
7.	CONFLITS D'INTERETS	7
8.	COMMENT VOTRE ARGENT EST-IL PROTEGE ?.....	7
9.	COMMENT DEPOSER UNE RECLAMATION ?	7
10.	COMMUNIQUER AVEC VOUS	8
11.	CLASSIFICATION DES CLIENTS	9
12.	COMMENT OUVRIR ET MAINTENIR VOTRE COMPTE ETORO ?.....	9
13.	COMMENT NOUS ASSURONS LA SECURITE DE VOTRE COMPTE ETORO	11
14.	COMMENT VERSER DES FONDS SUR VOTRE COMPTE ETORO ET LES RETIRER	11
15.	COMMENT NOUS GERONS VOTRE ARGENT	12
16.	LORSQUE VOS FONDS CESSENT D'ETRE DES FONDS CLIENTS.....	13
17.	EFFECTUER DES TRANSACTIONS - PROPOSITIONS DE PRIX	14
18.	EFFECTUER DES TRANSACTIONS - PASSATION D'UN ORDRE	15
19.	EFFECTUER DES TRANSACTIONS - MODIFIER VOTRE ORDRE, ANNULER VOTRE ORDRE OU REFUS DE VOTRE ORDRE PAR NOS SERVICES.....	16
20.	REGISTRES DES TRANSACTIONS.....	17
21.	FRAIS ET CHARGES	17
22.	ENREGISTREMENT DE VOS COMMUNICATIONS AVEC NOUS	18
23.	REGLES DE NEGOCIATION.....	18
24.	LA COMMUNAUTE ETORO ET LES INFORMATIONS SUR LA PATEFORME ETORO	19
25.	RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE	21
26.	CLOTURER OU BLOQUER L'ACCES A VOTRE COMPTE ETORO ET/OU AUX SERVICES	21
27.	DROIT DE COMPENSATION, PRIVILEGES ET CHARGES EQUITABLES	22
28.	CAS DE DEFAULT	22
29.	ÉVENEMENTS EXCEPTIONNELS	23
30.	CONFIRMATIONS, DECLARATIONS ET GARANTIES.....	24
31.	DECES	26
32.	CESSION ET NOVATION	26
33.	MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES ET/OU DE NOS SERVICES	26
34.	DIVISIBILITE	27
35.	PROPRIETE INTELLECTUELLE	27
36.	DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET CONFIDENTIALITE	28
37.	MARKETING ET PROMOTIONS	28
38.	RAPPORTS ET DIVULGATIONS REGLEMENTAIRES	28
39.	FISCALITE	29
40.	DROITS DES TIERS.....	29
41.	LOI APPLICABLE ET REGLEMENTATION APPLICABLE.....	29
42.	DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE.....	29
ANNEXE A - NEGOCIER DES CFD.....		30
1.	QU'EST-CE QUE LE TRADING DE CFD ?	30
2.	NOTRE SERVICE DE TRADING DE CFD	30
3.	LIMITES DE NOTRE SERVICE DE TRADING DE CFD	30
4.	LES PRINCIPAUX RISQUES LIES AU TRADING DE CFD.....	30
5.	MEILLEURE EXECUTION.....	32
6.	CONFLITS D'INTERETS	32
7.	UTILISATION DE L'EFFET DE LEVIER ET DE LA MARGE	32
8.	PASSATION D'UN ORDRE.....	33
9.	CLOTURE AUTOMATIQUE DE VOS ORDRES	33
10.	FRAIS ET CHARGES	33
11.	ÉVENEMENTS AFFECTANT L'ENTREPRISE.....	33

ANNEXE B - INVESTIR DANS DES TITRES	38
1. NOTRE SERVICE DE TRADING DE TITRES	38
2. LIMITES DE NOTRE SERVICE DE TRADING DE TITRES.....	38
3. LES PRINCIPAUX RISQUES LIES AU TRADING DE TITRES	39
4. MEILLEURE EXECUTION.....	39
5. CONFLITS D'INTERETS	39
6. PASSATION D'UN ORDRE.....	39
7. FRAIS ET CHARGES	39
8. REGLEMENT	40
9. CONSERVATION	40
10. ÉVENEMENTS AFFECTANT L'ENTREPRISE.....	41
11. CONSEQUENCES DE LA RESILIATION.....	43
12. NOUS POUVONS PRETER VOS TITRES.....	43
ANNEXE C - NEGOCIER DES CRYPTOACTIFS.....	45
1. NOTRE SERVICE DE TRADING DE CRYPTOACTIFS.....	45
2. PROTECTION ET INDEMNISATION DES INVESTISSEURS.....	45
3. LIMITES DE NOTRE SERVICE DE TRADING DE CRYPTOACTIFS	45
4. ORDRES	46
5. TRANSACTIONS SUR MARGE.....	47
6. TRANSFERT DE CRYPTOACTIFS	48
7. LES PRINCIPAUX RISQUES LIES AU TRADING DE CRYPTOACTIFS	49
8. LIMITE DE RESPONSABILITE.....	51
9. PASSATION D'UN ORDRE.....	52
10. STAKING	52
11. FRAIS ET CHARGES	54
12. REGLEMENT	54
13. CONSERVATION	54
14. NOS DROITS ET VOS DROITS DANS DES CIRCONSTANCES SPECIALES.....	55
ANNEXE D - COPY TRADING	61
1. QU'EST-CE QUE LE COPY TRADING ?	62
2. NOTRE SERVICE DE COPY TRADING.....	62
3. CLASSIFICATION DES TRANSACTIONS.....	62
4. STATUT REGLEMENTAIRE DU SERVICE DE COPY TRADING ET EVALUATION DE LA PERTINENCE.....	63
5. LIMITES DE NOTRE SERVICE DE COPY TRADING	63
6. LES PRINCIPAUX RISQUES DU COPY TRADING.....	63
7. CONFLITS D'INTERETS	64
8. PASSATION D'UN ORDRE.....	64
9. FRAIS ET CHARGES	65
10. NOS DROITS ET VOS DROITS DANS DES CIRCONSTANCES SPECIALES.....	65
11. RESPONSABILITE	66

PARTIE 1 - VOTRE RELATION AVEC NOUS

1. À propos de nous

- 1.1 Les présentes Conditions Générales, qui incluent les Annexes, tout consentement explicite que vous donnez à tout moment, et l'ensemble des documents auxquels nous faisons référence, y compris les [Informations Générales Relatives au Risque](#), la [Politique sur les Conflits d'Intérêts](#), la [Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres](#) et la [Déclaration de Confidentialité](#), constituent l'accord conclu entre vous, eToro (Europe) Limited (« **eToro Europe** », « **nous** », « **notre** » et « **nos** »), et, le cas échéant, eToro Germany GmbH pour les résidents allemands négociant uniquement des cryptoactifs. Tous ces documents sont désignés comme le « **Contrat** ». Vous acceptez expressément les dispositions du Contrat et nous interpréterons également votre accès aux Services et leur utilisation (nos « **Services** » sont présentés en détail à l'article 2 ci-après) comme une acceptation des dispositions du Contrat.
- 1.2 Il vous incombe de consulter régulièrement notre site internet afin de prendre connaissance de la version actuelle des Conditions Générales. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nos coordonnées sont disponibles à l'article 10 – « Communiquer avec vous » ci-après.
- 1.3 eToro (Europe) Limited est agréée et réglementée par l'Autorité chypriote des opérations de Bourse (*Cyprus Securities Exchange Commission* ou « **CySEC** ») sous le numéro 109/10. Son siège social et son établissement principal sont situés au KIBC (Kanika International Business Center) 7th floor, 4 Profiti Ilias Street, Germasogia 4046, Limassol, Chypre.
- 1.4 Les coordonnées de la CySEC sont les suivantes :

Adresse du bureau : 19 Diagorou Str. CY-1097 Nicosie, Chypre

Téléphone : +357 22506600

Adresse postale : P.O BOX 24996, 1306 Nicosie, Chypre

2. Nos Services

- 2.1 Nous fournissons une plateforme de négociation numérique, accessible via une application mobile et/ou sur internet, grâce à laquelle vous pouvez :
- (a) négocier des contrats pour différences (« **CFD** ») ;
 - (b) investir dans des titres ;
 - (c) négocier des cryptoactifs ;
- des services que nous appelons les « **Services de Trading** » ; et
- (d) négocier des CFD, investir dans des titres, et/ou négocier des cryptoactifs, en copiant les transactions d'autres clients qui négocient sur la plateforme eToro, ou en copiant des transactions dans un portefeuille que nous avons constitué, ce que nous appelons les « **Services de Copy Trading** ».
- 2.2 Nous fournissons également des services de conservation appropriés pour vos opérations de trading et de copy trading.
- 2.3 Lorsque nous utilisons le terme « **Services** », nous désignons tous nos services tels que décrits ci-avant, qui incluent les Services de Trading, les Services de Copy Trading, les services de conservation et d'autres services connexes.
- 2.4 Certaines des conditions du Contrat ne s'appliquent qu'à des Services spécifiques. Si vous n'utilisez pas ces Services, alors ces dispositions ne feront pas partie de votre Contrat avec nous. Nous serons toujours clairs sur les dispositions applicables à tel ou tel Service, mais n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute.

- 2.5 Nous vous recommandons de lire les Parties 1 à 5, ainsi que la/les Annexe(s) qui s'applique(nt) aux Services que vous utilisez, comme suit :

Parties 1 à 5 : concernent tous les clients d'eToro Europe

Annexe A : vous concerne si vous négociez des contrats pour différences (« **CFD** »)

Annexe B : vous concerne si vous investissez ou négociez des titres

Annexe C : vous concerne si vous négociez des cryptoactifs

Annexe D : vous concerne si vous utilisez les Services de Copy Trading

3. Statut réglementaire de nos Services

Services de trading et Évaluation du Caractère Approprié

- 3.1 Les Services de Trading sont des services d'exécution uniquement. Cela signifie que vous serez responsable de toutes les décisions et actions d'investissement concernant les transactions que vous concluez. Cela inclut, mais sans s'y limiter, la décision d'ouvrir et de fermer une transaction ou la décision de ne pas l'ouvrir et de ne pas la fermer. La façon dont nous négocions pour votre compte, y compris pour compte propre (*as principal*) ou en tant qu'agent (*as agent*), sont définies dans la/les Annexe(s) qui s'applique(nt) aux Services que vous utilisez.
- 3.2 Vous pouvez négocier un produit complexe, par exemple des CFD, lorsque vous utilisez nos Services de Trading. Avant que vous puissiez négocier un produit complexe, nous sommes tenus d'évaluer le caractère approprié du produit à votre situation particulière (l'« **Évaluation du Caractère Approprié** »). Pour ce faire, nous vous demandons des informations sur vos connaissances en matière d'investissement et sur votre expérience dans la négociation de tels produits, et nous évaluons ces informations.
- 3.3 Si nous considérons que le produit complexe n'est pas approprié pour vous, ou si vous ne nous fournissez pas les informations nécessaires pour procéder à l'Évaluation du Caractère Approprié, nous pouvons vous interdire de négocier ces instruments ou nous vous adresserons un avertissement concernant la négociation de ces instruments.

Services de Copy Trading et Évaluation de l'Adéquation

- 3.4 Les Services de Copy Trading sont une forme limitée de gestion discrétionnaire des investissements. Cela signifie qu'avant toute opération de Copy Trading, nous sommes tenus de procéder à une évaluation pour savoir si nos services sont adéquats (l'« **Évaluation de l'Adéquation** »). Pour ce faire, nous vous demandons des informations sur vos connaissances en matière d'investissement et sur votre expérience dans le copy trading, sur vos objectifs d'investissement, notamment votre tolérance au risque, et sur votre situation financière, notamment afin de savoir si vous pouvez supporter des pertes financières conformes à votre objectif d'investissement.
- 3.5 Si nous considérons que nos Services de Copy Trading ne sont pas adéquats à la suite de l'Évaluation de l'Adéquation, conformément à nos obligations en vertu de la Loi Applicable et de nos politiques et procédures internes, ou si vous ne nous fournissez pas les informations nécessaires pour procéder à l'Évaluation de l'Adéquation, vous ne pourrez pas effectuer d'opération de Copy Trading sur la plateforme eToro.
- 3.6 Nous pouvons mettre à jour votre Évaluation de l'Adéquation à tout moment. Si vos connaissances, votre expérience, votre situation financière ou vos objectifs d'investissement, notamment votre tolérance au risque, ont évolué, vous devez nous en informer afin que nous puissions mettre à jour votre Évaluation de l'Adéquation.

Informations que vous nous fournissez

- 3.7 Vous acceptez et reconnaissez que l'Évaluation du Caractère Approprié et/ou l'Évaluation de l'Adéquation sont effectuées sur la base des informations et documents que vous nous fournissez, et que nous pouvons nous appuyer sur ceux-ci et que nous ne sommes pas responsables des dommages ou des pertes qui pourraient résulter de toute inexactitude à cet égard. En outre, vous acceptez de

nous informer immédiatement de toute modification apportée aux informations et documents que vous nous avez fournis et de nous fournir des informations à jour, exactes et complètes afin de nous permettre de procéder à chaque Évaluation du Caractère Approprié et/ou Évaluation de l'Adéquation, sur demande raisonnable de notre part.

4. **Limites de nos Services**

- 4.1 Nous ne faisons pas de recommandations d'investissement personnalisées et ne prodiguons pas de conseils en matière d'investissement ou de fiscalité. Toute explication ou information que nous vous communiquons dans le cadre d'une opération de trading, ou d'une opération de copy trading, ou concernant l'exécution d'une opération de trading, ou d'une opération de copy trading, n'est pas un conseil et ne doit pas être considéré en tant que tel.
- 4.2 La plateforme de négociation eToro n'est pas une bourse ou un marché. Cela signifie que :
- (a) vous ne pouvez exécuter des transactions et effectuer des investissements qu'avec nous sur la plateforme, et non avec des tiers ;
 - (b) toutes les transactions ouvertes sur notre plateforme doivent être fermées sur notre plateforme ;
 - (c) tous les produits que vous achetez sur notre plateforme ne peuvent être vendus que sur celle-ci, et non sur une plateforme tierce ;
 - (d) en règle générale, vous ne pourrez pas transférer de produits sur votre compte eToro, à partir de votre compte eToro ou vers un tiers, et ce à tout moment. Toutefois, nous nous réservons le droit d'autoriser et de proposer cette fonctionnalité à notre discrétion, y compris, par exemple, la possibilité pour vous de transférer certains produits entre votre compte eToro et les portefeuilles électroniques exploités par une société affiliée d'eToro Europe ; et
 - (e) nos prix seront différents des prix fournis par d'autres courtiers, des prix du marché, ainsi que des prix courants sur les bourses ou plateformes de trading.
- 4.3 Par conséquent, vous consentez expressément à ce que nous exécutions des ordres en dehors d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociation ou d'un système organisé de négociation, de la manière décrite dans les présentes Conditions Générales, dans l'Annexe concernée et dans la Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres.
- 4.4 Nous pouvons ne pas fournir l'ensemble de nos Services à des clients domiciliés dans certains pays du fait de restrictions imposées par la Loi Applicable, ou de restrictions en vertu de nos politiques internes (ces pays sont désignés des « **pays soumis à des restrictions** »). Si vous résidez dans un pays soumis à des restrictions, vous pourrez peut-être accéder à une partie de nos Services, mais pas à tous nos Services. Nous pouvons modifier à tout moment la liste des pays soumis à des restrictions, ainsi que les Services proposés dans un pays soumis à des restrictions. Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter. Nos coordonnées sont disponibles à l'article 10 – « Communiquer avec vous ».
- 4.5 Nous n'accepterons pas les demandes d'ouverture de compte eToro provenant d'un résident domicilié au Canada, ou d'un résident ou citoyen des États-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres pays, comme l'exige la Loi applicable, ou comme cela est requis à tout moment par nos politiques internes (ces pays sont désignés des « **pays bloqués** »). Nous pouvons modifier la liste de ces pays bloqués à tout moment. Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter. Nos coordonnées sont disponibles à l'article 10 – « Communiquer avec vous » ci-après.
- 4.6 Nos Services peuvent ne pas être proposés dans un pays bloqué. Si vous voyagez dans un pays bloqué, il est possible que vous n'ayez pas accès à votre compte eToro ou à l'un de nos Services. Cette restriction s'applique même si vous ne résidez pas normalement dans ce pays bloqué. Nous ne sommes pas responsables de toute perte résultant de votre incapacité à accéder à la plateforme eToro du fait de votre présence dans un pays bloqué, ou du fait de circonstances indépendantes de notre volonté.

5. **Les principaux risques liés à l'utilisation de nos Services**

- 5.1 Le risque lié à l'utilisation de nos Services est que vous pourriez perdre les fonds que vous avez déposés sur votre compte eToro. Par conséquent, vous ne devez pas négocier ou investir des fonds que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre. Il est important que vous compreniez pleinement les risques

que vous encourez avant de décider d'effectuer une transaction avec nous, compte tenu de vos ressources financières, de votre expérience et de votre appétence au risque. Si besoin, vous devez demander conseil à un conseiller financier indépendant.

- 5.1 Les rendements et pertes réels que vous subirez varieront en fonction de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le comportement du marché, l'évolution du marché et l'ampleur de votre transaction.
- 5.2 La valeur de vos investissements peut augmenter ou diminuer.
- 5.3 Les performances passées ne sont pas une indication des performances futures.
- 5.4 Votre compte eToro et nos Services sont fournis en dollars américains. Cela signifie que les transactions avec eToro comporteront un risque de change inhérent, à moins que les fonds que vous placez et retirez de votre compte eToro soient en dollars américains.
- 5.5 De plus amples informations sur les risques associés à l'utilisation de chacun des Services sont fournies dans chaque Annexe, dans les Informations Générales Relatives au Risque et sur notre site internet.

Plateforme de négociation numérique

- 5.6 Lorsque vous réalisez des transactions sur une plateforme numérique, comme la plateforme eToro, il existe un risque que vous perdiez de l'argent à la suite :
 - (a) d'une panne de votre ordinateur/appareil mobile/appareil numérique (y compris sa batterie) ;
 - (b) d'une connexion Internet ou d'un signal mobile faible, ce qui signifie que vous pouvez ne pas vous connecter à la plateforme de négociation eToro, ou que, si vous arrivez à vous y connecter, il peut y avoir un décalage ;
 - (c) d'un piratage ou de l'utilisation d'un logiciel malveillant qui permet à un tiers d'accéder à vos informations et/ou à vos actifs ;
 - (d) de l'incompatibilité de votre appareil avec la plateforme de négociation eToro ou avec les spécifications du système, y compris du fait d'e paramètres ou spécifications du système erroné(e)s ;
 - (e) de la défaillance ou du dysfonctionnement d'eToro ou de votre matériel ou logiciel ; et/ou
 - (f) de votre non-respect du Guide de Sécurité eToro, disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.etoro.com/customer-service/etoro-security-guidelines/>.
- 5.7 Certaines des fonctionnalités proposées sur la plateforme de négociation eToro peuvent ne pas être disponibles si vous accédez à la plateforme sur un appareil mobile.

Vous devez surveiller vos transactions

- 5.8 Si vous pensez qu'un ordre ou une transaction n'apparaît pas sur la plateforme de négociation eToro, ou si avez un problème ou une question concernant un ordre ou une transaction, vous devez nous contacter immédiatement.

6. **Meilleure exécution**

- 6.1 Nous sommes tenus de prendre des mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible pour vous, de manière cohérente, lors de la fourniture de nos Services. Notre [Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres](#) définit les procédures que nous respectons ainsi que les facteurs de marché pertinents que nous prenons en compte dans le cadre de notre obligation de meilleure exécution. Cette politique, qui peut être modifiée à tout moment, fait partie intégrante de notre Contrat avec vous et est disponible sur notre site internet.
- 6.2 Nous comprenons que la meilleure exécution a pour conséquence de produire le meilleur résultat financier possible pour vous, et que le « meilleur résultat financier possible » est le meilleur résultat possible sur la globalité de vos transactions. Cela signifie que certaines transactions, prises individuellement, peuvent être moins favorables. Lorsque nous pensons raisonnablement que c'est

dans l'intérêt général de tous nos clients, nous pouvons combiner votre ordre avec nos propres ordres ou ceux d'autres clients, ou nous pouvons fractionner vos ordres. Les meilleurs intérêts ne sont pas uniquement déterminés par le prix, et nous considérons également que d'autres facteurs, tels que la rapidité de la transaction et la probabilité de sa réussite, sont importants. Le regroupement ou le fractionnement des ordres peut vous permettre d'obtenir, dans certains cas, des conditions ou des prix plus favorables et, dans d'autres cas, des conditions ou des prix moins favorables que si votre ordre avait été exécuté séparément.

6.3 Nous contrôlons régulièrement l'efficacité de notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres afin de nous assurer que nous obtenons toujours les meilleurs résultats pour vous.

7. **Conflits d'intérêts**

7.1 Nous sommes tenus d'agir dans votre meilleur intérêt lorsque nous vous fournissons des Services. Toutefois, il peut arriver que vos intérêts soient en conflit avec nos intérêts ou ceux d'un autre client. Par exemple :

(a) nous pouvons effectuer des transactions de couverture avant ou après la conclusion d'une transaction avec vous afin de gérer notre risque dans le cadre de celle-ci, ce qui peut avoir une incidence sur le prix que vous payez ou recevez pour cette transaction, et nous conserverons les bénéfices générés par ces transactions de couverture. Toutefois, nous ne sommes pas tenus de couvrir les transactions si telle n'est pas notre volonté ;

(b) nous pouvons conclure des accords avec des tiers, ou avec d'autres clients, dans le cadre desquels nous effectuons des paiements à leur profit ou nous recevons des paiements de leur part en fonction de votre activité ou du volume de vos transactions, lorsque la Loi Applicable l'autorise. Ces paiements peuvent inclure des rabais, des commissions, des spreads élargis et des participations aux bénéfices ;

(c) nous pouvons fournir, payer ou recevoir des honoraires, commissions ou avantages non monétaires si de tels paiements sont autorisés par la Loi Applicable ;

(d) nous pouvons partager les frais de négociation avec nos sociétés affiliées ou recevoir une rémunération de leur part au titre des transactions réalisées pour votre compte ;

(e) nous pouvons être la contrepartie des transactions que vous effectuez ; et

(f) nous sommes chargés de fixer le prix des instruments et des produits qui peuvent être négociés sur la plateforme eToro. Cela signifie que nos prix seront différents des prix fournis par d'autres courtiers, des prix du marché, ainsi que des prix courants sur les bourses ou plateformes de trading.

7.2 Nous avons mis en place un certain nombre de politiques et de règles internes pour aider à gérer les conflits, y compris tel qu'indiqué dans notre Politique sur les Conflits d'Intérêts, qui est disponible sur notre site internet. En outre, les conflits éventuels liés à la négociation qui sont décrits ci-dessus sont soumis à des critères objectifs détaillés énoncés dans notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres.

8. **Comment votre argent est-il protégé ?**

8.1 eToro Europe est couverte par le Fonds de compensation des investisseurs chypriotes (« **Fonds** »). En cas de faillite de notre part, ce Fonds peut vous rembourser jusqu'à 20 000 € ou toute autre somme susceptible d'être définie à tout moment. Pour de plus amples informations sur ce Fonds, visitez notre site internet à l'adresse <https://www.etoro.com/customer-service/regulation-license/> et à l'adresse <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/>.

8.2 Il est important de noter que la protection offerte par ce Fonds ne s'applique qu'aux produits réglementés. Cela signifie que toutes les transactions impliquant des cryptoactifs, y compris les opérations de copy trading de cryptoactifs, ne sont pas protégées, mais les transactions sur titres et les opérations de copy trading sur titres, ainsi que les transactions impliquant des CFD et les opérations de copy trading sur CFD, sont protégées.

9. **Comment déposer une réclamation ?**

- 9.1 Si vous n'êtes pas satisfait d'un Service ou si quelque chose a mal tourné, veuillez nous contacter et nous tenterons de remédier à la situation. Vous pouvez nous contacter directement via :
- (a) la section « Aide » de notre plateforme, où vous trouverez également notre procédure de réclamation ; ou
 - (b) la section « service à la clientèle » de notre site internet à l'adresse <https://www.eto.com/customer-service/>.
- 9.2 Pour en savoir plus sur notre procédure de traitement des réclamations, veuillez visiter notre site internet à l'adresse <https://www.eto.com/customer-service/regulation-license/>.
- 9.3 Si vous n'êtes toujours pas satisfait de la manière dont nous avons traité votre réclamation, vous pouvez la soumettre au Médiateur Financier de la République de Chypre, à la CySEC ou aux tribunaux compétents. Pour de plus amples informations sur ces solutions alternatives, veuillez vous référer à notre procédure de traitement des réclamations.

10. Communiquer avec vous

Comment nous pouvons vous contacter

- 10.1 Vous consentez expressément à ce que nous utilisions notre plateforme ou notre site internet www.eto.com, comme nous le jugeons approprié, pour vous transmettre des informations nous concernant et vous prévenir des modifications apportées à ces informations (y compris les modifications apportées à notre Contrat et à notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres).
- 10.2 Nous pouvons également communiquer avec vous via notre site internet et nos applications, par e-mail, téléphone, fax, courrier postal, newsletter, chat électronique et/ou tout autre moyen de communication. Nous utiliserons les coordonnées que vous nous avez fournies lors de l'ouverture de votre compte eToro, telles que mises à jour le cas échéant.
- 10.3 Si vos coordonnées changent, y compris votre adresse e-mail, vos numéros de contact, votre nom, votre adresse personnelle, votre pays de résidence ou votre nationalité, vous devez nous en informer dès que possible. Si vous ne nous en informez pas, vous pourriez ne pas recevoir les informations importantes que nous tentons de vous envoyer.
- 10.4 Notre Contrat avec vous, ainsi que toutes les informations, déclarations et notifications entre vous et nous, seront rédigées en anglais et nous communiquerons en anglais. Si nous vous fournissons des documents dans une autre langue et s'il existe une incohérence entre les deux versions, la version anglaise prévaudra.

Nous contacter

- 10.5 Si vous avez des questions au sujet du Contrat, ou si vous souhaitez nous parler, vous pouvez nous contacter de la manière suivante :

Par téléphone +357 25030234

En ligne <https://www.eto.com/customer-service/>

Par courrier eToro Europe, KIBC (Kanika International Business Center) 7th floor, 4 Profiti Ilias
postal Street, Germasogia 4046, Limassol, Chypre

PARTIE 2 - FONCTIONNEMENT DE NOS SERVICES

11. Classification des clients

- 11.1 Aux fins des Services, nous vous classerons dans la catégorie des clients de détail. Les clients de détail bénéficient du plus haut niveau de protection en vertu de la Loi Applicable.
- 11.2 Vous pouvez demander à faire partie d'une autre catégorie de client, mais rien ne nous obligera à accéder à votre demande. Si vous êtes reclassé en tant que client professionnel, vous risquez de perdre certaines protections. Dans ce cas, nous vous fournirons un Avis de Catégorisation Client indiquant les protections réglementaires que vous conserverez, ainsi que celles dont vous perdrez le bénéfice. Si une disposition de l'Avis de Catégorisation Client est en contradiction avec une disposition du présent Contrat ou diffère de celle-ci, l'Avis de Catégorisation Client prévaudra.

12. Comment ouvrir et maintenir votre compte eToro ?

Demande d'ouverture de compte

- 12.1 Pour demander l'ouverture d'un compte eToro, vous devrez remplir un formulaire de demande en ligne et nous fournir les informations que nous vous demandons, afin que nous puissions vous identifier, vérifier votre identité et effectuer des vérifications en matière de fraude, de sanctions, de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le terrorisme, ainsi que toutes les autres vérifications requises par la Loi Applicable, y compris, mais sans s'y limiter, la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (*Foreign Account Tax Compliance Act* ou « **FATCA** »), comme l'exigent nos procédures internes. Cela signifie que nous vous demanderons de nous fournir des informations permettant de vous identifier, des informations concernant les pays dans lesquels vous êtes résident fiscal, la confirmation que vous êtes ou non un citoyen américain ou que vous êtes ou non né aux États-Unis ou toute autre information requise en vertu de la Loi Applicable.
- 12.2 Vous devrez également nous fournir des informations afin que nous puissions évaluer si les Services de Trading sont appropriés pour vous, et déterminer si les Services de Copy Trading sont adéquats. Veuillez vous référer à l'article 3 – « Statut réglementaire de nos Services » pour en savoir plus sur les Évaluations du Caractère Approprié et les Évaluations de l'Adéquation.
- 12.3 Si vous demandez l'ouverture d'un compte eToro pour le compte d'une entreprise, vous devez avoir le pouvoir de conclure des accords, y compris le présent Contrat, au nom de celle-ci.
- 12.4 Si vous avez plusieurs comptes eToro, nous pouvons les regrouper au sein d'un seul et même compte. Nous pouvons également limiter le nombre de comptes eToro que vous êtes susceptible de détenir, ainsi que le nombre de comptes eToro qu'un foyer peut détenir.
- 12.5 eToro Europe est une filiale en propriété exclusive d'eToro Group Limited, qui est une société non réglementée aux Îles Vierges britanniques. Si vous ouvrez un compte eToro sans y verser des fonds ou si vous négociez avec un « compte de démo », vous serez un client d'eToro Group Limited. Cela signifie que vous ne bénéficierez pas des protections dont bénéficient les clients d'eToro Europe, qui est une entité réglementée, tant que vous n'aurez pas déposé de fonds sur votre compte.

Associer un mode de paiement

- 12.6 Pour verser des fonds sur votre compte eToro, vous devrez associer votre compte eToro à un compte courant, une carte de débit, une carte de crédit, un portefeuille électronique ou d'autres moyens de paiement que nous avons approuvés. C'est ce que nous appelons votre mode de paiement. Nous pouvons vous autoriser à associer plusieurs modes de paiement, mais rien ne nous y oblige. Nous pouvons accepter des modes de paiement différents selon le pays.
- 12.7 Vous devez être le titulaire de ce mode de paiement et celui-ci doit être à votre nom. Nous n'acceptons pas de fonds de personnes autres que vous. Nous pouvons vous demander des pièces justificatives pour vérifier les informations relatives à votre mode de paiement et le fait que vous en êtes bien le titulaire. Si nous ne pouvons pas vérifier les informations relatives à votre mode de paiement, ou si nous ne pouvons pas vérifier que vous en êtes le titulaire, vous ne pourrez pas verser de fonds sur votre compte eToro et, par conséquent, vous ne pourrez pas utiliser nos Services.
- 12.8 Nous pouvons traiter vos dépôts et retraits, et nous nous réservons le droit d'utiliser des portefeuilles électroniques et des comptes de paiement gérés par une société affiliée d'eToro Europe. Dans la mesure

permise par la Loi Applicable, si vous retirez des fonds de votre compte eToro vers un autre compte géré par une entité du Groupe eToro, y compris un portefeuille électronique (crypto, fiat ou tout autre portefeuille), nous pouvons demander à l'entité du Groupe eToro d'annuler le retrait (et de remettre l'argent sur le compte d'origine où il sera soumis aux présentes Conditions Générales, y compris tout droit de compensation), geler ou bloquer le(s) retrait(s) concerné(s) dans la mesure où nous avons des indications que vous avez enfreint les présentes Conditions Générales, y compris toute règle de négociation (nous expliquons nos règles de négociation à l'article 23 - "Règles de négociation") à notre seule discrétion.

Communication d'informations

- 12.9 Nous pouvons, à tout moment, exiger des informations et/ou documents supplémentaires (y compris tel qu'exigé par les réglementations en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et toutes les autres réglementations similaires auxquelles nous sommes soumis (« **LCB** »), ainsi que les mesures de lutte contre la fraude ou toute autre procédure interne connexe), ou des clarifications concernant les informations et/ou documents que vous nous avez fournis.
- 12.10 Si toute information que vous nous avez fournie en vertu du présent article 12 - « Comment ouvrir et maintenir votre compte eToro ? » change, vous devez nous en informer, par écrit, dès que possible, et au plus tard 30 jours après que le changement a eu lieu.
- 12.11 Les informations que vous nous fournissez doivent être complètes, exactes et non trompeuses. Si vous ne nous fournissez pas les informations requises, ou si vous fournissez des informations inexactes, incomplètes ou trompeuses, nous ne pourrions pas ouvrir de compte eToro à votre nom ou, si vous disposez déjà d'un compte eToro, nous sommes susceptibles de le geler, de le bloquer ou de le fermer.

13. **Comment nous assurons la sécurité de votre compte eToro**

- 13.1 Si nous acceptons votre demande, nous ouvrirons un compte eToro à votre nom. Vous devrez choisir un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à votre compte eToro et nous sommes également susceptibles d'exiger d'autres données de sécurité.
- 13.2 Il est de votre responsabilité de prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre compte eToro. Par exemple, vous devez garder secrètes vos données de sécurité, telles que votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Vous devriez choisir un mot de passe qui n'est pas facile à deviner (par exemple en utilisant une combinaison de majuscules et de minuscules, de chiffres et de symboles) et qui est propre à votre compte eToro. Nous vous recommandons de ne pas réutiliser un mot de passe que vous utilisez déjà pour d'autres plateformes/services. Vous devriez également autoriser une authentification à deux facteurs à votre compte afin d'en garantir la sécurité.
- 13.3 Si vous pensez qu'une autre personne les connaît, vous devrez modifier vos données de sécurité immédiatement et nous contacter dès que possible.
- 13.4 Nous pouvons bloquer l'accès à votre compte eToro ou à nos Services si nous pensons qu'il est nécessaire de le faire pour des raisons légales ou de sécurité. Par exemple, si nous pensons que quelqu'un peut avoir accès à votre compte eToro ou l'utilise sans votre autorisation.
- 13.5 Nous pouvons vous contacter pour vous fournir de nouvelles données de sécurité ou pour vous demander de les modifier.
- 13.6 Vous ne devez pas autoriser qui que ce soit (y compris des mineurs) à accéder à votre compte eToro et/ou à en prendre le contrôle. Si vous choisissez de le faire, vous le faites à vos risques et périls et nous ne serons pas responsables des décisions prises par ce tiers. Par exemple, s'il effectue des opérations de trading ou de copy trading et subit une perte, nous ne vous rembourserons pas ces fonds. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de refuser tout ordre passé par un tiers pour des raisons légales et/ou de sécurité.

14. **Comment verser des fonds sur votre compte eToro et les retirer**

Verser des fonds sur votre compte (également désigné un « dépôt »)

- 14.1 Vous pouvez verser des fonds sur votre compte eToro grâce à l'un de vos modes de paiement (auxquels nous avons fait référence à l'article 12 - « Comment ouvrir et maintenir votre compte eToro ? »). Nous n'acceptons ni les espèces ni les chèques.
- 14.2 Si votre mode de paiement nous facture des frais, par exemple des frais de virement, de traitement ou de change, nous sommes susceptibles de vous facturer des « **frais de transfert** ». Nos frais de transfert sont indiqués sur notre site internet.
- 14.3 Vos fonds apparaîtront sur votre compte eToro dès que nous serons convaincus qu'ils proviennent bien de vous.

14.4 Nous pouvons fixer une limite à la somme que vous pouvez verser sur votre compte eToro. Nous vous informerons à l'avance si tel est le cas.

14.5 Nous pouvons vous restituer des fonds provenant d'un mode de paiement qui n'est pas à votre nom. Si des frais nous sont facturés pour la restitution de vos fonds, nous déduisons un montant égal à ces frais de la somme que nous vous restituons.

Retirer des fonds de votre compte (également désigné comme un « retrait »)

14.6 Vous pouvez retirer des fonds de votre compte eToro en les renvoyant vers le mode de paiement dont ils proviennent, sous réserve de toute Loi Applicable et des contraintes réglementaires qui peuvent s'appliquer (y compris les restrictions LCB), qui pourraient nous empêcher de les envoyer vers ce mode de paiement. Nous pouvons vous autoriser à retirer des fonds et à les transférer vers un autre mode de paiement également à votre nom, mais uniquement après nous être assurés que vous en êtes bien le titulaire et que nous avons approuvé ce mode de paiement (sous réserve de toute Loi Applicable et des contraintes réglementaires, y compris les restrictions LCB).

14.7 Vous êtes susceptible de ne pas pouvoir retirer des fonds de votre compte eToro si cela ne vous permettrait pas de disposer de fonds suffisants pour payer les transactions non réglées et/ou les frais ou charges applicables.

14.8 Pour protéger vos fonds contre la fraude, nous pouvons fixer une limite de retrait pour votre compte eToro. Le montant minimum par retrait est indiqué sur notre site internet. Toutefois, si vous clôturez votre compte eToro conformément à l'article 26 – « **Clôturer ou bloquer l'accès à votre compte eToro et/ou aux Services** », cette restriction ne s'applique pas.

14.9 Nous pouvons vous facturer des frais chaque fois que vous retirez des fonds. Nos frais sont indiqués sur notre site internet.

14.10 Nous traiterons toute demande de retrait valide et complète avant la fin du jour ouvré suivant. Ce traitement peut être plus long ou rejeté si la Loi Applicable l'exige, y compris si nous avons des doutes concernant la LCB. Nous pouvons vous communiquer les raisons de ce retard ou de ce rejet ou ne pas être en mesure de le faire. Veuillez noter qu'une fois que votre demande de retrait a été traitée, quelques jours peuvent s'écouler avant que le solde de votre compte ne soit mis à jour par le service de traitement des paiements, en fonction de la politique et des procédures applicables.

14.11 Si vous retirez des fonds de votre compte eToro après 11 heures, heure de l'Europe de l'Est, ou un jour non ouvré, nous ne pourrions pas traiter votre demande de retrait avant le jour ouvré suivant. Lorsque nous employons le terme « jour ouvré », nous désignons les jours du lundi au vendredi, ce qui exclut les jours fériés et les jours de fermeture des banques.

Conversion de vos fonds en dollars américains

14.12 Les fonds que vous versez sur votre compte eToro doivent être en livres sterling, en euros, en dollars américains ou dans toute autre devise que nous avons approuvée. Nous convertirons tous les fonds en dollars américains.

14.13 Chaque fois que vous retirez des fonds de votre compte eToro, nous convertirons les dollars américains dans la devise de votre choix, et nous vous facturerons des frais. Nos frais de conversion sont indiqués sur notre site internet. Le présent article ne s'applique pas si votre retrait est libellé en dollars américains.

14.14 Vous assumez le risque de change découlant de la conversion, en dollars américains ou à partir de dollars américains, de fonds entrant ou sortant de votre compte eToro.

15. Comment nous gérons votre argent

15.1 Sous réserve de l'article 16 – « Lorsque vos fonds cessent d'être des fonds clients », les fonds que vous déposez sur votre compte eToro seront gérés comme des « **fonds clients** » conformément aux règles de la CySEC.

15.2 Les Services incluent le trading de cryptoactifs. Les cryptoactifs ne sont pas des produits réglementés et, par conséquent, une somme détenue dans le cadre d'une transaction de cryptoactifs ou d'une opération de copy trading de cryptoactifs ne sera pas soumise aux règles de la CySEC, sauf indication

contraire. Cependant, nous nous efforcerons de protéger vos fonds conformément aux meilleures pratiques du marché.

- 15.3 En vertu des règles de la CySEC, nous séparerons les fonds clients de nos propres fonds en les plaçant sur un compte bancaire distinct auprès d'une banque réputée. C'est ce que l'on appelle un « **compte client** ». Les règles de la CySEC nous autorisent à détenir vos fonds et ceux d'autres clients sur un même compte client, ce que l'on appelle un « **Compte Collectif** ».
- 15.4 Nous pouvons détenir les fonds clients sur des comptes bancaires au sein de l'Espace économique européen (« **EEE** »). Nous pouvons également détenir les fonds clients sur des comptes bancaires dans un autre pays hors de l'EEE. Cela signifie que des règles, réglementations et lois différentes peuvent s'appliquer à ces banques, ce qui implique qu'en cas d'insolvabilité, les fonds présents sur un compte client détenu auprès de cette banque pourront être traités différemment des fonds détenus auprès d'une Banque située au sein de l'EEE.
- 15.5 Nous ne sommes pas responsables de la faillite, des actes ou des omissions d'une banque, même si nous prendrons toutes les précautions raisonnables pour choisir la banque auprès de laquelle un compte client est ouvert.
- 15.6 Sauf en cas d'accord contraire avec vous, nous ne vous verserons pas d'intérêts sur les fonds que nous détenons, et si des intérêts sont accumulés sur ces fonds, ils ne seront pas considérés comme faisant partie de vos fonds et ne seront pas crédités sur votre compte.
- 15.7 Nous pouvons autoriser un tiers à détenir vos fonds dans le cadre d'une transaction effectuée pour vous. Ce tiers peut être une société affiliée d'eToro Europe ou un tiers tel qu'une bourse ou une chambre de compensation, et peut également détenir vos fonds sur un Compte Collectif. Dans ce cas, nous prendrons des mesures raisonnables pour nous assurer que vos fonds sont traités comme des fonds clients, le cas échéant, mais nous ne serons pas responsables des actes ou omissions de ce tiers.
- 15.8 En cas de faillite ou de toute autre procédure similaire concernant un tiers qui a été désigné pour détenir vos fonds clients, nous n'aurons qu'une créance non garantie à l'encontre de ce tiers, que ce soit pour votre compte ou pour celui de nos autres clients. Cela signifie que vous serez exposé au risque que les fonds que nous recevons de cette partie ne soient pas suffisants pour satisfaire vos demandes d'indemnisation et celles de tous les autres clients ayant déposé de telles demandes à l'égard du compte concerné.

Placer vos fonds dans un fonds du marché monétaire qualifié

- 15.9 Plutôt que de conserver vos fonds sur un compte client, nous pouvons les placer dans des parts ou des actions d'un fonds du marché monétaire qualifié. Vos fonds ne seront donc pas détenus sous la forme de fonds clients conformément aux règles de la CySEC applicables en matière de protection des fonds clients, mais que les parts ou actions seront conservés conformément aux règles de la CySEC applicables en matière de conservation. En vertu des règles de la CySEC, nous séparerons les parts ou actions du fonds du marché monétaire qualifié des nôtres.
- 15.10 Nous ne vous verserons aucun intérêt sur les parts ou actions du fonds du marché monétaire qualifié.
- 15.11 Les investissements dans des fonds du marché monétaire qualifiés sont considérés comme présentant un risque faible. Toutefois, si le fonds du marché monétaire qualifié fait faillite, ce qui vous amène à perdre vos fonds, nous sommes susceptibles de vous les rembourser même si la Loi Applicable ne nous y oblige pas.
- 15.12 Vous consentez expressément à placer vos fonds dans un fonds du marché monétaire qualifié. Votre accord constitue une condition sine qua non pour que nous puissions vous fournir nos Services. Si vous n'êtes pas d'accord ou si vous changez d'avis, veuillez nous en informer par écrit et nous vous aiderons à clôturer votre compte eToro.
16. **Lorsque vos fonds cessent d'être des fonds clients**
- 16.1 Nous pouvons utiliser les fonds présents sur votre compte eToro pour payer les frais, coûts ou charges qui deviennent dus et exigibles. Lorsque vous effectuez une transaction, les frais, coûts et charges relatifs à cette transaction deviennent intégralement dus et exigibles immédiatement après l'exécution, et par conséquent, nous déduirons la somme correspondante des fonds présents sur votre compte

eToro à ce moment-là. L'argent qui est dû et exigible cessera d'être traité comme des fonds clients conformément à la Loi Applicable.

16.2 La présente disposition s'applique si vous avez le statut de « client professionnel » uniquement : après vous avoir communiqué de manière appropriée les risques existants, nous pouvons convenir séparément que : (a) nous ne détiendrons pas les fonds que vous placez sur votre compte eToro conformément aux règles relatives aux fonds clients et à la Loi Applicable ; et (b) ces fonds nous seront transférés en pleine propriété, libres de tout(e) charge, sûreté, privilège ou autre restriction, dans le but de garantir ou de couvrir vos obligations actuelles, futures, réelles, conditionnelles ou prospectives envers nous (cet accord est désigné ci-après comme le « **contrat de transfert de propriété** »). Comme le titre de propriété de ces fonds nous a été transféré, vous n'aurez plus de droit de propriété à leur égard et nous pourrions les gérer en notre nom propre, et vous aurez le rang de créancier général. Ce contrat de transfert de propriété doit être conclu selon le modèle d'eToro et être signé par vous, et il pourra nous être remis par courrier, par e-mail ou via la plateforme eToro.

16.3 Nous pouvons transférer les fonds de votre compte eToro à une association caritative si vous n'avez pas accédé à votre compte eToro depuis 6 ans. Cela signifie que nous cesserons de traiter vos fonds comme des fonds clients. Nous essayerons de vous contacter pour vous restituer vos fonds avant de le faire. Si vous nous contactez après que les fonds ont été versés à une association caritative, nous vous les rembourserons.

16.4 Si nous transférons/vendons notre entreprise, conformément aux règles de la CySEC :

- (a) nous vous en informerons avant le transfert ;
- (b) l'acheteur conservera vos fonds conformément aux règles correspondantes ou, s'il ne traite pas vos fonds comme des fonds clients, nous ferons preuve de la compétence, du soin et de la diligence nécessaires afin de déterminer s'il appliquera des mesures adéquates pour protéger vos fonds ; et
- (c) vous consentez à ce que nous transférons vos fonds. Si vous ne souhaitez pas qu'ils soient transférés à une autre personne, veuillez nous contacter et nous vous aiderons à clôturer votre compte eToro.

17. **Effectuer des transactions - Propositions de prix**

17.1 La plateforme eToro affichera le prix indicatif à l'achat et à la vente pour chaque produit. C'est ce que l'on appelle une « **proposition de prix** ». Une proposition de prix n'est pas une offre d'achat ou de vente de produits de notre part. En général, nous ne faisons pas de proposition de prix par téléphone, mais nous pouvons le faire à notre discrétion.

17.2 Nous sommes chargés de fixer le prix des instruments et des produits qui peuvent être négociés sur la plateforme eToro. Cela signifie que nos propositions de prix seront différentes des prix fournis par d'autres courtiers, des prix du marché, ainsi que des prix courants sur les bourses ou plateformes de trading.

17.3 Bien que, lorsque nous communiquons une proposition de prix, nous soyons susceptibles de tenir compte du prix que nous recevons d'un courtier, du marché ou de toute bourse ou plateforme de négociation, nous n'avons aucune obligation de le faire, et nous ne sommes pas tenus de nous assurer que les propositions de prix que nous fournissons sont égales à un pourcentage spécifique de ce prix.

17.4 Si les prix sur un marché, une bourse ou une plateforme de négociation sont faussés, par exemple lors d'une flambée des prix à court terme ou pendant des périodes d'enchères de pré-marché, de post-marché ou d'enchères intra-journalières, nous pouvons refléter des prix similaires dans nos propositions de prix, mais nous ne sommes pas tenus de le faire.

17.5 Lorsque le marché et la bourse sous-jacents sont fermés, nos propositions de prix peuvent refléter ce que nous pensons être le cours acheteur et vendeur actuel du produit concerné ou, si vous négociez un CFD, du produit sous-jacent à ce moment-là, mais nous ne sommes pas tenus de le faire.

17.6 Les propositions de prix sont constamment mises à jour, ce qui signifie que le prix d'achat ou de vente peut évoluer entre le moment où vous passez votre ordre et celui où nous l'exécutons. Nous vous indiquerons le prix auquel votre ordre a été exécuté.

18. **Effectuer des transactions - Passation d'un ordre**

- 18.1 Lorsque vous utilisez nos Services de Trading ou nos Services de Copy Trading, vous passez un ordre. Un ordre est toute demande que vous nous transmettez afin d'acheter ou vendre ou négocier, de quelque manière que ce soit, des produits financiers, ce qui peut inclure un ordre à cours limité, un ordre « stop loss » et/ou un ordre « take profit », ou tout ordre disponible à tout moment sur la plateforme de négociation. Nous devons alors accepter votre ordre pour qu'il prenne effet. Veuillez lire l'article 19 – « Effectuer des transactions - Modifier votre ordre, annuler votre ordre ou refus de votre ordre par nos services » qui explique les cas dans lesquels vous pouvez modifier ou annuler votre ordre, ainsi que les cas dans lesquels nous pourrions annuler votre ordre ou ne pas l'accepter.
- 18.2 En ce qui concerne spécifiquement les ordres « stop loss », vous comprenez que nous pouvons modifier les taux de « stop loss » que nous accepterons à notre seule discrétion (y compris concernant les positions ouvertes), et que nous pourrions vous donner un préavis très court des modifications de taux de « stop loss » ou, en raison d'un Evènement Exceptionnel, nous pouvons ne pas être en mesure de vous donner de préavis du tout. Nous exercerons notre droit de modifier les limites du « stop loss », conformément à la Loi Applicable.
- 18.3 Vous pouvez passer un ordre en utilisant notre plateforme. En général, nous n'acceptons pas les ordres passés par téléphone, mais nous pouvons le faire à notre discrétion.
- 18.4 Nous exécuterons les ordres transmis grâce à votre compte eToro et dont nous pensons raisonnablement qu'ils émanent de vous ou que vous les avez autorisés. Veuillez faire preuve de prudence lorsque vous passez un ordre. Si vous passez des ordres par accident ou par erreur, par exemple si vous passez plusieurs ordres identiques, nous supposerons que vous l'avez fait exprès et nous les exécuterons sans vérifier auprès de vous.
- 18.5 Une fois que nous aurons accepté votre ordre, nous l'exécuterons conformément aux instructions que vous aurez spécifiquement données. C'est ce que l'on appelle une transaction. Les instructions disponibles sur notre plateforme peuvent changer à tout moment, mais elles peuvent inclure des ordres de marché, des ordres à cours limité, des ordres « take profit » et des ordres « stop loss ». Pour de plus amples informations sur la manière dont vous pouvez passer un ordre, les instructions que vous pouvez donner et la manière dont nous pouvons exécuter votre ordre, veuillez lire notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres.
- 18.6 Nous ne pouvons pas garantir que votre prix d'exécution correspondra au prix de votre ordre, y compris lorsque vous avez passé un ordre à cours limité, un ordre « take profit » et/ou un ordre « stop loss ». En effet, le marché peut être volatil et/ou le prix peut avoir fluctué à la hausse ou à la baisse entre le moment où vous avez passé votre ordre (ou le moment où votre ordre à cours limité, votre ordre « take profit » et/ou votre ordre « stop loss » a été validé) et le moment où nous exécutons votre ordre. C'est ce que l'on appelle un glissement. Lorsque cela se produit, nous exécutons votre ordre au prochain meilleur prix et conformément à notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres.
- 18.7 Si vous avez passé un ordre pendant :
- (a) des périodes où le marché du sous-jacent est suspendu (par exemple, pendant le week-end ou en dehors des heures de marché, lors d'une suspension due aux conditions du marché ou à tout autre événement dans le cadre duquel le marché du sous-jacent est suspendu), et/ou
 - (b) la période d'ouverture du marché, mais que votre ordre est déclenché peu après une suspension,
- alors, l'ordre que vous avez ainsi passé sera exécuté dès que les circonstances le permettront raisonnablement lorsque la négociation reprendra. Nous ne garantissons pas que votre ordre sera exécuté au premier cours du marché sous-jacent disponible lors de la reprise de la négociation ou dans une fourchette spécifique par rapport aux autres cours du marché qui pourraient être disponibles auprès d'autres sources. Nous ne sommes pas responsables de toute perte ou de toute autre réclamation que vous pourriez avoir en lien avec ces ordres.
- 18.8 Nous exécuterons les ordres reçus pendant les heures de négociation. Les produits ont des heures de négociation spécifiques et celles-ci sont indiquées sur notre site internet. Il vous incombe de vous assurer que vous connaissez les heures de négociation du produit que vous négociez. Nous pouvons accepter d'exécuter des ordres en dehors des heures d'ouverture, à notre discrétion.

- 18.9 Lorsque vous passez un ordre en dehors des heures de marché ou lorsque le marché du produit que vous négociez est ouvert 24h/24 7j/7, mais que votre ordre est passé alors que les négociations sont limitées (par exemple pendant le week-end), les différentes fonctionnalités que nous sommes susceptibles de proposer dans le cadre de nos Services, y compris les instructions que vous pouvez donner dans le cadre d'une transaction, peuvent faire l'objet d'un délai ou ne pas être disponibles. Nous ne sommes pas responsables de toute perte résultant de votre incapacité à accéder ou à utiliser certaines fonctionnalités et à transmettre certaines instructions de négociation.
19. **Effectuer des transactions - Modifier votre ordre, annuler votre ordre ou refus de votre ordre par nos services**
- 19.1 Vous pouvez demander l'annulation ou la modification d'un ordre que nous n'avons pas encore exécuté. Cependant, nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure de répondre à votre demande. Cela dépendra du produit que vous négociez et de l'utilisation ou non de nos Services de Copy Trading. Veuillez lire l'Annexe qui s'applique à votre ordre pour plus d'informations à ce sujet.
- 19.2 Nous ne sommes pas tenus d'accepter chaque ordre que vous passez et nous nous réservons le droit de refuser tout ordre ou toute transaction. Si nous avons accepté votre ordre, nous ne sommes pas tenus de satisfaire/d'exécuter chaque ordre. Nous fournissons ci-après une liste non exhaustive de situations dans lesquelles nous sommes susceptibles de ne pas accepter un ordre, de ne pas exécuter ou satisfaire un ordre, ou dans lesquelles nous pouvons annuler un ordre :
- (a) si nous pensons raisonnablement que la sécurité de votre compte eToro est menacée, ou si nous sommes préoccupés par une utilisation non autorisée ou frauduleuse de votre compte eToro. Cela peut être le cas si nous pensons que quelqu'un utilise votre compte eToro sans votre autorisation ;
 - (b) si vous ne disposez pas, sur votre compte eToro, de fonds suffisants pour couvrir le montant maximum de perte associé à votre commande ainsi que les frais, charges et marge applicables ;
 - (c) si nous pensons raisonnablement qu'il y a une erreur dans votre ordre. Par exemple, si vous avez passé un ordre d'un montant inhabituellement élevé alors que vous ne l'avez jamais fait auparavant ;
 - (d) si l'ordre que vous avez passé est inhabituel ou concerne des volumes exagérés ;
 - (e) si la proposition de prix que nous vous avons fournie est erronée. Par exemple, cela peut être le cas si la proposition de prix est manifestement différente du prix du marché, des prix sur les bourses, des prix sur les plateformes de négociation et/ou si la proposition de prix engendrera manifestement une perte ;
 - (f) la Loi Applicable évolue, ce qui signifie que l'ordre n'est plus conforme à la Loi Applicable ;
 - (g) un « **Événement Affectant l'Entreprise** » se produit - veuillez consulter l'Annexe B - Investir dans des titres, et l'Annexe C - Négocier des cryptoactifs, pour de plus amples informations sur les Événements Affectant l'Entreprise ;
 - (h) une bourse demande ou recommande que l'ordre soit annulé ;
 - (i) vous enfreignez les règles de négociation. Nous expliquons nos règles de négociation à l'article 23 - "Règles de négociation ";
 - (j) un "**Cas de Défaut**" se produit. Nous expliquons ce qu'est un Cas de Défaut à l'article 28 - "Cas de Défaut"; et/ou
 - (k) un "**Événement Exceptionnel**" se produit. Nous expliquons ce qu'est un Événement Exceptionnel à l'article 29 - "Événements ".
- 19.3 Nous pouvons, à notre entière discrétion, fixer des limites sur la taille minimale et/ou maximale des ordres que nous acceptons sur notre plateforme, ainsi que sur le nombre/volume des ordres que nous accepterons de nos clients ou du compte du client.
- 19.4 Si nous n'acceptons pas votre ordre, ne finalisons pas/n'exécutons pas votre ordre, ou si nous l'annulons, nous vous en informerons sur notre plateforme de négociation, à moins que pour une raison

légale, nous ne puissions pas vous fournir ces informations. Si nous vous avons facturé des frais dans le cadre de l'ordre, nous vous les rembourserons sur votre compte eToro. Vous ne recevrez aucun remboursement si nous n'avons pas facturé de frais ou de charges.

- 19.5 Si nous avons exécuté votre ordre, et donc si une transaction a eu lieu, nous pouvons prendre des mesures correctives afin de soit modifier la transaction, soit l'annuler, selon les exemples énumérés à l'article 19.2 ci-dessus. Nous vous informerons des erreurs en mettant à votre disposition des informations sur notre plateforme de négociation, y compris toute mesure corrective que nous avons l'intention de prendre.
- 19.6 Nous ne serons pas responsables des pertes que vous pourriez subir du fait de toute action ou inaction de notre part conformément au présent article 19 – « Effectuer des transactions - Modifier votre ordre, annuler votre ordre ou refus de votre ordre par nos services ».

20. **Registres des transactions**

- 20.1 Des informations sur vos activités de négociation, qui incluent des enregistrements des transactions effectuées, vos positions ouvertes, votre marge, vos soldes de trésorerie ainsi que d'autres informations sur vos transactions et ordres, sont disponibles en ligne sur votre compte eToro (ces informations sont désignées les « **Informations de Compte** »). Votre compte eToro sera mis à jour au plus tard 24 heures après une activité. Vous pourrez filtrer ces informations de différentes manières, par exemple sur une base mensuelle. Nous n'avons aucune obligation de fournir ces informations en version papier ou par e-mail.
- 20.2 Si vous pensez qu'il y a un problème avec vos Informations de Compte, veuillez nous contacter dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 48 heures qui suivent le jour où les Informations de Compte sont affichées. Dans le cas contraire, les Informations de Compte constitueront une preuve de vos transactions, de vos transactions conclues, de vos positions ouvertes, de votre marge et de vos soldes.
- 20.3 Nous sommes tenus de conserver vos enregistrements, y compris les Informations de Compte, pendant au minimum cinq ans après la clôture de votre compte eToro. Ce délai peut être prolongé par la Loi Applicable ou par un accord écrit entre nous. Ces enregistrements seront notre propriété exclusive.

21. **Frais et charges**

- 21.1 Nous vous facturerons des frais pour chaque ordre que nous exécuterons pour vous. C'est ce que l'on appelle un « **spread** ». Un spread est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat. Le spread est différent pour chaque type de produit et de Service et peut être consulté sur notre site internet. Nous estimerons le montant total du spread qui s'applique à chaque ordre passé. Nous ne pouvons pas vous indiquer un montant exact parce que le spread peut varier entre le moment où vous passez un ordre et le moment où nous l'exécutons.
- 21.2 Les spreads que nous facturons peuvent varier en fonction des conditions du marché. Par exemple, il peut arriver que les conditions du marché entraînent une augmentation des spreads au-delà des spreads types indiqués sur notre site internet et/ou sur notre plateforme.
- 21.3 Nous pouvons vous facturer des frais lorsque vous versez des fonds sur votre compte eToro ou en retirez, tel que détaillé à l'article 14 – « Comment verser des fonds sur votre compte eToro et les retirer », et notamment :
- (a) si vous versez des fonds sur votre compte eToro et si votre mode de paiement nous facture des frais, par exemple des frais de virement ou de traitement, nous sommes susceptibles de vous facturer des frais de transfert.
 - (b) si nous vous restituons des fonds provenant d'un mode de paiement qui n'est pas à votre nom et si des frais nous sont facturés à ce titre, nous déduisons un montant égal à ces frais des fonds que nous vous restituons ;
 - (c) si vous retirez des fonds de votre compte eToro, nous pouvons vous facturer des frais ; et
 - (d) si nous devons convertir vos fonds en dollars américains, nous vous facturerons des frais.
- 21.4 Nous pouvons également vous facturer des frais d'inactivité mensuels, lorsque aucune activité de négociation n'a eu lieu sur votre compte eToro depuis au moins 12 mois. Nos frais d'inactivité sont indiqués sur notre site internet.

- 21.5 Les frais ci-avant s'appliqueront à tous nos Services. Toutefois, pour des Services spécifiques, d'autres frais peuvent également s'appliquer. Par exemple, si vous négociez des CFD, nous pouvons également vous facturer de frais « overnight » (veuillez lire l'Annexe A - Négociier des CFD pour de plus amples informations). En outre, si vous négociez des cryptoactifs, nous sommes susceptibles de vous facturer des frais de transfert, et/ou des frais de « blockchain » (veuillez lire l'Annexe C - Négociier des cryptoactifs pour de plus amples informations).
- 21.6 Pour plus d'informations sur les commissions, charges, frais et coûts qui s'appliquent à nos Services, veuillez lire l'Annexe relative au Service que vous utilisez ainsi que notre site internet à l'adresse <http://www.etoro.com/en/customer-service/fees/>. Nous sommes susceptibles de mettre à jour nos commissions, charges, frais et coûts à tout moment. Il vous incombe de vous tenir informé de tout changement et de connaître les commissions, charges, frais et coûts qui s'appliquent à vos transactions et aux Services que vous utilisez.
- 21.7 Vous reconnaissez que tous les montants qui nous sont dus seront déduits du solde de votre compte eToro.
22. **Enregistrement de vos communications avec nous**
- Vous acceptez que nous puissions enregistrer les conversations téléphoniques, par e-mail et par chat avec vous, ainsi que toute autre forme de communication, d'activités et de transactions entre vous et nous, et ces enregistrements pourront être utilisés comme preuve dans le cadre de toute procédure relative au Contrat conclu avec vous, tout ordre que vous passez et/ou toute transaction exécutée. Ces enregistrements seront notre propriété exclusive.
23. **Règles de négociation**
- 23.1 Lorsque vous utilisez nos Services, vous devez respecter certaines règles. Les voici :
- (a) vous ne devez pas faire de l'ingénierie inverse ni contourner toute mesure de sécurité sur la plateforme de négociation ;
 - (b) vous ne devez utiliser aucun logiciel, intelligence artificielle, ultra-haute vitesse ou saisie de données de masse susceptible de manipuler, détourner ou abuser de nos systèmes ou Services ou vous faire bénéficier d'un avantage inéquitable lors de l'utilisation de nos systèmes ou Services ;
 - (c) vous n'effectuerez pas de transactions qui manipulent notre plateforme, par exemple la conclusion d'une transaction d'achat et d'une transaction de vente pour le même produit ou pour un produit similaire, au même moment ou à un moment similaire ;
 - (d) vous n'effectuerez pas de transactions ou de combinaisons de transactions telles que la détention de positions longues et courtes sur des instruments identiques ou similaires à des moments similaires, que ce soit par vous individuellement ou par vous de concert avec d'autres personnes, y compris entre des comptes connectés, ou des comptes détenus auprès de différentes entités du Groupe eToro, qui, ensemble ou séparément, ont pour but de manipuler la plateforme de négociation eToro pour en retirer un profit ;
 - (e) vous n'agirez pas de manière déloyale, abusive, manipulatrice ou illégale lors de l'utilisation de nos Services, par exemple en cas de scalping ;
 - (f) vous n'effectuerez pas de transactions visant à exploiter des erreurs de prix et/ou ne conclurez pas de transaction à des prix hors marché ; et/ou
 - (g) votre ordre ne devra pas enfreindre les règles de la bourse ou les lois, réglementations ou règles sur les valeurs mobilières ou les matières premières, et/ou avoir pour but de frauder ou manipuler le marché.
- 23.2 Si vous gagnez de l'argent en enfreignant les règles ci-dessus, nous sommes susceptibles de ne pas vous verser les fonds correspondants ou, si nous vous les avons déjà versés, nous pouvons les déduire de votre compte eToro.
- 23.3 En cas de violation de l'une des règles ci-dessus, nous enregistrerons cette violation. Nous pouvons également annuler vos ordres, geler, bloquer et/ou résilier nos Services, votre compte eToro et/ou

notre Contrat conclu avec vous. Nous pouvons vous en informer sous réserve de toute Loi Applicable, mais nous ne sommes pas tenus de le faire.

24. **La Communauté eToro et les informations sur la plateforme eToro**

24.1 Lorsque vous ouvrez un compte eToro, vous avez accès à la « **Communauté eToro** », un espace de discussion où les traders eToro peuvent partager des informations entre eux et avec nous. Vous aurez également accès aux informations que nous mettons à disposition sur la plateforme eToro.

Contenu que vous publiez sur la Communauté eToro

24.2 Lorsque vous publiez du contenu sur la Communauté eToro, vous devez respecter les « **Directives de la Communauté** » consultables sur notre site Internet. Les Directives de la Communauté vous indiquent les publications qui sont autorisées et celles qui ne le sont pas.

24.3 Outre les Directives de la Communauté :

- (a) vous devez vous assurer que tout le contenu que vous publiez vous appartient, que vous avez le droit de publier ces informations, que vous n'enfreignez pas le droit au respect de la vie privée, les droits à l'image, les droits d'auteur, les droits contractuels ou tout autre droit de toute personne physique et que vous ne faites pas de remarques désobligeantes, diffamatoires ou autrement critiques à l'égard de toute personne ou entité. Vous êtes responsable de tout dommage résultant d'une infraction ou autre violation des droits d'auteur, des marques de commerce ou d'autres droits de propriété de toute personne physique ou morale, et autres préjudices ou pertes résultant de tout contenu que vous publiez ;
- (b) vous ne devez pas publier d'informations personnelles ou de sécurité sur vous-même, votre compte eToro, ou sur toute autre personne ou son compte eToro, et vous ne devez pas essayer d'obtenir les informations personnelles ou de sécurité de quelqu'un d'autre ;
- (c) vous ne devez pas fournir de conseils en investissement, de services de gestion de portefeuille ou tout autre type de service qui nécessite la délivrance d'un agrément par un régulateur ;
- (d) vous ne devez pas prétendre qu'eToro Europe ou toute personne du Groupe eToro approuve ou garantit votre contenu ;
- (e) vous ne devez pas faire la publicité ou la promotion d'une autre entreprise ou d'un autre service, ou de tout type de contenu commercial, y compris le spam ; et
- (f) vous ne devez rien publier qui soit abusif, diffamatoire, harcelant, insultant, sexuellement explicite, offensant, raciste, grossier, haineux, menaçant, violent ou illégal ou qui incite à adopter un comportement inapproprié.

24.4 Nous pouvons examiner et surveiller votre activité et vos publications sur la Communauté eToro. Si vous enfreignez l'une des règles ci-dessus ou les Directives de la Communauté, nous enregistrerons cette violation et nous retirerons la publication sans vous en informer. Nous pouvons également bloquer votre compte eToro, ou résilier le Contrat conclu avec vous et nous vous informerons de cela si tel est le cas. Nous pouvons également être contraints par la Loi Applicable de signaler toute violation aux autorités de réglementation ou aux autorités gouvernementales et de les aider dans le cadre de toute enquête menée à ce titre.

24.5 En publiant du contenu sur la Communauté eToro, vous nous accordez expressément une licence non exclusive, irrévocable, transférable, susceptible d'être conférée en sous-licence, libre de droits et mondiale afin d'utiliser, copier, dupliquer, stocker, présenter et/ou publier tout ou partie de votre contenu, et nous serons libres d'utiliser ce contenu, de quelque manière que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, sur une base libre de toute restriction et sans aucune attribution, redevance ou autre compensation pour vous, y compris, mais sans s'y limiter, sur notre site internet, dans nos publicités, dans les médias imprimés et dans les journaux.

Contenu que nous publions, ou qu'un autre trader publie, sur la Communauté eToro ou qui est mis à disposition sur la plateforme eToro

24.6 Vous ne devez pas prendre de décisions d'investissement sur la base d'informations données par des traders individuels (qui peuvent être anonymes ou non identifiables), tels que les détails des

transactions qu'ils effectuent ou toute opinion exprimée par ceux-ci sur la plate-forme eToro. Le contenu de la plateforme de trading social d'eToro qui est généré par les membres de la Communauté eToro ne contient pas de conseils, de recommandations ou d'approbations par ou pour le compte d'une quelconque entité du Groupe eToro.

- 24.7 Nous pouvons publier des informations telles que des actualités, des titres, des graphiques, des liens vers d'autres sites internet, des newsletters ou des informations provenant d'autres personnes, les prix du marché de différents produits en temps réel ou en différé, les prix et fourchettes d'ouverture et de clôture du marché sur des bourses tierces, le prix le plus élevé et le plus bas du marché sur des bourses tierces, les volumes de marché estimés et réels et la taille, le nombre et l'existence d'offres et d'enchères de marché actuelles à une date donnée sur des bourses tierces (ces informations sont désignées comme des « **Données de Marché** »).
- 24.8 Les Données de Marché, que nous vous transmettons, peuvent être produites par une bourse ou un tiers (par exemple, les prestataires de services d'information qui ne sont pas des bourses). Dans ce cas, elles sont la propriété de cette bourse ou de ce tiers (selon le cas) et vous acceptez (a) de vous conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables à l'accès ou à l'utilisation de ces Données de Marché ; (b) de les utiliser uniquement à des fins de négociation ; et (c) de cesser toute utilisation de celles-ci à la résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit. Nous concluons des accords à ce titre avec les bourses concernées en votre nom en vue de l'utilisation en bonne et due forme de vos Données de Marché.
- 24.9 Ni nous, ni les bourses concernées, ni les tiers concernés, qui fournissons des Données de Marché, ne garantissons que ces Données de Marché seront toujours exactes, correctes ou à jour, bien que nous prenions des mesures raisonnables pour nous assurer qu'elles le sont. Il est important de noter que ces Données de Marché ne sont pas des conseils financiers et que nous ne sommes pas responsables de tout acte que vous effectuez ou non sur la base de ces Données de Marché. Si vous souhaitez utiliser ces informations pour vous aider à prendre vos propres décisions d'investissement, vous le faites à vos risques et périls.
- 24.10 Vous ne devez pas partager les informations que nous avons publiées en dehors de la Communauté eToro. En particulier, vous ne devez pas transmettre les prix que nous vous proposons à toute autre personne, que cette transmission soit faite à des fins commerciales ou à d'autres fins.

PARTIE 3 - NOS DROITS ET VOS DROITS DANS DES CIRCONSTANCES SPECIALES

25. Responsabilité en cas de perte

25.1 Sous réserve de l'article 25.2 ci-après, eToro Europe et ses employés, mandataires, délégués ou associés ne seront pas responsables au titre de ce qui suit :

- (a) toute action ou inaction de notre part conformément à nos droits en vertu du présent Contrat, y compris en vertu de l'article 19 - "Effectuer des transactions - Modifier votre ordre, annuler votre ordre ou refus de votre ordre par nos services", de l'article 27 - "Droit de compensation, privilèges et charges équitables", de l'article 28 - "Cas de Défaut", et de l'article 29 - "Événements ";
- (b) tout événement dû à des circonstances qui sont indépendantes de notre volonté, y compris tout "**Événement Exceptionnel**", tel que défini à l'article 29 - "Événements ";
- (c) Des mesures prises par tout gouvernement ou organisme de réglementation, ou par toute autorité juridique, des retards techniques, des dysfonctionnements technologiques, la perte de données et de dossiers, la destruction de matériel;
- (d) des mesures prises par nous à la suite d'une violation du Contrat de votre part;
- (e) toute action ou omission d'un tiers, y compris au titre de toute information fournie par un tiers;
- (f) des mesures prises par nous en vertu de la Loi Applicable;
- (g) des dommages, coûts, pertes, responsabilités, demandes d'indemnisation ou dépenses encourus ou subis par vous, directement ou indirectement en vertu du présent Contrat ou en lien avec celui-ci ;
- (h) des dommages, coûts, pertes, responsabilités, demandes d'indemnisation ou dépenses encourus ou subis par vous, directement ou indirectement, dans le cadre de la négociation sur une plateforme numérique ou en lien avec celle-ci, tel que prévu aux articles 5.6 ou 5.7 ci-avant, et aux articles 25.3 et 33.6 ci-après; et
- (i) des dommages, coûts, pertes, responsabilités, demandes d'indemnisation, ou dépenses encourus ou subis par vous, directement ou indirectement, dans le cadre de toute maintenance planifiée ou essentielle de nos systèmes, y compris la plateforme de négociation eToro, ou en lien avec ladite maintenance.

25.2 Nonobstant ce qui précède :

- (a) nous ne sommes responsables de vos pertes que dans la mesure où celles-ci sont dues à une faute grave, une faute lourde et/ou une fraude de notre part ; et
- (b) aucune disposition du présent Contrat n'exclut ni ne limite notre responsabilité envers vous au titre de toute responsabilité qui ne peut pas être exclue ou limitée en vertu de la Loi Applicable.

25.3 Les Services, notre plateforme et les informations que nous fournissons sur la Communauté eToro et sur notre plateforme sont fournis « **en l'état** » et « **sous réserve de disponibilité** », sans aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, y compris le fait qu'ils seront disponibles sans interruption et dépourvus d'erreur, ou qu'ils répondront à vos besoins individuels, ou qu'ils sont compatibles avec votre matériel ou logiciel, sauf indication contraire dans le présent Contrat.

26. Clôturer ou bloquer l'accès à votre compte eToro et/ou aux Services

26.1 Vous pouvez clôturer votre compte eToro à tout moment en nous envoyant un e-mail. Celui-ci sera clôturé dans un délai de sept jours suivant la réception de votre e-mail. Vous pouvez également clôturer votre compte eToro via la section « Paramètres » de notre plateforme.

26.2 Nous exécuterons et clôturerons (le cas échéant) tous les ordres que vous avez passés avant de demander la clôture de votre compte conformément à l'article 26.1 ci-avant. Nous pouvons, à notre discrétion, vous autoriser à passer de nouveaux ordres au cours de cette période de sept jours, et nous

exécuterons et/ou clôturerons (le cas échéant) ces ordres avant l'expiration du délai en question. Vous devrez payer les frais associés à tout ordre que nous exécutons ou clôturons.

- 26.3 Si vous avez des transactions ouvertes, vous devrez les clôturer. Sinon, nous les clôturerons lorsque nous fermerons votre compte eToro. Si cela vous amène à perdre de l'argent, nous ne serons pas responsables.
- 26.4 Nous pouvons également geler, bloquer ou résilier nos Services et/ou votre compte eToro si :
- (a) nous décidons de cesser de vous fournir des Services ;
 - (b) nous vous demandons de nous fournir des informations en vertu de l'article 12 – "Comment ouvrir et maintenir votre compte eToro ?", et/ou de l'article 38 – "Rapports et divulgations réglementaires", afin de satisfaire à nos obligations en vertu de la Loi Applicable et/ou de nos procédures internes, et vous ne pouvez pas nous fournir ou ne nous fournissez pas les informations demandées, ou les informations que vous nous fournissez sont inexactes, incomplètes ou trompeuses ;
 - (c) vous enfreignez les règles de négociation. Nous expliquons nos règles de négociation à l'article 23 – "Règles de négociation " ;
 - (d) un « **Cas de Défaut** » se produit. Nous expliquons ce qu'est un Cas de Défaut à l'article 28 – "Cas de Défaut"; et/ou
 - (e) un "**Événement Exceptionnel**" se produit. Nous expliquons ce qu'est un Événement Exceptionnel à l'article 29 – "Événements ".
- 26.5 Nous prendrons des mesures raisonnables pour vous avertir en bonne et due forme si nous gelons, bloquons ou résilions nos Services et/ou votre compte eToro. Cependant, il est possible que nous soyons tenus de geler, bloquer ou résilier nos Services et/ou votre compte eToro sans vous prévenir. Nous le ferons si nous pensons raisonnablement qu'il existe un risque de sécurité ou réglementaire, si vous avez enfreint le Contrat, si un Événement Exceptionnel se produit, si nous sommes tenus de le faire par la Loi Applicable ou par un régulateur, et/ou s'il existe une demande, une ordonnance, une résolution ou une autre décision concernant une liquidation/faillite vous concernant.

27. **Droit de compensation, privilèges et charges équitables**

- 27.1 Dans la mesure permise par la Loi Applicable, nous avons le droit de déduire (ou de compenser) toute somme ou dette que vous avez envers nous avec les fonds présents sur votre compte eToro, et/ou de clôturer vos positions ouvertes, que ce soit à perte ou à profit, puis de liquider votre compte eToro pour épurer cette dette. Si vous avez plusieurs comptes eToro, nous avons le droit de compenser toute somme ou dette que vous avez envers nous au titre d'un compte eToro, avec les fonds présents sur vos autres comptes eToro, ou avec le montant perçu au titre de la vente de produits que nous détenons pour vous sur vos autres comptes eToro.
- 27.2 Dans la mesure permise par la Loi Applicable, nous disposerons d'un privilège général et d'une charge équitable sur les produits que nous détenons pour vous et sur fonds présents sur votre compte eToro, jusqu'à ce que ces fonds, les frais, charges et dettes envers nous soient payés. Vos fonds continueront à être traités comme des fonds clients, et vos actifs continueront d'être traités comme des actifs de clients, conformément aux présentes Conditions Générales et aux Annexes et règles de la CySEC applicables, jusqu'au moment où un "**Cas de Défaut**" se produit et où nous décidons par la suite d'exercer nos droits en vertu de ce privilège général et/ou de cette charge équitable. Un Cas de Défaut est défini à l'article 28– "Cas de Défaut" ci-après.

28. **Cas de Défaut**

- 28.1 Chacun des cas suivants constituera un "**Cas de Défaut**":
- (a) vous ne nous payez pas, dans un délai de sept jours, l'ensemble des frais, charges et/ou responsabilités sur votre compte eToro, alors que de tels paiements ont été demandés ;
 - (b) vous engagée une procédure de liquidation ou de faillite, que ce soit de manière forcée ou volontaire, ou une procédure est engagée à votre encontre afin de demander ou proposer la

liquidation ou la faillite, ou vous n'êtes pas en mesure, de manière générale, de régler vos dettes lorsqu'elles deviennent exigibles (ou vous le confirmez par écrit) ;

- (c) vous faites l'objet d'une ordonnance administrative ou une nomination ou une ordonnance d'administration judiciaire ou toute une procédure similaire est rendue concernant l'un quelconque de vos actifs ;
- (d) nous estimons qu'il est raisonnablement nécessaire d'empêcher ce que nous considérons raisonnablement comme une violation potentielle ou avérée de toute Loi Applicable (y compris, mais sans s'y limiter, l'abus de marché, le détournement du système ou le scalping) ;
- (e) vous êtes, ou nous pensons raisonnablement que vous êtes, en situation de violation significative de toute disposition du Contrat, y compris toute fausse déclaration matérielle faite à notre égard ; et/ou
- (f) vous avez agi, de manière injuste ou abusive, ou nous pensons raisonnablement que vous avez agi de la sorte, par exemple en enfreignant les règles de négociation énoncées à l'article 23 – "Règles de négociation ".

28.2 Si un Cas de Défaut survient, sauf disposition contraire dans la Loi Applicable, nous pouvons, à notre entière discrétion, à tout moment et sans préavis, prendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- (a) clôturer tout ou partie de votre position ouverte aux prix du marché actuels ;
- (b) exercer le privilège ou la charge que nous avons sur les produits que nous détenons pour vous et sur les fonds présents sur votre compte eToro ; et/ou
- (c) clôturer votre compte eToro.

29. **Événements Exceptionnels**

29.1 Un « **Événement Exceptionnel** » inclut ce qui suit :

- (a) incendie, grève, émeute, trouble civil, acte terroriste, guerre ou action sociale ;
- (b) catastrophe naturelle telle que les inondations, les tornades, les tremblements de terre et les ouragans ;
- (c) épidémie, pandémie ou crise de santé publique d'envergure nationale ou internationale ;
- (d) loi ou réglementation émanant d'un gouvernement, d'un organisme ou d'une autorité supranational(e) qui, selon nous, nous empêche de maintenir un marché ordonné en ce qui concerne les instruments négociés sur la plateforme ;
- (e) suspension ou fermeture de toute bourse ;
- (f) nationalisation d'une bourse par un gouvernement ;
- (g) imposition de limites ou de conditions inhabituelles par un gouvernement sur tout instrument et/ou ses dérivés négociés sur notre plateforme ;
- (h) abandon ou défaillance de tout instrument que nous utilisons pour établir nos propositions de prix ;
- (i) variations excessives du prix, de l'offre ou de la demande de tout produit. Nous pouvons également qualifier d'Événements Exceptionnels les cas où nous anticipons de telles variations (dans la limite du raisonnable) ;
- (j) défaillances techniques des installations de transmission, de communication ou informatiques, y compris les pannes des réseaux électriques ou électroniques ou des équipements ;
- (k) non-respect d'un fournisseur, d'un courtier intermédiaire, d'un agent, d'un dépositaire principal, d'un sous-dépositaire, d'un négociant, d'une bourse, d'une chambre de compensation ou d'une organisation réglementaire de ses obligations envers nous ;

- (l) le fait que les fournisseurs de liquidités ne nous fournissent pas ou ne soient pas en mesure de nous fournir des liquidités. Le terme « liquidités » décrit la mesure dans laquelle un produit peut être rapidement acheté ou vendu à un prix reflétant sa valeur appropriée ; et/ou
- (m) un événement qui perturbe considérablement le marché, ce qui peut inclure (mais sans s'y limiter) la clôture prématurée des négociations, sur le marché, d'un produit, les variations excessives du prix, de l'offre ou de la demande d'un produit, qu'il soit réglementé ou non, et qui concerne nos Services.

29.2 Si un Événement Exceptionnel se produit, la disponibilité et la rapidité de notre service, y compris notre plateforme, notre site internet, notre capacité à exécuter votre ordre, la disponibilité des différentes fonctionnalités que nous pouvons mettre à votre disposition dans le cadre de nos Services, y compris les instructions que vous pouvez donner dans le cadre d'une transaction, ainsi que l'une de nos obligations en vertu du présent Contrat peuvent être retardées, ne pas être disponibles ou ne pas être exécutées. Nous ne serons pas responsables envers vous des pertes que vous pourriez subir en conséquence.

29.3 Si nous pensons raisonnablement qu'un Événement Exceptionnel s'est produit ou est en train de se produire, nous pouvons apporter les modifications suivantes à votre compte eToro sans vous en informer :

- (a) modifier vos exigences de marge, ce qui pourrait signifier que vous devrez peut-être fournir une plus grande marge (nous expliquons ce qu'est la marge à l'Annexe A - Négociation des CFD) ;
- (b) limiter la disponibilité des instructions que vous pouvez donner au titre d'un ordre ou d'une transaction ;
- (c) clôturer vos transactions ouvertes à un prix que nous pensons raisonnablement proportionné ;
- (d) modifier les heures de négociation d'un produit ; et
- (e) annuler tous les ordres ou transactions ouvert(e)s qui sont affecté(e)s par l'Événement Exceptionnel.

Si vous perdez de l'argent de ce fait, nous ne serons pas responsables envers vous.

29.4 Nous mettrons en œuvre tous les efforts commercialement raisonnables pour reprendre le cours normal de nos Services après la survenance d'un Événement Exceptionnel.

29.5 Nous vous informerons par écrit dès que possible qu'un Événement Exceptionnel survient.

30. **Confirmations, déclarations et garanties**

30.1 Vous confirmez, déclarez et garantissez que :

- (a) vous avez plus de 18 ans et avez la capacité de conclure le présent Contrat ;
- (b) vous êtes habilité à conclure avec nous un accord juridiquement contraignant conformément aux lois régissant la juridiction qui vous est applicable.
- (c) vous assumez la pleine et entière responsabilité de votre propre conformité à la Loi Applicable dans votre juridiction, y compris, mais sans s'y limiter, à toutes les restrictions en matière de contrôle des changes qui pourraient vous être applicables et vous avez obtenu toute approbation nécessaire à ce titre ;
- (d) vous disposez du consentement et du pouvoir nécessaires pour conclure le présent Contrat et/ou utiliser les Services ;
- (e) si vous êtes une personne morale, une association non constituée en personne morale, un trust ou une société de personnes, vous existez valablement conformément à la Loi Applicable et vous avez obtenu l'ensemble des consentements et autorisations nécessaires en vertu de vos documents constitutifs ou organisationnels ;

- (f) sauf si nous en avons convenu autrement par écrit, vous agissez pour votre propre compte et non en tant qu'agent, avocat, fiduciaire ou représentant de toute autre personne ;
- (g) les informations et les documents que vous fournissez sont tous véridiques, exacts, complets et non trompeurs ;
- (h) vous n'êtes pas membre du personnel d'une bourse, d'une société dont une bourse détient la majorité du capital social, un membre d'une bourse et/ou d'une société inscrite à la cote ni une banque, un trust ou une compagnie d'assurances qui négocie les CFD et/ou les actifs sous-jacents que vous détenez ;
- (i) Notre évaluation de votre utilisation des Services est effectuée sur la base des informations et documents que vous nous fournissez, et nous pouvons nous appuyer sur ceux-ci et que nous ne sommes pas responsables des dommages ou des pertes qui pourraient résulter de toute inexactitude à cet égard.
- (j) vous n'accéderez à nos Services et ne les utiliserez qu'à titre personnel ;
- (k) ni la conclusion du présent Contrat, ni l'utilisation des Services, ni la communication d'une quelconque autre instruction ne constitueront une violation de toute loi, règle ou réglementation qui vous est applicable ;
- (l) les fonds que vous utilisez et investissez par l'intermédiaire des Services ne proviennent en aucune manière du trafic de drogue, d'un enlèvement, d'une activité terroriste ou de toute autre activité criminelle qui est illégale ou susceptible d'être considérée comme illégale par toute autorité compétente ;
- (m) vous n'avez pas téléchargé ou transmis, et ne téléchargerez ni ne transférerez, un quelconque code malveillant sur la plateforme eToro et autrement, vous n'utiliserez aucun appareil électronique, logiciel, algorithme et/ou aucune stratégie afin de manipuler tout aspect de la plateforme eToro ou des Services ; et
- (n) vous utiliserez les Services que nous proposons en vertu du présent Contrat de manière honnête, loyale et de bonne foi.

30.2 En cas de violation d'une garantie ou déclaration faite en vertu du présent Contrat, nous pouvons clôturer tous les ordres ou toutes les transactions que vous avez passé(e)s, et/ou clôturer ou geler votre compte eToro. Vous pourrez également être tenu de nous indemniser entièrement du fait de toute violation par vous de la Loi Applicable.

PARTIE 4 - DISPOSITIONS JURIDIQUES GENERALES

31. Décès

Si vous décédez ou devenez invalide et que vos héritiers ou représentants légaux souhaitent retirer le solde des fonds présents sur votre compte eToro, ils doivent nous fournir des documents juridiques officiels dûment homologués par les autorités compétentes dans les juridictions concernées. Nous n'autoriserons vos héritiers ou représentants légaux à retirer ces fonds qu'après vérification de ces documents, et après nous être assurés qu'ils sont habilités à le faire.

32. Cession et novation

32.1 Nous pouvons céder, transférer et/ou nover les présentes Conditions Générales et/ou l'un de nos droits et/ou l'une de nos obligations à une autre société dûment réglementée. Nous vous informerons 15 jours à l'avance si tel est le cas. Nous mettrons en œuvre tous les efforts raisonnables pour nous assurer que vos droits dans le cadre de la cession et/ou novation seront similaires à vos droits en vertu des Conditions Générales et des Annexes qui nous lient. Nous considérerons que vous acceptez la cession et la novation si vous continuez à utiliser les Services, mais vous pouvez annuler votre compte eToro auprès de nous à tout moment.

32.2 Vous ne pouvez pas céder, transférer et/ou nover les présentes Conditions Générales et/ou l'un de vos droits et/ou l'une de vos obligations à une autre personne, que ce soit en vertu de la loi ou autrement, ou de manière permanente ou temporaire, sans notre accord écrit préalable.

33. Modification des Conditions Générales et/ou de nos Services

33.1 Notre équipe d'assistance à la clientèle n'est pas autorisée à modifier toute disposition des présentes Conditions Générales ni à renoncer à toute disposition de celles-ci.

33.2 Nous pouvons modifier les présentes Conditions Générales à tout moment. Par exemple, nous pourrions être amenés à ajouter de nouvelles dispositions ou à modifier les dispositions existantes pour tenir compte des changements apportés :

- (a) à notre activité, nos Services ou nos produits ou à la manière dont nous les fournissons ;
- (b) aux systèmes que nous utilisons ; et/ou
- (c) à la Loi Applicable, à la réglementation applicable ou aux recommandations de l'industrie.

Nous pouvons également apporter des modifications pour des raisons qui ne sont pas exposées dans le présent document.

33.3 Si nous ajoutons une nouvelle disposition ou modifions une disposition existante dans les Conditions Générales, nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour vous en informer, y compris via notre site internet. Vous serez réputé convenir de ces modifications et en convenir si vous continuez à utiliser les Services après la publication de toute modification. Nous considérerons que vous acceptez ces modifications si vous continuez à utiliser les Services, mais vous pouvez annuler votre compte eToro auprès de nous à tout moment.

33.4 Il est possible que nous ne vous informions pas d'une modification des présentes Conditions Générales, par exemple, si une modification ne vous désavantage pas.

33.5 Une copie de la version la plus récente des présentes Conditions Générales est disponible sur notre site internet.

33.6 Nous pouvons modifier, suspendre ou interrompre, temporairement ou définitivement, tout ou partie de nos Services, avec ou sans préavis. Nous nous réservons le droit, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, d'interrompre, repenser, modifier, améliorer, altérer, corriger le logiciel, la plateforme eToro et/ou les Services, y compris, mais sans s'y limiter, la structure, les spécifications, la présentation, la navigation, les caractéristiques et autres éléments du logiciel et/ou des Services ou toute partie de ceux-ci. Vous acceptez que nous ne soyons pas responsables envers vous ou envers tout tiers (pour lequel vous pourriez agir) concernant toute modification, suspension ou interruption de tout ou partie de nos Services.

34. **Divisibilité**

Si tout tribunal ou toute autorité compétente constate qu'une partie des présentes Conditions Générales est invalide ou inapplicable, les autres parties des Conditions Générales et Annexes demeureront en vigueur et de plein effet.

35. **Propriété intellectuelle**

35.1 Tout le contenu inclus dans les Services ou mis à disposition par l'intermédiaire des Services, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, marques de commerce, brevets, marques de service, noms de domaine, noms commerciaux, droits sur les dessins, codes logiciels, icônes, logos, caractères, mises en page, droits sur les savoir-faire, secrets commerciaux, boutons, schémas de couleurs, graphiques et autres droits de propriété intellectuelle (« **PI** ») sont la propriété d'eToro Europe, de ses sociétés affiliées ou de ses concédants de licence, et sont protégés par les lois et traités locaux et internationaux en matière de propriété intellectuelle.

35.2 Sous réserve des modalités et conditions du présent Contrat, nous vous accordons par la présente une licence limitée pour installer et utiliser la plate-forme eToro, uniquement pour votre usage et bénéfice personnels, conformément aux termes du présent Contrat.

35.3 Vous ne pouvez pas, sans notre consentement écrit préalable, à moins que cela ne soit autorisé en vertu des présentes Conditions Générales :

- (a) modifier, copier, afficher, distribuer ou exploiter commercialement toute PI ou tout support (y compris le texte, les vidéos, l'audio ou design de l'interface utilisateur) figurant dans le contenu de l'un des Services, y compris dans la plateforme de négociation ;
- (b) supprimer tout avis de propriété intellectuelle de toute PI ;
- (c) tenter de dériver tout code source de la plateforme de négociation ; et
- (d) tenter de désactiver, outrepasser, modifier, mettre en échec ou contourner, de quelque manière que ce soit, tout système de protection appliqué aux Services ou utilisé dans le cadre des Services.

35.4 L'utilisation des Services ne vous confère aucun droit autre que ceux qui vous sont accordés en vertu des présentes Conditions Générales. Rien de ce qui figure sur nos sites internet ou dans toutes les communications qui vous sont adressées ne doit être interprété comme vous octroyant, de manière implicite ou autrement, une licence ou un droit d'utilisation d'une PI sans notre consentement écrit préalable.

35.5 Si vous créez un lien hypertexte vers un ou plusieurs de nos sites internet, ce lien hypertexte et le contexte dans lequel il est utilisé ne peuvent pas, sans notre consentement écrit préalable, suggérer une approbation, un parrainage ou une quelconque affiliation avec eToro Europe, ses sociétés affiliées ou ses Services, et ne peut utiliser l'une de nos PI à l'exception de celles contenues dans le texte du lien hypertexte.

35.6 Vous acceptez de :

- (a) tout mettre en œuvre pour protéger notre PI contre toute violation de votre part ;
- (b) ne pas encourager ou aider, sciemment ou par imprudence, des tiers à enfreindre notre PI ; et
- (c) nous informer immédiatement si vous avez connaissance de toute violation avérée ou présumée de notre PI, ou si notre PI est utilisée d'une manière non autorisée par les présentes Conditions Générales.

35.7 Si un logiciel tiers est inclus dans la plateforme eToro, ce logiciel tiers sera fourni sous réserve des modalités du présent Contrat. Vous devez vous conformer pleinement aux conditions de toute licence de logiciel tiers que nous vous fournissons à tout moment. Veuillez noter que nous ne fournissons pas de support pour les logiciels tiers ou les informations qui sont fournies à cet égard.

- 35.8 En cas de résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, votre licence sera révoquée et vous devez cesser d'utiliser la plateforme eToro, ainsi que tout logiciel tiers inclus dans la plateforme eToro.
- 35.9 Veuillez nous informer par écrit si vous rencontrez des problèmes avec la plateforme eToro, ou si vous avez des suggestions de modifications et d'améliorations. Nous pouvons apporter des modifications à la plateforme eToro sur la base de vos suggestions, mais nous ne sommes pas tenus de le faire. Toutes les modifications et améliorations apportées à la plateforme eToro sur la base de vos commentaires seront notre propriété exclusive et celle de nos concédants de licence.
36. **Données à caractère personnel et confidentialité**
- 36.1 Nous nous engageons à traiter les informations vous concernant de manière responsable. En concluant le présent Contrat, vous reconnaissez avoir reçu une copie de notre Déclaration de Confidentialité, qui est également disponible sur notre site internet. Nous utiliserons vos données à caractère personnel comme indiqué dans notre Déclaration de Confidentialité. Si vous avez des questions sur la manière dont nous utilisons vos données à caractère personnel, vous pouvez nous contacter à l'adresse privacy@etoro.com, ainsi que de la manière indiquée dans la Déclaration de Confidentialité.
- 36.2 Lorsque vous ouvrez un compte eToro, votre nom d'utilisateur, votre nom, votre image/avatar (si fourni(e)), la liste des utilisateurs qui vous suivent, les utilisateurs qui vous copient, la liste des utilisateurs que vous suivez ou copiez, ainsi que tout(e) statut/publication/blog et tout autre contenu que vous publiez sur la Communauté eToro peuvent être vus par d'autres traders. Vous pouvez contrôler qui voit ces informations en gérant vos paramètres de confidentialité dans votre compte eToro.
- 36.3 Si vous utilisez l'une de nos applications fournies via les réseaux sociaux (tels que Facebook, Twitter, G+, etc.), notre application aura accès aux informations générales de votre compte de réseau social qui incluent votre nom et votre nom d'utilisateur dans ce réseau social, votre photo de profil et toute autre information que vous avez partagée avec « tout le monde » sur le réseau social concerné. Des informations complémentaires peuvent être collectées dans le cadre de campagnes spécifiques sur les réseaux sociaux, qui seront précisées dans les conditions générales applicables à cette campagne.
- 36.4 Nous, ainsi que nos sociétés affiliées et mandataires, pouvons collecter, stocker et traiter des informations vous concernant ou concernant, de quelque manière que ce soit, les Services dans le but de respecter la Loi Applicable et/ou les réglementations en vigueur, y compris les divulgations aux autorités gouvernementales. Afin de nous conformer à nos obligations légales ou réglementaires, nous pouvons transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'EEE. Pour plus d'informations sur les transferts de vos données à caractère personnel en dehors de l'EEE, veuillez consulter notre Déclaration de Confidentialité.
37. **Marketing et promotions**
- 37.1 Toutes les promotions que nous proposons seront soumises à des conditions générales spécifiques. Nous pouvons modifier ou arrêter une promotion, conformément aux conditions générales de celle-ci. Tout avantage dans le cadre d'une promotion ne s'appliquera qu'une seule et unique fois par compte eToro, personne, foyer et/ou environnement où les ordinateurs sont partagés.
38. **Rapports et divulgations réglementaires**
- 38.1 Dans le cas d'un ordre à cours limité portant sur des actions admises à la négociation sur un marché réglementé qui n'est pas exécuté immédiatement, vous consentez expressément à ce qu'eToro ne facilite pas l'exécution la plus rapide possible de cet ordre en le rendant public d'une manière facilement accessible.
- 38.2 Lorsque nous sommes soumis à des obligations de déclaration en vertu de l'Article 9 du Règlement européen sur l'infrastructure du marché européen n° 648/2012 sur les produits dérivés et de tous les règlements EMIR délégués, complémentaires ou successifs connexes, tels que modifiés (« **EMIR** ») et en vertu des règles de la CySEC applicables, nous délégons certaines fonctions de déclaration à un sous-traitant tiers. En outre, vous acceptez et nous donnez l'instruction d'effectuer pour vous des services de déclaration délégués, dans la mesure que nous jugeons appropriée, conformément à EMIR. Vous acceptez de nous fournir les informations que nous vous demandons afin de nous nous conformer à nos obligations au titre d'EMIR.
- 38.3 Lorsque nous sommes tenus de communiquer des détails de transactions et des informations vous concernant à un organisme de réglementation, conformément au Règlement n° 600/2014 (« **MIFIR** »),

également désigné le « **reporting des transactions** », vous acceptez de nous fournir les informations que nous vous demandons afin de respecter nos obligations.

38.4 Par les présentes, les parties consentent expressément au transfert d'informations dans la mesure nécessaire au respect de l'obligation de déclaration conformément à l'Article 9 d'EMIR et aux Règles de la CySEC applicables. Ce transfert d'informations entraînera la divulgation des données relatives aux transactions, y compris les données relatives au portefeuille, la valeur déterminée des transactions, les garanties déposées et l'identité des parties. La divulgation sera faite à un référentiel central, à l'Autorité européenne des marchés financiers (« **AEMF** ») et/ou à un sous-traitant tiers délégué. Le référentiel central ou l'AEMF peut transmettre ces informations aux autorités de contrôle nationales dans les pays où la législation sur la protection des données ne garantit pas la même protection que celle prévue par la République de Chypre.

38.5 Nous ne vous aiderons pas à respecter les obligations de déclaration auxquelles vous êtes soumis en vertu de la Loi Applicable. Cela comprend, mais sans s'y limiter, les déclarations réglementaires, les déclarations fiscales, la déclaration de réception ou de paiement de devises spécifiques.

39. **Fiscalité**

Tous les montants extraits de votre compte sont des montants bruts, ce qui signifie que nous n'avons pas perçu, déduit ou payé d'impôts pour vous ou pour votre compte. Il vous incombe de calculer et de payer tous les impôts applicables dont vous êtes redevable en raison de votre activité de trading sur la plateforme eToro. Toutefois, nous pouvons, à notre entière discrétion, prélever et déduire à la source tous impôts dus en vertu de la Loi Applicable. Vous n'aurez aucun recours contre eToro Europe si nous avons effectué une telle déduction. Si nécessaire, nous ou nos sociétés affiliées déduirons et déclarerons les déductions fiscales sur une base agrégée à l'égard de tous nos clients. Dans la mesure où vous nous demandez d'émettre votre rapport personnel précisant les impôts prélevés à la source pour votre compte, nous pouvons débiter votre compte des frais et charges liés à l'établissement et au dépôt de ces rapports, y compris des frais facturés pour une nouvelle émission et des pénalités de retard.

40. **Droits des tiers**

Un tiers ne pourra pas faire appliquer ou bénéficier d'une disposition des présentes Conditions Générales.

41. **Loi Applicable et réglementation applicable**

41.1 Les présentes Conditions Générales et tous les ordres et transactions sont soumis à la Loi Applicable et à la réglementation en vigueur, y compris (mais sans s'y limiter), les règles de la CySEC, les statuts, règlements, règles, réglementations, politiques, procédures et interprétations de tous les marchés, bourses et chambres de compensation pertinents dans lesquels nous pouvons choisir de couvrir des transactions, ainsi qu'à toute autre exigence applicable d'une autorité de réglementation, d'autorégulation ou gouvernementale (« **Loi Applicable** »).

41.2 Nous ne serons pas responsables envers vous de toute action, inaction, décision ou conclusion prise en vertu de la Loi Applicable. Nous pouvons également prendre ou omettre de prendre toute mesure que nous jugeons raisonnable pour nous conformer à la Loi Applicable.

41.3 Toute référence à une personne dans les présentes Conditions Générales inclut les personnes morales, les associations non constituées en personne morale, les trusts, les sociétés de personnes et les personnes physiques.

42. **Droit applicable et juridiction compétente**

Les lois de Chypre s'appliquent aux présentes Conditions Générales et Annexes conclues entre vous et nous. Toute réclamation que vous faites à notre encontre peut être soumise aux tribunaux de Limassol, Chypre.

ANNEXE A - NEGOCIER DES CFD

La présente Annexe A définit les conditions particulières qui s'appliqueront à vous lorsque vous négociez des CFD sur la plateforme eToro. De plus, les conditions de l'Annexe 1 de la présente Annexe A s'appliqueront à vous lorsque vous négociez des CFD en lien avec des cryptoactifs. Les dispositions de la présente Annexe A (en ce compris l'Annexe 1, le cas échéant) s'appliquent à vous **en plus** des Conditions Générales, applicables à tous nos services et pas uniquement à la négociation de CFD. Les termes commençant par une majuscule dans la présente Annexe A auront la même signification que celle qui leur est donnée dans les Conditions Générales. Si une disposition de la présente Annexe A est en conflit avec ou diffère d'une disposition figurant dans les Conditions Générales, la présente Annexe A s'appliquera.

1. Qu'est-ce que le trading de CFD ?

1.1 Un contrat pour différences (« **CFD** ») est un produit financier qui vous permet d'effectuer des transactions sur les fluctuations du prix d'un produit sous-jacent, par exemple des actions, des devises, des indices, des matières premières ou des cryptoactifs. Lorsque vous négociez un CFD, vous acceptez d'échanger la différence de prix d'un produit sous-jacent entre le moment où votre position est ouverte et celui où elle est fermée.

2. Notre service de trading de CFD

2.1 Nous pouvons agir pour compte propre (*as principal*) ou par appariement avec interposition du compte propre (*matched principal basis*) lors de la fourniture des Services de Trading de CFD. Cela signifie que nous serons la contrepartie de vos transactions.

2.2 Lorsque vous achetez et vendez des produits complexes, tels que les CFD, nous sommes tenus d'évaluer le caractère approprié du produit en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience en matière de négociation (« **Évaluation du Caractère Approprié** »). Veuillez vous référer à l'article 30 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur la manière dont nous procédons à l'Évaluation du Caractère Approprié.

2.3 Si nous avons déterminé que notre service de trading de CFD n'est pas approprié pour vous, nous allons soit :

- (a) vous adresser un avertissement à ce titre, après quoi vous pouvez décider de continuer à vos risques et périls ; ou
- (b) bloquer la fonctionnalité de trading de CFD sur votre compte, afin que vous ne puissiez pas négocier de CFD sur la plateforme eToro.

2.4 Nous vous permettons de négocier des CFD en utilisant un effet de levier. Le trading avec effet de levier signifie que vous pouvez gagner de l'argent rapidement, mais que vous pouvez également en perdre tout aussi rapidement. Vous pouvez en savoir plus sur ce qu'est l'effet de levier, les risques liés au trading des CFD et les risques de l'effet de levier au paragraphe 4 - « Les principaux risques liés au trading de CFD », au paragraphe 7 - « Utilisation de l'effet de levier et de la marge », dans les Informations Générales Relatives au Risque, et sur notre site internet.

2.5 Si vous êtes un client de détail, nous veillerons à ce que vous ne perdiez pas plus que les fonds que vous avez déposés sur votre compte lorsque vous négociez des CFD, tel que requis en vertu de toute Loi Applicable. C'est ce que l'on appelle la « **protection contre les soldes négatifs** ».

2.6 En outre, si vous êtes un résident français, nous veillerons à ce que vous ne perdiez pas plus que les fonds que vous avez déposés avant de négocier des CFD, tel que requis en vertu de toute Loi Applicable.

3. Limites de notre service de trading de CFD

Lorsque vous négociez un CFD, vous avez une exposition économique au produit sous-jacent du CFD, mais vous n'avez pas la propriété légale des produits sous-jacents. Par exemple, si vous négociez un CFD sur des actions, vous ne bénéficiez pas des droits dont bénéficient les propriétaires légaux, tels que les droits de vote ou les droits aux dividendes. Toutefois, nous pouvons procéder à des ajustements si un « **Événement Affectant l'Entreprise** » survient. Veuillez consulter le paragraphe 11 - « Événements Affectant » ci-après pour de plus amples informations.

4. Les principaux risques liés au trading de CFD

- 4.1 Les CFD sont des produits dérivés complexes et présentent un risque élevé de perdre de l'argent rapidement en raison de l'effet de levier (quel que soit le produit sous-jacent). Les transactions avec effet de levier amplifient vos gains et vos pertes, de sorte que de faibles variations du prix du produit sous-jacent peuvent entraîner des pertes ou des gains important(e)s. Il est donc possible que vous perdiez plus que votre dépôt lors d'une transaction. Nous fournissons de plus amples informations sur l'effet de levier au paragraphe 7 - « Utilisation de l'effet de levier et de la marge ».
- 4.2 Les actifs sous-jacents des CFD sont souvent composés d'actions, de devises étrangères, de matières premières, de cryptoactifs et de produits similaires. Les marchés de ces produits peuvent être volatils, ce qui signifie que les prix peuvent évoluer rapidement et sont donc imprévisibles. La négociation de CFD liés à des cryptoactifs peut induire un risque plus élevé que la négociation de CFD liés à d'autres instruments financiers. Les risques supplémentaires associés à la négociation de CFD liés à des cryptoactifs sont exposés en Annexe 1.
- 4.3 Vous ne devez négocier des CFD que si :
- (a) vous avez des connaissances ou une expérience suffisantes et pertinentes en matière de négociation sur des marchés volatils ;
 - (b) vous comprenez parfaitement le fonctionnement des CFD (y compris l'ensemble des risques et coûts associés), vous savez que l'utilisation de la marge ou de l'effet de levier crée des risques plus importants,
 - (c) vous effectuez des transactions avec des fonds que vous pouvez vous permettre de perdre ;
 - (d) vous avez une tolérance au risque élevée ;
 - (e) vous souhaitez obtenir une exposition à court terme à un produit/marché.
 - (f) vous comprenez que dans certaines situations, nous pourrions clôturer vos transactions sans vous prévenir, ou en vous donnant un préavis très court;
 - (g) vous comprenez que nous pouvons modifier les exigences de marge à notre seule discrétion (y compris en ce qui concerne les positions ouvertes), et que nous pouvons vous donner un préavis très court des modifications des exigences de marge ou, en raison d'un Evènement Exceptionnel, nous pouvons ne pas être en mesure de vous donner de préavis du tout. Nous exercerons notre droit de modifier les exigences de marge conformément à la Loi Applicable;
 - (h) vous comprenez que lorsque les exigences de marge changent, nous ne pouvons pas garantir que le prix d'exécution correspondra au prix de votre ordre, y compris lorsque vous avez placé un ordre à cours limité, un ordre "take profit" et/ou un ordre "stop loss" ;
 - (i) vous avez le temps de gérer vos transactions de manière active et comprenez qu'une gestion active peut être requise à court terme:
 - (i) en raison d'une volatilité du marché sous-jacent qui sera accrue en raison de l'effet de levier;
 - (ii) en raison de notre modification des exigences de marge, y compris pour les positions ouvertes (comme indiqué ci-dessus); et/ou
 - (iii) à la suite d'un préavis très court de notre part, ou d'un Evènement Exceptionnel sans préavis du tout, concernant les modifications des exigences de marge (comme indiqué ci-dessus).
- 4.4 Vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques encourus avant d'utiliser nos Services et, si nécessaire, bénéficier de conseils appropriés en matière d'investissement, de finances, de droit et de fiscalité, ainsi que dans tous les autres domaines nécessaires, prodigués par des conseillers professionnels et indépendants dans ces domaines. Vous trouverez de plus amples informations sur les risques associés à la négociation de CFD dans nos Notes d'Avvertissement concernant les Risques. Vous devez lire ce document et comprendre pleinement les risques que vous encourez avant de conclure le présent Contrat.

4.5 Veuillez vous référer à l'article 5 des Conditions Générales, aux Informations Générales Relatives au Risque et à notre site Internet pour de plus amples informations sur les risques clés liés à l'utilisation de nos Services.

5. **Meilleure Exécution**

Nous sommes tenus de respecter notre Politique de Meilleure Exécution et de Traitement des Ordres lors de l'exécution de vos transactions. Veuillez vous référer à l'article 6 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont nous nous conformons à nos obligations de meilleure exécution à votre égard.

6. **Conflits d'intérêts**

6.1 Nous sommes tenus d'agir dans votre meilleur intérêt lorsque nous vous fournissons des Services. Toutefois, il peut arriver que vos intérêts entrent en conflit avec nos intérêts ou ceux d'un autre client. Par exemple, en ce qui concerne la négociation de CFD :

(a) nous fixons à la fois le prix de vente et le prix d'achat des CFD, qui sont tous deux indiqués sur notre plateforme ; et

(b) lorsque vous effectuez une transaction impliquant des CFD, nous pouvons ou non acheter ou vendre le produit sous-jacent. Si nous achetons le produit sous-jacent, nous sommes susceptibles d'avoir des droits, par exemple des droits de vote si nous sommes actionnaires, que nous pouvons exercer sans vous prévenir.

6.2 Veuillez vous référer à l'article 7 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les conflits d'intérêts susceptibles de s'appliquer à nos services.

7. **Utilisation de l'effet de levier et de la marge**

7.1 Nous vous permettons de négocier des CFD en utilisant un effet de levier. L'effet de levier est une forme d'emprunt dans le cadre duquel vous ne déposez qu'une partie du coût de votre transaction à l'avance. Ce dépôt est appelé « **marge** » et nous l'utilisons comme garantie contre toute perte potentielle que vous pourriez subir. Plus vous utilisez l'effet de levier, moins vous avez besoin de marge. Les fonds utilisés comme marge ne peuvent pas être prélevés de votre compte.

7.2 Le montant de l'effet de levier varie en fonction des produits sous-jacents. La Loi Applicable fixe un montant maximum en matière d'effet de levier (et donc la marge minimale requise) que nous pouvons proposer. Toutefois, nous pouvons diminuer l'effet de levier (et donc augmenter l'exigence de marge) ainsi que modifier l'effet de levier (et donc modifier l'exigence de marge) que nous proposons à tout moment, tant que l'effet de levier n'excède pas le montant maximum de l'effet levier, y compris en ce qui concerne les positions ouvertes comme mentionné au paragraphe 4.3(g) ci-dessus. Le montant de l'effet de levier auquel vous pouvez accéder à un moment donné peut être consulté sur notre site Internet.

7.3 Si vous êtes un client de détail, nous sommes tenus par la loi de plafonner le montant du levier que vous pouvez appliquer à certaines transactions et de fixer une exigence de marge minimale. Les clients professionnels ne seront pas soumis à de telles restrictions. La nature de ces restrictions dépendra de votre lieu de résidence et est susceptible de varier en fonction de l'actif sous-jacent que vous négociez. Lorsque des transactions ont été exécutées avec un effet de levier ou une marge qui n'est plus autorisé(e) dans le pays où vous résidez, nous pouvons fermer une partie (ou la totalité) de vos positions ouvertes sans préavis, et nous pouvons également fermer votre compte eToro. Cela peut entraîner, pour vous, un profit ou une perte.

7.4 Nous calculerons votre marge au cas par cas. Les fonds disponibles en tant que marge sur une position ne peuvent pas être inférieurs à 50 % de la perte que vous pourriez subir sur cette position ouverte à tout moment. Si vous ne disposez pas d'une marge suffisante, nous pouvons vous demander une marge supplémentaire pour garantir vos transactions. Les fonds dont vous devez disposer en tant que marge peuvent être consultés sur notre site internet.

7.5 Il vous incombe de surveiller les fonds sur votre compte par rapport à vos pertes potentielles et à la marge requise, et de contrôler si votre position est proche de votre niveau d'arrêt, car nous ne vous informerons pas lorsque cela est le cas. Si vous ne disposez pas, sur votre compte eToro, de fonds suffisants pour satisfaire à l'exigence de marge sur une certaine position, vous devez :

- (a) clôturer votre position ouverte pour ne pas perdre plus d'argent ;
 - (b) clôturer partiellement vos positions ; et/ou
 - (c) ajuster vos niveaux d'arrêt. La possibilité d'ajuster vos niveaux d'arrêt dépend de la présence de fonds suffisants sur votre compte.
- 7.6 À moins que vous n'effectuiez une ou plusieurs des étapes ci-avant, votre transaction sera clôturée indépendamment de la somme totale disponible sur votre compte eToro ou de la performance et du solde de vos autres positions ouvertes. Votre transaction sera clôturée sans préavis et sans possibilité pour vous de choisir le moment de la liquidation. Nous pouvons mais ne sommes pas obligés, à notre seule discrétion, vous permettre d'ajouter des fonds à la position pour éviter toute liquidation forcée de vos cryptoactifs.
- 7.7 Nous pouvons modifier nos exigences de marge et notre ratio de levier comme décrit aux paragraphes 4.3(g) et 7.2. Une demande de marge n'exclut pas que nous puissions vous en demander une autre. Tout montant nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences doit être versé dans la devise que nous précisons. L'ajustement doit être effectué immédiatement, sauf si nous spécifions une date et/ou une heure ultérieures auxquelles l'ajustement doit être effectué.
8. **Passation d'un ordre**
- Veillez vous référer à l'article 18 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont vous pouvez passer un ordre et fournir des instructions de négociation sur la plateforme eToro.
9. **Clôture automatique de vos ordres**
- 9.1 Nous pouvons clôturer vos ordres lorsque vous avez indiqué un « stop loss » sur votre transaction CFD, et si le prix d'arrêt a été atteint.
- 9.2 Nous pouvons clôturer vos ordres et vos transactions lorsque vous ne disposez pas de la marge requise sur votre compte ou lorsque vous ne remplissez pas les exigences de marge, telles que décrites au paragraphe 7.1 ci-avant. Nous pouvons le faire sans vous prévenir, et vous pouvez alors réaliser un profit ou une perte.
- 9.3 Nous pouvons également clôturer vos ordres dans des circonstances particulières, telles que décrites au paragraphe 11 - « Événements Affectant » ci-après, de même qu'en raison d'un Evènement Exceptionnel, tel que défini à l'article 29 des Conditions Générales.
- 9.4 Veuillez également vous référer à l'article 19 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur d'autres situations dans lesquelles nous pouvons clôturer vos ordres.
10. **Frais et charges**
- 10.1 Veuillez vous référer à l'article 21 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur les frais et charges qui s'appliquent à toutes les transactions sur la plateforme eToro.
- 10.2 Comme détaillé sur notre site internet et à l'article 21 des Conditions Générales, lorsque vous négociez des CFD, nous facturons ou créditions votre compte avec des frais/crédits overnight chaque fois que vous gardez une position ouverte après les heures de négociation, y compris les jours fériés légaux et bancaires. Si vous gardez votre position ouverte pendant le week-end, nous vous facturerons/crédirons trois nuits pour les positions reportées. Les frais/crédits overnight seront prélevés/ajoutés sur le solde disponible sur votre compte eToro. Le mode de calcul des frais/crédits overnight diffère selon le produit sous-jacent, selon le montant de l'effet de levier utilisé et selon que vous effectuez un achat ou une vente. Nos frais/crédits overnight sont susceptibles d'évoluer et peuvent être consultés sur notre site internet, et les frais overnight applicables à votre ordre sont également affichés lorsque vous ouvrez une position et sur notre page de frais.
11. **Événements Affectant l'Entreprise**
- 11.1 Un Événement Affectant l'Entreprise est une chose qui entraîne une modification d'un ou plusieurs instruments financiers. Les regroupements d'actions, les scissions d'actions, les restructurations, les fusions, les offres publiques d'achat (et offres similaires), les changements de noms et de marques, les

distributions de dividendes, l'insolvabilité, les radiations de la cote et les modifications des Lois Applicables ou de la réglementation sont, entre autres, des exemples d'Événement Affectant l'Entreprise.

- 11.2 Si un Événement Affectant l'Entreprise a une incidence sur le produit sous-jacent d'un CFD sur votre compte eToro, nous mettrons en œuvre tous les efforts raisonnables pour ajuster les positions ouvertes sur ce CFD, de manière équitable et conformément aux pratiques du marché, et/ou en tenant compte du traitement que nous pourrions recevoir de nos contreparties ou de tout tiers concerné et de la déduction de toute taxe applicable. Les ajustements que nous effectuons dépendront des circonstances propres à chaque événement et sont à notre seule discrétion, mais nous ne sommes pas tenus de le faire. Ces ajustements peuvent inclure la modification du prix ou de la quantité de CFD que vous avez sur votre compte afin de refléter les droits économiques que vous aviez avant l'Événement Affectant l'Entreprise en question.
- 11.3 Nonobstant le paragraphe 11.2 ci-dessus, nous nous réservons le droit de clôturer toute position ouverte de CFD dont le produit sous-jacent est affecté par un Événement Affectant l'Entreprise (y compris la radiation de la cote et l'insolvabilité) de manière équitable et en tenant compte du traitement que nous pourrions recevoir de nos contreparties et/ou de tout tiers concerné. A cet égard, nous pouvons procéder à tout ajustement nécessaire (prix, quantité ou tout autre ajustement) résultant de l'Événement Affectant l'Entreprise, le cas échéant. Nous pouvons clôturer vos positions ouvertes avant ou après ces Événements Affectant l'Entreprise, à notre seule discrétion.
- 11.4 Veuillez vous référer à la Partie 3 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur nos droits et les vôtres dans des circonstances particulières.

Annexe 1

Négociation de CFDs liés à des Cryptoactifs

1. Le service de négociation de CFD sur cryptoactifs

- 1.1 Nos services peuvent vous permettre de négocier des CFDs liés à des cryptoactifs en utilisant un effet de levier soumis aux conditions de l'Annexe A et de la présente Annexe 1. Nos services peuvent également vous permettre de négocier des cryptoactifs en utilisant un effet de levier soumis aux conditions de l'Annexe C.
- 1.2 Si la transaction que vous concluez est un CFD lié à un cryptoactif, cela sera mentionné sur la plateforme de négociation et/ou sur votre relevé de compte.

2. Les principaux risques liés à la négociation de CFD sur crypto-actifs

- 2.1 Outre les principaux risques liés à la négociation de CFD tels qu'énoncés au paragraphe 4 de l'Annexe A, les principaux risques ci-dessous s'appliquent à la négociation de CFD liés à des cryptoactifs.
- 2.2 Comme mentionné au paragraphe 4 de l'Annexe A, les CFD sont des produits dérivés complexes et comportent un risque élevé de perdre rapidement de l'argent en raison de l'effet de levier (quel que soit le produit sous-jacent). Les cryptoactifs sont des produits volatiles, ce qui signifie que les prix des produits peuvent changer rapidement, et sont donc imprévisibles. La fluctuation du prix des cryptoactifs, combinée à l'utilisation de l'effet de levier, signifie que vos transactions sur les CFD liés à des cryptoactifs peuvent augmenter ou diminuer considérablement leur valeur à tout moment, ce qui peut entraîner la perte de tout le capital que vous avez investi dans cette transaction de CFD lié à un cryptoactif. Par conséquent, les CFD liés à des cryptoactifs comportent un risque encore plus élevé de perte d'argent.
- 2.3 Comme indiqué au paragraphe 4 de l'Annexe A, vous ne devez négocier des CFD que si vous disposez de suffisamment de temps pour gérer vos transactions de manière active. Cela est encore plus important lorsque vous négociez des CFD sur cryptoactifs, en raison de la volatilité des cryptoactifs sous-jacents, en combinaison avec l'utilisation de l'effet de levier. Si le marché évolue à l'encontre de votre position, nous pouvons vous demander de fournir un montant substantiel de fonds de marge supplémentaire, sans préavis ou dans un délai très court, afin de maintenir votre position. Si vous ne fournissez pas les fonds requis dans les délais requis par nous, votre position peut être liquidée à perte.
- 2.4 Les autres risques importants lors de la négociation de CFD liés à des cryptoactifs sont:
- (a) en particulier durant les périodes de volume élevé, un risque d'illiquidité, de mouvement rapide ou de volatilité sur le marché de tout cryptoactif, le taux de marché réel auquel un ordre de marché ou une transaction pour un CFD lié à un cryptoactif est exécuté peut être différent du taux ayant cours indiqué via les services de trading de CFD au moment de votre ordre ou de votre transaction;
 - (b) le taux de marché réel auquel un ordre de marché ou une transaction pour un CFD lié à un cryptoactif est exécuté peut être différent du taux affiché sur la plateforme eToro au moment où vous passez votre ordre, si les prix fluctuent de manière importante;
 - (c) les cryptoactifs sont un type de produit unique, soutenu par la technologie et la confiance, contrairement à la plupart des monnaies, qui sont soutenues par les gouvernements ou d'autres entités juridiques, ou par des matières premières comme l'or ou l'argent. Cela signifie qu'il n'y a pas de banque centrale qui puisse prendre des mesures correctives pour protéger la valeur des cryptoactifs, et donc la valeur des CFD liés à des cryptoactifs;
 - (d) les cryptoactifs étant des produits virtuels, ils peuvent être radiés de la cote ou ne plus être pris en charge à tout moment, ce qui signifie qu'ils peuvent ne plus être proposés à la vente ou à l'échange sur les marchés. Si cela se produit, les CFD qui font référence à ces cryptoactifs radiés peuvent perdre toute valeur. Veuillez vous référer au paragraphe 2.5 – "Nos droits et vos droits dans des circonstances particulières" pour de plus amples informations sur la manière dont nous pouvons traiter les positions dans de tels événements; et
 - (e) Les cryptoactifs sont exploités par des protocoles logiciels sous-jacents. Nous ne possédons ni ne contrôlons le logiciel sous-jacent aux cryptoactifs pour lesquelles des CFD liés aux

cryptoactifs sont disponibles à la négociation sur notre plateforme. En général les protocoles logiciels sous-jacents sont en "open source", ce qui signifie que tout le monde peut les utiliser, les copier, les modifier et les distribuer. Les protocoles sous-jacents qui régissent les cryptoactifs sont sujets à des changements soudains des règles de fonctionnement, connus sous le nom de "Forks". Les forks peuvent affecter matériellement la façon dont les cryptoactifs sont évalués, et donc la façon dont les CFD liés à des cryptoactifs sont évalués, et peuvent créer une volatilité extrême des prix. Nous expliquons vos droits et nos droits en cas de fork de manière plus détaillée au paragraphe 3 - Nos droits et vos droits en cas de circonstances particulières.

2.5 Vous devez attentivement examiner si la négociation de CFD liés à des cryptoactifs vous convient, à la lumière de votre situation financière. Vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement le fonctionnement des cryptoactifs et des CFD (y compris tous les risques et coûts associés), et que vous êtes conscients que l'utilisation d'une marge ou d'un effet de levier lors de la négociation de CFD liés à des cryptoactifs crée des risques encore plus importants que l'utilisation d'une marge ou d'un effet de levier lors de la négociation de CFD liés à d'autres produits sous-jacents.

3. **Nos droits et vos droits dans des circonstances particulières**

3.1 Nous nous réservons le droit de clôturer toute position ouverte de CFD lié à un cryptoactif, de manière loyale et en tenant compte du traitement que nous pouvons recevoir de nos contreparties et/ou de tout tiers concerné, lorsque le cryptoactif sous-jacent est impacté par l'un des événements suivants:

- (a) si le cryptoactif sous-jacent est radié, retiré et/ou supprimé de l'une des plateformes d'échange sur lesquelles il est coté;
- (b) si nous avons raisonnablement connaissance du fait que le cryptoactif sous-jacent est susceptible d'être radié, retiré et/ou supprimé de l'une des plateformes d'échange sur lesquelles il est admis;
- (c) si vous ne disposez pas de la marge requise sur votre compte ou si vous ne respectez pas les exigences de marge. Veuillez vous référer aux paragraphes 7.6, 7.7, et 9.2 de l'Annexe A;
- (d) nous ne prenons plus en charge la négociation de ce cryptoactif sous-jacent pour quelque raison que ce soit;
- (e) un Evènement Exceptionnel s'est produit, tel que défini à l'article 29 des Conditions Générales; et/ou
- (f) un Fork s'est produit en lien avec le cryptoactif sous-jacent.

3.2 Si vous avez placé un ordre sur un CFD lié à un cryptoactif lorsque le marché du cryptoactif sous-jacent est suspendu, et/ou lorsque le marché était ouvert, mais, que votre ordre est déclenché peu de temps après une suspension, nous exécuterons l'ordre applicable dès que cela sera raisonnable au regard des circonstances lorsque la négociation reprendra. Nous ne garantissons pas que votre ordre sera exécuté au premier prix disponible sur le marché sous-jacent au début de la négociation ou dans une fourchette spécifique par rapport à d'autres prix du marché qui peuvent être disponibles auprès d'autres sources. Nous ne sommes pas responsables des pertes ou autres réclamations que vous pourriez avoir en lien avec de tels ordres.

3.3 Lorsque vous négociez des CFD liés à des cryptoactifs, vous reconnaissez et acceptez que nous ne sommes pas responsables du fonctionnement des protocoles sous-jacents et que nous ne donnons aucune garantie quant à leur fonctionnalité, leur sécurité, leur fiabilité ou leur disponibilité. Vous reconnaissez et acceptez que nous n'assumons aucune responsabilité pour ce qui est d'une branche ("branch") non prise en charge d'un cryptoactif faisant l'objet d'un Fork.

3.4 Lorsqu'un Fork se produit, il peut y avoir une volatilité substantielle des prix autour de l'évènement, et nous pouvons suspendre temporairement la négociation des CFD liés à un cryptoactif faisant l'objet d'un Fork sur les plateformes eToro (avec ou sans préavis). Nous pouvons alors, à notre discrétion:

- (a) configurer ou reconfigurer ses systèmes;
- (b) déterminer lequel des cryptoactifs faisant l'objet d'un Fork bénéficie d'un consensus majoritaire et proposer un CFD lié à un cryptoactif alternatif sur notre plateforme de négociation; et/ou

- (c) décider de ne pas prendre en charge (ou de cesser de prendre en charge) entièrement le CFD lié à un cryptoactif.
- 3.5 En cas de survenance d'une situation qui n'est pas couverte par l'Annexe A, ou par les Conditions Générales, nous résoudrons le problème sur la base de la bonne foi et de l'équité et, le cas échéant, en prenant des mesures conformes aux pratiques de marché.
- 3.6 Veuillez vous référer à la Partie 3 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur nos droits et vos droits dans des circonstances particulières pour tous nos services.

ANNEXE B - INVESTIR DANS DES TITRES

La présente Annexe B définit les conditions particulières qui s'appliqueront à vous lorsque vous investissez dans des titres sur la plateforme eToro. Les dispositions de la présente Annexe B s'appliquent à vous **en plus** des Conditions Générales, qui s'appliquent à tous nos services et pas uniquement à la négociation de titres. Les termes commençant par une majuscule dans la présente Annexe B auront la même signification que celle qui leur est donnée dans les Conditions Générales. Si une disposition de la présente Annexe B est en conflit avec ou diffère d'une disposition figurant dans les Conditions Générales, la présente Annexe B s'appliquera.

1. Notre service de trading de titres

- 1.1 Vous pouvez acheter et vendre des actions et parts de fonds indiciels cotés (*Exchange Traded Funds* ou "**ETF**") sur notre plateforme, ainsi que d'autres titres que nous pouvons proposer à tout moment.
- 1.2 Nous pouvons agir pour compte propre (*as principal*) ou par appariement avec interposition du compte propre (*matched principal basis*) lors de la fourniture des services de trading de titres. Cela signifie que nous serons la contrepartie de vos transactions.
- 1.3 La présente Annexe s'applique uniquement aux transactions d'achat effectuées sans effet de levier, y compris les transactions effectuées conformément à notre service de copy trading (à la fois les transactions CopyTrader et CopyPortfolio) qui sont indiquées comme telles sur la plateforme de négociation. Par conséquent, nos services de négociation de titres sont différenciés en fonction du type de position que vous prenez, du pays dans lequel vous résidez et du marché sur lequel le titre est négocié. Par conséquent, certains types particuliers de transactions portant sur des titres peuvent ne pas être réalisés par l'intermédiaire de notre service de négociation de titres et seront plutôt effectués sous forme de transactions de CFD. Nous avons inclus une liste complète de ces transactions et du service alternatif qui sera utilisé en Annexe de la présente Annexe B. Votre relevé de compte inclura une indication du type de transaction.
- 1.4 Lorsque vous achetez et vendez des produits non complexes, par exemple des actions, nous ne sommes pas tenus d'évaluer le caractère approprié du produit ou du service que nous vous fournissons et, dans ce cas, vous ne bénéficierez pas de la protection offerte par les règles de la CySEC sur l'évaluation du caractère approprié.
- 1.5 Les titres, tels que les actions, sont conservés en dépôt. Veuillez consulter le paragraphe 9 – "Conservation" ci-après pour de plus amples informations.
- 1.6 Nous pouvons être amenés à communiquer vos informations (y compris votre adresse e-mail) et les détails de votre participation aux registres des sociétés. En négociant des titres sur notre plateforme, vous consentez à ce que nous communiquions des informations permettant de vous identifier à tout prestataire de services de la société qui en ferait la demande.

2. Limites de notre service de trading de titres

- 2.1 Nous pouvons vous fournir des informations factuelles sur le marché et des informations relatives aux titres sur demande de votre part. Toutefois, nous ne sommes pas tenus de vous communiquer ces informations et, si toutefois nous vous les communiquons, elles ne constituent pas des conseils en investissement.
- 2.2 Nous ne serons pas responsables envers vous de tout acte ou toute omission d'un tel tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les informations fournies par ce tiers, sauf si nous avons agi de manière négligente, frauduleuse ou intentionnelle dans le cadre de la désignation du tiers.
- 2.3 La plateforme de négociation eToro n'est pas une bourse ou un marché. Cela signifie donc que vous ne pouvez exécuter des transactions et des investissements qu'avec nous sur la plateforme, et non avec des tiers ; Par conséquent, nos services sont limités à l'achat et à la vente d'un titre sur notre plateforme. Vous ne pourrez pas transférer les titres de votre compte eToro, y compris dans le but de vendre ce titre sur une autre plateforme ou à une autre personne.
- 2.4 Nous n'autorisons pas les « **contribuables américains** » (tels que définis par l'Internal Revenue Service ou "**IRS**") à investir dans des titres sur notre plateforme. Si nous vous autorisons à négocier des titres et vous identifions ensuite comme étant un contribuable américain, nous sommes

susceptibles de fermer toutes les positions ouvertes que vous détenez, avant de bloquer ou fermer votre compte eToro. Nous pouvons également être amenés à déduire l'impôt américain à la source sur les revenus et les produits bruts de vos investissements en titres américains cotés sur notre plateforme.

2.5 Si vous n'êtes pas un contribuable américain, nous vous demanderons de signer un formulaire W-8BEN avant d'accepter un ordre de votre part visant à investir dans des actions cotées aux États-Unis. Si vous ne nous avez pas encore fourni un W-8BEN valide et que vous détenez déjà des actions américaines, nous vous demanderons de le remplir. Si vous ne nous renvoyez pas le formulaire W-8BEN dûment rempli et signé avant la date que nous vous avons indiquée, nous nous réservons le droit de vendre vos actions américaines. Vous avez l'obligation permanente de nous informer si vous n'êtes plus éligible au statut W-8BEN.

2.6 Nous appliquerons le taux d'imposition par défaut appliqué par les autorités fiscales concernées.

3. **Les principaux risques liés au trading de titres**

3.1 Tous les produits financiers comportent des risques, et même le trading de produits non complexes, tels que les titres, aura un degré d'incertitude. Les marchés de titres peuvent être volatils, ce qui signifie que leurs prix peuvent changer rapidement et sont donc imprévisibles, ce qui signifie que la négociation de titres ne convient pas à tout le monde.

3.2 Vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques encourus avant d'utiliser nos Services et, si nécessaire, bénéficier de conseils appropriés en matière d'investissement, de finances, de droit et de fiscalité, ainsi que dans tous les autres domaines nécessaires, prodigués par des conseillers professionnels et indépendants dans ces domaines. Vous trouverez de plus amples informations sur les risques associés à la négociation de CFD dans nos Notes d'Avvertissement concernant les Risques. Vous devez lire ce document et comprendre pleinement les risques que vous encourez avant de conclure le présent Contrat.

3.3 Veuillez vous référer à l'article 5 des Conditions Générales, aux Informations Générales Relatives au Risque et à notre site Internet pour de plus amples informations sur les risques clés liés à l'utilisation de nos Services.

4. **Meilleure Exécution**

Veuillez vous référer à l'article 6 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont nous nous conformons à nos obligations de meilleure exécution à votre égard.

5. **Conflits d'intérêts**

Veuillez vous référer à l'article 7 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont nous gérons les conflits d'intérêts pouvant s'appliquer à nos services.

6. **Passation d'un ordre**

6.1 Veuillez vous référer à l'article 18 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont vous pouvez passer un ordre et fournir des instructions de négociation sur la plateforme eToro.

6.2 Nous exécutons vos ordres dès que raisonnablement possible, mais un délai entre le moment où nous recevons votre ordre et celui où nous pouvons l'exécuter peut exister. En cas de décalage, il peut y avoir une différence entre le prix du marché des titres qui vous ont été proposés et le prix du marché sur la bourse, ce qui peut être ou non à votre avantage. La bourse n'est pas tenue d'accepter votre ordre et n'est pas tenue de l'exécuter au prix auquel ils vous a été proposé.

6.3 Chaque ordre que vous passez vous engage, même si vous avez dépassé toute limite quelle qu'elle soit sur notre plateforme, et vous devez payer les sommes dues au regard de toute transaction immédiatement après sa conclusion.

6.4 Vous êtes responsable du suivi de vos ordres jusqu'à leur confirmation ou annulation, car nous ne pouvons pas vous en informer explicitement par écrit. Vous devez nous contacter immédiatement si vous n'êtes pas sûr du statut d'un ordre.

7. **Frais et charges**

7.1 Veuillez vous référer à l'article 21 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur les frais et charges qui s'appliquent à toutes les transactions sur la plateforme eToro.

7.2 Nous pouvons vous facturer la fourniture par nos services de Données de Marché relatives à des titres.

7.3 Des frais supplémentaires peuvent également vous être facturés en cas de retard ou d'échec du règlement d'une transaction. Ces montants seront à votre charge et, le cas échéant, seront déduits de votre compte.

8. **Règlement**

8.1 Vos investissements dans des titres seront réglés conformément aux exigences des marchés locaux. Il s'agit généralement d'un règlement sur une base T+2.

8.2 Si vous investissez dans un titre, la contrepartie de la transaction ainsi que l'ensemble des frais, charges et taxes applicables à celle-ci seront déduits de votre compte au moment de son exécution. Le titre sera disponible à la vente sur votre compte avant le règlement de la transaction et votre compte en tiendra compte. Si la transaction n'est pas réglée, nous pouvons l'annuler, vous rembourser les frais, charges et taxes relatifs à celle-ci et modifier votre compte en conséquence.

8.3 En cas d'insolvabilité de notre part, vous êtes susceptibles de ne pas être propriétaire des titres que vous avez achetés sur la plateforme eToro, si le règlement n'a pas encore eu lieu. Il en va de même si les titres que vous avez achetés sont indiqués comme disponibles dans votre compte eToro. Dans ces circonstances, vous aurez droit au montant que vous avez payé pour les titres, qui fera partie de vos fonds clients. Veuillez vous référer à l'article 15 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les fonds clients

8.4 Nous ne sommes pas responsables des pertes, coûts ou dépenses que vous subissez du fait d'un retard ou d'une évolution des conditions du marché avant que nous exécutions un ordre ou avant le règlement d'une transaction.

9. **Conservation**

9.1 Vous nous donnez pour instruction de faire en sorte que les titres que vous avez achetés sur notre plateforme soient détenus pour votre compte jusqu'à ce que nous recevions des instructions supplémentaires pour les vendre. C'est ce qu'on appelle la « **conservation** », et cela signifie que nous serons votre « **dépositaire** ». Nous détiendrons les titres en votre nom conformément à la Loi Applicable, ou nous pouvons faire en sorte que les services de conservation soient fournis par une autre société (c'est ce qu'on appelle un « **sous-dépositaire** »). Nous ne sommes pas responsables des actes, des omissions, de l'insolvabilité ou de la dissolution du sous-dépositaire, à moins que les pertes que vous subissez ne soient imputables à une fraude, un manquement volontaire ou une faute grave de notre part.

9.2 Lorsque nous détenons ces titres en votre nom, nous prenons des mesures pour garantir leur protection et pour préserver vos droits de propriété, par exemple :

- (a) tenir nos registres et comptes de manière à nous permettre, à tout moment et sans délai, de distinguer les actifs détenus pour vous, des actifs détenus pour tout autre client et de nos propres actifs ;
- (b) tenir nos registres et comptes de manière à garantir leur exactitude et, en particulier, leur correspondance avec les titres détenus pour vous ;
- (c) effectuer régulièrement des rapprochements entre nos comptes et registres internes et ceux des sous-dépositaires ; et
- (d) prendre des mesures pour garantir que les titres confiés à un sous-dépositaire peuvent être distingués de nos actifs ou de ceux du sous-dépositaire.

9.3 Nous conserverons à tout moment des registres détaillés de tous vos titres détenus par le dépositaire ou le sous-dépositaire afin de prouver qu'ils sont bien détenus en votre nom, pour votre compte et n'appartiennent pas au dépositaire ou à un sous-dépositaire.

- 9.4 Nous faisons preuve de toute la compétence, du soin et de la diligence nécessaires lors de la sélection, de la désignation et du contrôle périodique de tout sous-dépositaire et des modalités de détention et de sauvegarde des titres.
- 9.5 Lorsque vos titres sont déposés pour conservation auprès d'un sous-dépositaire, il peut arriver, si cela est requis par la législation du pays dans lequel les titres sont détenus, que le sous-dépositaire ait une sûreté, un privilège ou un droit de compensation sur vos titres, ce qui lui permet de céder vos titres afin de recouvrer des dettes qui ne vous concernent pas ou de vous fournir des services.
- 9.6 Vos titres seront mis en commun avec les titres de nos autres clients (c'est ce qu'on appelle un « **Compte Collectif** ») auprès d'un dépositaire tiers au nom d'eToro Europe pour le compte de nos clients. Dans ce cas, il se peut qu'il ne soit pas possible de distinguer vos titres de ceux des autres clients.
- 9.7 En cas d'insolvabilité ou de toute autre procédure analogue relative à ce tiers, nous ne pouvons avoir qu'une créance non garantie à son encontre pour le compte du client qui sera exposé au risque que les fonds que nous avons reçus du tiers ne soient pas suffisants pour satisfaire les créances du client en ce qui concerne le compte concerné. Nous déclinons toute responsabilité ou obligation au titre des pertes qui en résulteraient.
- 9.8 Cela signifie également que si nous ou notre mandataire tiers devenons insolubles, vos titres peuvent ne pas être immédiatement identifiables par des certificats distincts, des documents physiques ou des entrées électroniques équivalentes dans le registre. En revanche, toute réclamation sera adressée au Compte Collectif, et il est donc possible que nous ayons besoin de plus de temps pour identifier les titres qui vous appartiennent et ceux qui appartiennent à un autre client. Comme un délai supplémentaire est ainsi susceptible d'être nécessaire, cela pourrait augmenter votre risque de perte. En outre, s'il existe une différence non rapprochée causée par la défaillance d'un dépositaire, vous pouvez assumer une part proportionnelle de cette différence.
- 9.9 Vous acceptez qu'en raison de la nature des Lois Applicables ou des pratiques du marché dans les juridictions étrangères, il peut être dans votre intérêt que vos titres soient enregistrés ou inscrits à notre nom ou au nom du sous-dépositaire, du mandataire ou de tout délégué concerné. S'il n'est pas possible pour nous de le faire, alors :
- (a) vos titres peuvent être enregistrés ou inscrits au nom de la société/de l'émetteur, du sous-dépositaire, du mandataire ou de tout délégué concerné, selon le cas ;
 - (b) vos titres ne peuvent être séparés et distingués des titres de la société/de l'émetteur, du sous-dépositaire, du mandataire ou de tout délégué concerné ; et
 - (c) par conséquent, en cas de défaillance, vos titres peuvent ne pas être aussi bien protégés contre les revendications faites au nom de nos créanciers généraux. Notez que lorsque nous faisons appel à un tiers pour détenir vos titres à l'étranger, les obligations légales et réglementaires peuvent être différentes de celles en vigueur en République de Chypre.
- 9.10 Vous vous engagez à ne pas essayer de vendre, hypothéquer ou négocier ou vous séparer de toute autre manière des titres que nous détenons pour vous.
- 9.11 Si vous ne nous avez pas donné d'instructions concernant les titres sur votre compte eToro (par exemple pour vendre les titres) et que nous ne pouvons pas vous retrouver malgré des tentatives raisonnables à cette fin, nous cesserons de traiter vos titres comme des actifs clients après une période de temps imposée, conformément à la Loi Applicable. Nous essayerons de vous contacter avant de le faire.
10. **Événements Affectant l'Entreprise**
- 10.1 Un "**Événement Affectant l'Entreprise**" est une chose qui entraîne une modification d'un ou plusieurs instruments financiers. Les regroupements d'actions, les scissions d'actions, les réorganisations, les fusions, les offres publiques d'achat (et offres similaires), les changements de noms et de marques, les distributions de dividendes, l'insolvabilité, les radiations de la cote et les modifications des Lois Applicables ou de la réglementation sont, entre autres, des exemples d'Événements Affectant l'Entreprise.

- 10.2 Si un Événement Affectant l'Entreprise a une incidence sur un titre présent sur votre compte eToro, nous mettrons en œuvre tous les efforts raisonnables pour ajuster les titres de votre compte d'une manière équitable et conforme aux pratiques du marché, en fonction des circonstances propres à chaque événement et à notre seule discrétion, bien que nous n'y soyons pas tenus. Ces ajustements peuvent inclure la modification du prix ou du nombre de titres sur votre compte, afin de refléter l'équivalent économique de ces droits.
- 10.3 Nonobstant le paragraphe 10.2, nous nous réservons le droit de clôturer toute position ouverte affectée par un Événement Affectant l'Entreprise (y compris la radiation de la cote et l'insolvabilité) de manière équitable et en tenant compte du traitement que nous pourrions recevoir de nos contreparties et/ou de tout tiers concerné. A cet égard, nous pouvons procéder à tout ajustement nécessaire (prix, quantité ou tout autre ajustement) résultant de l'Événement Affectant l'Entreprise, le cas échéant. Nous pouvons clôturer vos positions ouvertes avant ou après ces Événements Affectant l'Entreprise, à notre seule discrétion.
- 10.4 Les mesures que nous prenons pour ajuster les titres présents sur votre compte après un Événement Affectant l'Entreprise peuvent engendrer un passif d'impôt pour vous. Nous pouvons déduire cet impôt lorsque nous procédons à des ajustements, mais il vous incombera de vous acquitter de ces impôts si nous n'avons pas procédé à cette déduction. Nous pouvons demander le paiement ou le remboursement des crédits d'impôt sur les dividendes ou autres revenus de valeurs mobilières.
- 10.5 Si vous détenez des titres, tels que des actions, qui vous donnent droit à un dividende ou à des intérêts d'une société, à condition que vous ayez détenu ces actions avant et à la date de détachement du coupon concerné, nous verserons cet argent sur votre compte eToro dès que nous l'aurons reçu. Nous pouvons déduire tout impôt applicable de ce paiement, mais il vous incombera de vous acquitter de ces impôts si nous n'avons pas procédé à cette déduction.
- 10.6 Si le marché sous-jacent sur lequel vos titres sont négociés est suspendu, vous ne pourrez pas passer d'ordres de vente, et nous ne pourrions pas exécuter les ordres de vente que vous avez déjà passés sur ces titres tant que le marché n'a pas repris ses activités. Nous ne pouvons pas garantir que votre ordre sera exécuté immédiatement lorsque le marché reprendra ses activités, et nous pouvons être amenés à attendre jusqu'à ce que la demande pour votre titre soit suffisante.
- 10.7 Lorsqu'un Événement Affectant l'Entreprise donne droit à une fraction d'un titre, nous mettrons en œuvre tous les efforts raisonnables pour regrouper ces fractions de droit, les vendre et créditer votre compte d'un montant en numéraire qui peut être soumis à des frais et charges. Cependant, nous ne sommes pas tenus de le faire.
- 10.8 Lorsqu'un Événement Affectant l'Entreprise, tels que les rachats partiels, affecte une partie des produits détenus sur un Compte Collectif, nous mettrons en œuvre tous les efforts raisonnables pour attribuer les produits correspondants aux clients concernés de manière équitable et conformément aux pratiques du marché. Cependant, nous ne sommes pas tenus de le faire.
- 10.9 Nous ne sommes pas tenus de vous informer ou de vous permettre d'assister à toute assemblée générale annuelle ou assemblée générale extraordinaire concernant vos titres, et/ou de vous permettre d'exercer les droits de vote attachés aux titres que nous détenons en votre nom, qu'ils puissent être exercés lors d'une assemblée générale annuelle ou autrement. Nous ne permettons pas la participation aux assemblées générales ou l'exercice des droits de vote attachés aux titres que nous détenons pour votre compte. Nous ne sommes pas non plus tenus de vous informer de toute action collective ou de tout litige de groupe qui est proposé ou engagé concernant les titres que nous détenons en votre nom. Nous ne prendrons jamais de mesures discrétionnaires pour exercer les droits de vote attachés aux titres que nous détenons pour votre compte, indépendamment du fait que nous soyons en mesure de faciliter l'exercice de vos droits de vote sur ces titres.
- 10.10 Lorsque des Événements Affectant l'Entreprise concernent une partie des titres détenus sur un compte commun, nous attribuons les titres concernés aux clients concernés de manière juste et équitable, comme nous l'estimons raisonnablement approprié.
- 10.11 Comme nous détiendrons vos titres sur un ou plusieurs compte(s) commun(s), vous pouvez percevoir des dividendes ou des distributions net(te)s des impôts applicables qui ont été payés ou prélevés à des taux moins avantageux que ceux susceptibles de s'appliquer si les titres étaient détenus en votre nom ou n'avaient pas été mis en commun.
- 10.12 Veuillez vous référer à la Partie 3 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur nos droits et les vôtres dans des circonstances particulières.

11. **Conséquences de la résiliation**

- 11.1 Lorsque vous mettez fin à votre relation avec nous et nous donnez des instructions pour clôturer votre compte, nous ferons en sorte que vos titres soient vendus dès que raisonnablement possible conformément à la présente Annexe B et aux Conditions Générales de votre compte et inscription. Nous détiendrons le produit de la vente sous forme de fonds clients sur un compte en votre nom.
- 11.2 Nous facturerons les frais et toutes les autres charges et taxes applicables sur la vente de vos titres.
- 11.3 En cas de vente de titres, une différence peut exister entre le montant que vous avez investi et le montant que vous récupérez après la vente. Nous n'assumons aucune responsabilité à ce titre. Toute différence sera à votre charge.

12. **Nous pouvons prêter vos titres**

Vous confirmez, acceptez et consentez expressément que nous prêtions à un tiers les titres détenus en votre nom. Si nous percevons des revenus ou des avantages (y compris des commissions de prêt de titres et des intérêts sur les garanties déposées), nous ne sommes pas tenus de vous transmettre ces revenus ou de vous faire bénéficier de ces avantages. Lorsque nous prêtons vos titres, cela peut limiter votre capacité à exercer les droits de vote (le cas échéant) à ce titre. Ces prêts, dans la mesure où ils sont effectués, seront proposés conformément aux Lois Applicables.

Annexe
Situations dans lesquelles les Services de Trading de Titres sont Différenciés

Sans déroger à la généralité du paragraphe 1.3 ci-avant, même si votre transaction peut porter sur des titres, nous n'exécutons pas, par l'intermédiaire de notre service de trading de titres, les transactions suivantes :

- (a) les transactions d'achat de titres avec effet de levier ;
- (b) toutes les transactions à découvert ;
- (c) toutes les transactions (y compris les transactions CopyTrader et CopyPortfolio) effectuées par des utilisateurs situés dans certains pays (en raison de restriction de liquidité ou de réglementation ou pour toute autre raison que nous déterminerons à notre seule discrétion), tels que modifiés de temps en temps à notre seule discrétion. Ces transactions seront indiquées sur la plate-forme de négociation et sur votre relevé de compte comme des transactions de CFD ;
- (d) toutes les transactions portant sur des titres cotés et négociés sur certaines bourses, telles que déterminées par eToro à sa seule discrétion. Ces transactions seront indiquées sur la plate-forme de négociation et sur votre relevé de compte comme des transactions de CFD ;
- (e) les transactions portant sur certains titres, tels que déterminés par eToro à sa seule discrétion. Ces transactions seront indiquées sur la plate-forme de négociation et sur votre relevé de compte comme des transactions de CFD ;
- (f) les transactions de copy trading (y compris les transactions CopyTrader et CopyPortfolio) sur des titres qui sont considérés comme des CFD sur le compte de l'investisseur copié, y compris toute modification de ce statut par rapport aux titres sous-jacents ; et
- (g) les autres transactions que ne pouvons pas exécuter comme des opérations sur titres ou qui ne sont pas exécutées comme des opérations sur titres, à notre seule discrétion. Ces transactions seront indiquées sur la plate-forme de négociation et sur votre relevé de compte comme des transactions de CFD.

Dans ces circonstances, nous exécuterons une transaction de CFD plutôt qu'un investissement dans un titre. Par conséquent, votre transaction sera régie par les Conditions Générales et par l'Annexe A - Négociier des CFD, et non par la présente Annexe B - Investir dans des Titres.

ANNEXE C - NEGOCIER DES CRYPTOACTIFS

La présente Annexe C définit les conditions particulières qui s'appliqueront à vous lorsque vous négociez des cryptoactifs sur la plateforme eToro. Les dispositions de la présente Annexe C s'appliquent à vous **en plus** des Conditions Générales, qui s'appliquent à tous nos services et non seulement à l'investissement dans des cryptoactifs. Les termes commençant par une majuscule dans la présente Annexe C auront la même signification que celle qui leur est donnée dans les Conditions Générales. Si une disposition de la présente Annexe C est en conflit avec ou diffère d'une disposition figurant dans les Conditions Générales, la présente Annexe C s'appliquera.

1. Notre service de trading de cryptoactifs.

- 1.1 Un « **cryptoactif** » est un type de devise ou d'actif numérique décentralisé(e) qui n'est pas émis(e) par une banque centrale ou un émetteur. Des techniques de cryptage technologique sont utilisées pour produire des unités de la devise ou de l'actif en question et vérifier le transfert de ces unités entre les propriétaires du cryptoactif.
- 1.2 Nous agissons en qualité de mandataire (*as agent*) pour vos transactions de cryptoactifs. Cela signifie que nous donnerons l'ordre de conclure une transaction avec un courtier exécutant en votre nom. Celui-ci peut être une entité tierce ou une société affiliée d'eToro ou une entité du Groupe eToro.
- 1.3 La liste des cryptoactifs que nous proposons à la négociation peut évoluer à tout moment. Pour voir les cryptoactifs proposés sur notre plateforme de négociation, visitez notre site internet à l'adresse <https://www.etoro.com/discover/markets/cryptoassets>.
- 1.4 Nos services de cryptoactifs sont différenciés en fonction du type de position que vous prenez, de votre pays de résidence et de la date à laquelle vous avez pris cette position. Par conséquent, certaines de vos transactions, y compris des transactions ouvertes historiques, portant sur des cryptoactifs peuvent ne pas être réalisées par l'intermédiaire de notre service de négociation de cryptoactifs et seront plutôt effectuées sous forme de transactions de CFD. Si la transaction que vous réalisez est un CFD lié à un cryptoactif, cela sera mentionné sur la plateforme de négociation et/ou sur votre relevé de compte. Nous avons inclus une liste complète de ces transactions et du service alternatif qui sera utilisé à l'Annexe 1 de la présente Annexe C.

2. Protection et indemnisation des investisseurs

- 2.1 Puisque les marchés des cryptoactifs sont décentralisés et non réglementés, notre service de trading de cryptoactifs est un service non réglementé qui n'est régi par aucun cadre réglementaire européen spécifique. Cela signifie qu'aucune banque centrale ne peut émettre davantage de devises ou prendre des mesures correctives pour protéger la valeur des cryptoactifs en cas de crise.
- 2.2 Comme les cryptoactifs ne sont pas réglementés, lorsque vous utilisez notre service de trading de cryptoactifs, vous ne bénéficiez pas des protections offertes aux clients qui bénéficient de services d'investissement réglementés. Par exemple, vous n'aurez pas accès au Fonds de Compensation des Investisseurs pour les Clients d'Entreprises d'Investissement Chypriotes (« **Fonds** ») ni au Médiateur Financier (*Financial Ombudsman*) de la République de Chypre pour le règlement des différends.
- 2.3 Nous nous efforcerons de vous permettre de bénéficier des règles relatives à la meilleure exécution et à la bonne conservation des actifs des clients dans la mesure exigée par les règles en vigueur.
- 2.4 Dans le cadre du service de trading de cryptoactifs, nous pouvons faire appel à des prestataires de services tiers (y compris des sociétés affiliées) pour acheter ou conserver les cryptoactifs en votre nom. Ces tiers peuvent être basés en dehors de l'EEE et/ou ne pas être réglementés.

3. Limites de notre service de trading de cryptoactifs

- 3.1 La plateforme de négociation eToro n'est pas une bourse ou un marché. Cela signifie donc que vous ne pouvez exécuter des transactions sur cryptoactifs qu'avec nous sur la plateforme, et non avec des tiers. Vous n'aurez pas non plus le droit de voter, de participer (sauf indication contraire de notre part conformément au paragraphe 10 - "Staking"), ou de prendre part de quelque manière que ce soit à des événements ou actions susceptibles de se produire en relation avec les cryptoactifs. Par conséquent, nos services sont limités à l'achat et à la vente de cryptoactifs sur notre plateforme.
- 3.2 Vous pouvez transférer les cryptoactifs de votre compte eToro vers un compte eToro X, comme expliqué au paragraphe 4 - « Transfert de cryptoactifs ». Ce service est fourni sous certaines restrictions, comme

expliqué au paragraphe 6 (qui peut être modifié à tout moment) et nous pouvons choisir d'y mettre fin à notre seule discrétion, sous réserve d'une notification préalable. .

4. **Passation d'ordres**

- 4.1 Veuillez vous référer à l'article 18 des Conditions Générales pour savoir comment passer un ordre et fournir des instructions de négociation sur la plateforme eToro.
- 4.2 Chaque ordre que vous donnez vous engage, même si, en le passant, vous avez pu dépasser les plafonds qui vous sont applicables ou qui concernent vos transactions avec nous.
- 4.3 Nous ne sommes pas tenus d'accepter chaque ordre que vous passez, ou si nous avons accepté votre ordre, nous ne sommes pas tenus de satisfaire/d'exécuter chaque ordre. Par exemple, nous pouvons ne pas accepter, ne pas exécuter ou ne pas satisfaire un ordre, ou l'annuler :
- (a) pour les raisons exposées à l'article 19.2 des Conditions Générales ;
 - (b) du fait de l'ampleur de l'ordre, par exemple des ordres importants qui ne peuvent pas être exécutés ;
 - (c) parce que nous cessons de proposer le cryptoactif ;
 - (d) si vous ne disposez pas d'une marge suffisante pour financer une transaction impliquant des cryptoactifs à effet de levier x 2 ; et/ou
 - (e) parce que vous dépassez les plafonds qui vous sont applicables ou qui concernent vos transactions avec nous et d'autres questions qui affectent la négociation en général.
- 4.4 Comme le prévoit l'article 19.1 des Conditions Générales, vous pouvez demander l'annulation ou la modification d'un ordre que nous n'avons pas encore exécuté. Cependant, nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure de répondre à votre demande. Outre la présente clause, nous n'assumons aucune responsabilité envers vous si nous ne sommes pas en mesure d'exécuter votre demande. Vous confirmez et acceptez ce qui suit :
- (a) si un ordre ne peut pas être annulé ou modifié, vous êtes lié par toute exécution de l'ordre initial ;
 - (b) les tentatives de modification ou d'annulation et de remplacement d'un ordre peuvent entraîner une sur-exécution de l'ordre ou l'exécution de deux ordres. Nos systèmes n'empêchent pas de telles sur-exécutions ou doublons de se produire, et vous serez donc responsable de ces sur-exécutions ou doublons ; et
 - (c) si vous déposez une demande d'annulation, vous devrez confirmer que l'annulation a eu lieu avant de passer tout ordre de remplacement.
- 4.5 Vous êtes responsable du suivi de vos ordres jusqu'à leur confirmation ou annulation, car nous ne pouvons pas vous en informer explicitement par écrit. Vous devez nous contacter immédiatement si vous n'êtes pas sûr du statut d'un ordre.
- 4.6 Comme le prévoit l'article 18.6 des Conditions Générales, nous ne pouvons pas garantir que votre prix d'exécution correspondra au prix de votre ordre. C'est ce que l'on appelle un glissement. Pour être clair :
- (a) si vous passez un ordre impliquant un cryptoactif (que ce soit pendant les heures normales de marché ou lorsque le marché est fermé), vous acceptez de payer ou de percevoir le prix du marché en vigueur au moment où votre ordre de marché a été exécuté. Vous comprenez que le prix que vous payez peut être sensiblement supérieur ou inférieur à ce que vous aviez prévu au moment où vous avez passé l'ordre, et donc que ces fluctuations peuvent être en votre faveur ou en votre défaveur ; et
 - (b) rien ne garantit que votre ordre sera exécuté en totalité ou en partie. Si, pour quelque raison que ce soit, il existe un décalage, nous nous efforcerons d'exécuter l'ordre dès que raisonnablement possible. Vous confirmez et acceptez que le prix du marché du cryptoactif puisse avoir évolué entre le moment où nous avons reçu et accepté votre ordre et celui où nous avons tenté de l'exécuter ;

- 4.7 Vous confirmez et acceptez que nous nous réservons le droit de faire en sorte que l'un de vos ordres impliquant un cryptoactif soit transmis pour exécution à un(e) ou plusieurs bourses ou hors bourses, à des associations, réseaux de communications électroniques ou marchés, à notre seule discrétion.
- 4.8 Sauf accord contraire de notre part, toutes les sommes que vous devez payer sont dues immédiatement et doivent être réglées lors de la conclusion de la transaction.
5. **Utilisation de l'effet de levier et des transactions sur marge**
- 5.1 Vous pouvez négocier des cryptoactifs en payant la totalité de la transaction, ou nous pouvons vous permettre de négocier des cryptoactifs en utilisant un effet de levier pour tout ordre d'achat (« **Transaction sur Marge** »). L'effet de levier est une forme d'emprunt qui vous permet de déposer seulement une partie de votre transaction initialement. Ce dépôt est appelé "marge" et est utilisé par nous en garantie de toute perte potentielle que vous pourriez subir. Plus vous utilisez l'effet de levier, moins vous avez besoin de marge. L'argent utilisé comme marge ne peut pas être retiré de votre compte.
- 5.2 Le trading avec effet de levier amplifie les gains et les pertes, de sorte que de faibles variations de prix du cryptoactif peuvent entraîner des pertes importantes. Il est donc possible que vous perdiez plus que votre dépôt dans une transaction. Nous fournissons plus d'information sur les risques liés au trading des cryptoactifs, y compris au trading de cryptoactifs utilisant l'effet de levier au paragraphe 7 - "
- 5.3 **Lorsque vous transférez vos cryptoactifs vers votre** Portefeuille eToro, vous ne pouvez pas faire de demande de remboursement à notre rencontre en ce qui concerne ce transfert.
- 5.4 **Les principaux risques liés au trading de cryptoactifs** ", dans les Informations Générales Relatives au Risque, et sur notre site internet.
- 5.5 L'éligibilité aux Transactions sur Marge sera déterminée par nos services en fonction de nos procédures et exigences internes et à notre seule et entière discrétion. Nous nous réservons le droit de vous refuser le droit d'accéder aux Transactions sur Marge, y compris de manière générale ou pour une transaction spécifique, et ce pour quelque raison que ce soit. Nous pouvons le faire sans vous prévenir et sans justifier notre refus.
- 5.6 Les cryptoactifs achetés dans le cadre d'une Transaction sur Marge et tout actif résultant d'une règle de fonctionnement (*Fork*) en relation avec celle-ci sont notre garantie pour le prêt qui vous est consenti et les frais y afférents. Si la valeur des cryptoactifs dans le cadre d'une telle Transaction sur Marge diminue, il en sera de même pour la valeur de la garantie associée à votre prêt, et par conséquent, nous pouvons prendre des mesures, telles que la vente de ces cryptoactifs, afin de maintenir le capital requis. Si ces cryptoactifs ne suffisent pas à couvrir votre dette envers nous (y compris les frais), nous pouvons utiliser à notre entière discrétion, sous réserve de toute Loi Applicable, les actifs et/ou fonds présents sur votre compte (y compris la liquidation de ces actifs, si la Loi Applicable le permet).
- 5.7 La Loi Applicable ne prescrit pas de montant de levier maximal. Le montant de l'effet de levier autorisé (et donc de la marge requise) sera déterminé par nous et à notre seule discrétion. Nous pouvons aussi bien réduire l'effet de levier (et donc augmenter l'exigence de marge) que modifier l'effet de levier (et donc modifier l'exigence de marge) que nous fournissons à tout moment, y compris pour toutes positions ouvertes.
- 5.8 **Nous pouvons modifier les exigences de marge à notre seule discrétion (y compris en ce qui concerne les positions ouvertes), et nous pouvons vous donner un préavis très court des modifications des exigences de marge, ou en raison d'un Evènement Exceptionnel, nous pouvons ne pas être en mesure de vous donner de préavis du tout.** Nous exercerons notre droit de modifier les exigences de marge conformément à la Loi Applicable. Ces modifications entrent souvent en vigueur immédiatement. Lorsque les exigences de marge évoluent, nous ne pouvons pas garantir que votre prix d'exécution correspondra à votre prix d'ordre, y compris lorsque vous avez passé un ordre de cours limité, un ordre "take profit" et/ou "stop loss".
- 5.9 Vous confirmez qu'eToro n'émettra pas d'appels de marge en ce qui concerne les Transactions sur Marge. Il est de votre seule responsabilité de surveiller en permanence le montant déposé dans vos transactions par rapport au montant de toute marge qui pourrait devenir nécessaire. Il est de votre seule responsabilité de vérifier si votre transaction est sur le point d'être clôturée pour cause d'exigences de marge, tel qu'indiqué sur la Plateforme de Négociation.

- 5.10 Lorsque vous transférer plus de fonds dans votre compte pour satisfaire à une exigence de marge accrue, nous ne sommes pas responsables des retards dans le déblocage des fonds destinés à répondre à l'appel, y compris, mais sans s'y limiter, les dépôts internes sur des fonds dépassant les plafonds de vérification, les retards dans le transfert des fonds à partir des comptes externes tenus par des institutions financières tierces et l'échec de l'acheminement correct des fonds par l'intermédiaire des réseaux financiers. Les fonds ne seront pas pris en compte dans le calcul de leurs exigences de marge tant qu'ils n'auront pas été débloqués.
- 5.11 Si vous ne respectez pas l'exigence de marge, nous liquiderons votre Transaction sur Marge (c'est-à-dire que nous forcerons la vente de vos cryptoactifs) afin de satisfaire aux exigences de marge sans préavis et sans que vous puissiez choisir le moment de la liquidation. Nous pouvons vous autoriser, mais ne sommes pas tenus de le faire, à notre entière discrétion, d'ajouter des fonds à la position pour éviter toute liquidation forcée de vos cryptoactifs.
- 5.12 Toute exigence de marge doit être satisfaite dans la devise et dans le délai que nous pouvons indiquer (à notre entière discrétion) ou immédiatement, si nous n'en indiquons pas. Une exigence de marge n'en empêche pas une autre.
- 5.13 La contrepartie de la liquidation de la garantie sera utilisée en premier lieu pour payer les intérêts puis le montant en principal. Tout prêt non remboursé continuera à être soumis à des frais overnight jusqu'à ce qu'il ait été intégralement remboursé.
- 5.14 Nous offrons à tous nos clients une protection contre les soldes négatifs. Cela signifie que votre responsabilité totale sur votre compte est limitée aux fonds qui s'y trouvent.
- 5.15 En plus de nos droits au paragraphe 14 – "Nos droits et vos droits dans des circonstances particulières", nous nous réservons le droit de clôturer toute position ouverte de Transaction sur Marge, de manière équitable et en prenant en compte le traitement que nous pouvons recevoir de nos contreparties et/ou de tous tiers concerné si un Evènement Exceptionnel s'est produit, tel que défini à l'article 29 des Conditions Générales.
- 5.16 Vous nous accordez par la présente le droit de nantir, re-nantir, hypothéquer, re-hypothéquer, réutiliser, investir, soit séparément, soit avec la propriété d'autres clients, à nous-mêmes en tant que courtier ou à d'autres (y compris dans le cadre de nos opérations de financement), tout cryptoactif ou actif détenu pour votre profit par eToro en tant que marge ou titre. eToro est irrévocablement désignée comme mandataire de fait pour vous et est autorisée, sans préavis, à signer et remettre tout document, adresser toute notification et prendre toute mesure en votre nom, y compris l'exécution, la remise et le dépôt des états financiers, qu'eToro juge nécessaires ou souhaitables pour prouver ou protéger nos intérêts dans le cadre de toute garantie. Nos droits en vertu du présent paragraphe sont soumis à la Loi Applicable, et par conséquent, nous n'exercerons pas ces droits si vous résidez dans une juridiction qui vous interdit de nous accorder de tels droits.

6. **Transfert de cryptoactifs**

- 6.1 Lorsque vous achetez certains types de cryptoactifs sur notre plateforme (à l'exception des Transactions sur Marge telles que définies dans la présente annexe), nous vous autorisons à transférer vos cryptoactifs sur un portefeuille ouvert à votre nom auprès d'eToro X Limited (« **eToro X** ») ou, si vous êtes un citoyen allemand, auprès de eToro Germany GmbH (ensemble, le « **Portefeuille eToro** »), sous réserve du paragraphe 6.2 ci-dessous. Cela peut aussi dépendre de la capacité de eToro X ou du Portefeuille eToro à fournir des services dans la juridiction concernée dans laquelle vous êtes domicilié. Dans ce cas, les cryptoactifs seront conservés dans votre Portefeuille eToro. Toutefois, nous pouvons suspendre ou arrêter cette possibilité avec notification préalable. Vous ne pouvez pas utiliser cette fonctionnalité pour transférer des cryptoactifs vers des portefeuilles détenus par des tiers. Les cryptoactifs achetés dans le cadre d'une Transaction sur Marge (voir le paragraphe 5– «Utilisation de l'effet de levier et des Utilisation de l'effet **de levier et des transactions sur marge** ») n'ont pas d'option de transfert.
- 6.2 Ce service de transfert de vos cryptoactifs vers le Portefeuille eToro est soumis à certaines restrictions et conditions qui peuvent être posées par eToro à tout moment. Nous nous efforcerons de vous prévenir de ces restrictions dans la mesure du raisonnable. Ces restrictions peuvent inclure, mais ne se limitent pas à, votre lieu de résidence, la réglementation applicable et toute dette éventuellement due à eToro ayant été réglée en amont du transfert. De plus, tous les types de cryptoactifs ne sont pas supportés par ce service de transfert et votre capacité à transférer vos cryptoactifs ainsi que le délai d'un tel transfert sont affectés par les moyens de paiement initiaux ayant servi au dépôt et par d'autres facteurs tels que les règles LCB, procédures internes et réglementations applicables. Des informations

supplémentaires peuvent être trouvées ici : FAQ Crypto et ici : Frais et Restrictions Crypto. Merci de vérifier également sur notre site internet si vous pouvez ouvrir un Portefeuille eToro dans votre juridiction.

- 6.3 Les cryptoactifs que vous transférez sur votre Portefeuille eToro ne peuvent pas être transférés de nouveau sur votre compte eToro, et vous ne pouvez pas les échanger contre des devises (notamment le dollar américain ou la livre sterling).
- 6.4 Si vous choisissez d'ouvrir un compte eToro X et d'utiliser ses fonctionnalités, y compris le transfert de cryptoactifs de votre compte eToro vers votre Portefeuille eToro, alors vous serez soumis aux Conditions Générales distinctes d'eToro X. Celles-ci peuvent être consultées sur le site internet d'eToro X. Nous pouvons facturer des frais au titre du transfert de vos cryptoactifs d'eToro vers eToro X. Des détails sur les frais qui peuvent vous être appliqués lorsque vous négociez ou transférez des cryptoactifs sont disponibles dans le paragraphe 10 - « Frais et charges »
- 6.5 Lorsque vous transférez vos cryptoactifs vers votre Portefeuille eToro, vous ne pouvez pas faire de demande de remboursement à notre encontre en ce qui concerne ce transfert.

7. **Les principaux risques liés au trading de cryptoactifs**

- 7.1 Notre service de trading de cryptoactifs et surtout de Transactions sur Marge n'est pas adapté à tout le monde. Les cryptoactifs sont des produits volatils, ce qui signifie que le prix des produits peuvent rapidement évoluer et sont donc imprévisibles. Les prix peuvent fluctuer de manière significative au cours d'une même journée, et c'est généralement le cas. Du fait de ces fluctuations, la valeur de vos avoirs peut augmenter ou diminuer de manière considérable à tout moment et ainsi engendrer la perte de l'intégralité du capital que vous avez investi dans une transaction (le risque de perdre de l'argent est encore plus grand dans les Transactions sur Marge en raison de l'effet de levier).
- 7.2 Vous ne devez utiliser notre service de négociation de cryptoactifs (y compris pour les Transactions sur Marge) que si :
- (a) vous avez des connaissances ou une expérience suffisantes et pertinentes en matière de négociation sur des marchés volatils ;
 - (b) vous négociez avec de l'argent que vous pouvez vous permettre de perdre;
 - (c) vous avez une tolérance au risque élevée;
 - (d) vous voulez obtenir une exposition à court terme à un produit/un marché; et
 - (e) vous avez le temps de gérer vos transactions de manière active et comprenez que la gestion active peut être nécessaire à court terme en raison de la volatilité du marché des cryptoactifs (qui sera augmentée pour les Transactions sur Marge).
- 7.3 Les principaux risques lors de la négociation de cryptoactifs (qui sont encore plus importants dans les Transactions sur Marge) sont les suivants :
- (a) dans le cas des cryptoactifs, le taux réel du marché auquel un ordre de marché ou une transaction est exécuté(e) peut être différent du taux en vigueur indiqué par les services de trading de cryptoactifs au moment de votre ordre ou de votre transaction, surtout pendant les périodes de volume élevé, d'illiquidité, de fluctuation rapide ou de volatilité sur le marché;
 - (b) ainsi, le taux réel du marché auquel un ordre de marché ou une transaction est exécuté(e) peut être différent du taux qui est affiché sur la plateforme eToro au moment où vous passez votre ordre, si les prix fluctuent de manière considérable;
 - (c) les cryptoactifs sont des produits uniques, soumis à des facteurs tels que la technologie et la confiance, contrairement à la plupart des devises, qui s'appuient sur des gouvernements ou autres entités légales, ou sur des matières premières telles que l'or ou l'argent. Cela veut dire qu'il n'y a pas de banque centrale qui peut prendre des mesures correctives pour protéger la valeur des cryptoactifs en cas de crise;

- (d) les cryptoactifs étant des produits virtuels, ils peuvent être « radiés » ou ne plus être pris en charge à tout moment et donc ne plus être proposés à la vente ou à la négociation sur les marchés. Si tel est le cas, les cryptoactifs peuvent perdre toute valeur. Veuillez vous référer au paragraphe 14 pour de plus amples informations sur la manière dont nous pouvons traiter les positions dans ces cas;
- (e) sous certaines conditions de marché, il peut s'avérer difficile, voire impossible de liquider une position, par exemple lorsque le marché atteint une limite quotidienne de fluctuation des prix ou lorsque la liquidité du marché est insuffisante;
- (f) les cryptoactifs étant des actifs numériques, il existe un risque que des tiers puissent obtenir un accès non autorisé à vos informations et/ou à vos actifs;
- (g) ils sont souvent négociés à l'aide d'une technologie blockchain indépendante. Votre utilisation de réseaux blockchain et d'autres réseaux de tiers sera soumise à toute modification et/ou tout changement de leurs systèmes et à toute Loi Applicable qui pourrait leur être applicable. Nous ne sommes pas responsables de toute défaillance, erreur, faute ou violation de ces réseaux de tiers. Nous ne garantissons pas non plus les services fournis par les réseaux de tiers ni leur sécurité;
- (h) les cryptoactifs sont exploités par des protocoles logiciels sous-jacents. Nous ne possédons ni ne contrôlons le logiciel sous-jacent aux cryptoactifs disponibles à la négociation sur notre plateforme. En général, les protocoles logiciels sous-jacents sont en "open source", ce qui signifie que n'importe qui peut les utiliser, les copier, les modifier et les distribuer. Les protocoles sous-jacents peuvent faire l'objet de modifications soudaines des règles de fonctionnement (appelés « **Forks** »), et ces « Forks » peuvent impacter la valeur, la fonction et/ou même le nom du cryptoactif que nous détenons pour votre compte. Nous vous expliquons vos droits et nos droits face à un Fork de manière plus détaillée au paragraphe 55 - « Nos droits et vos droits dans des circonstances spéciales »;
- (i) nous pouvons exécuter des ordres par l'intermédiaire d'un tiers ou détenir des cryptoactifs et des devises auprès d'un tiers. Ces tiers peuvent ne pas être des banques. Cela signifie que, si une société détenant les devises ou les cryptoactifs fait faillite, est piratée, ou cesse ses activités, votre argent et vos actifs ne sont pas protégés comme ils le seraient s'ils étaient détenus par une banque. En particulier, il est possible que nous n'ayons qu'une créance non garantie à l'encontre de ce tiers en votre nom, ce qui signifie que vous avez moins de chances de récupérer vos fonds; et
- (j) les cryptoactifs sont des produits non réglementés. Cela signifie que, lorsque vous investissez dans des cryptoactifs, les pertes subies du fait de leur négociation ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation par l'État. Veuillez consulter le paragraphe 2 - « Protection et indemnisation des investisseurs » pour de plus amples informations à ce sujet.

7.4 Vous devez donc vous demander si la négociation ou la détention de cryptoactifs vous convient, à la lumière de votre situation financière. Vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement comment les cryptoactifs fonctionnent (y compris tous les risques associés et les coûts) avant d'utiliser nos services de trading de cryptoactifs.

7.5 Veuillez vous référer à l'article 5 des Conditions Générales, aux Informations Générales Relatives au Risque et à notre site Internet pour de plus amples informations sur les risques clés liés à l'utilisation de nos services.

Transactions sur Marge

7.6 En plus de ce qui précède, vous ne devez négocier des Transactions sur Marge que si vous avez le temps de gérer vos opérations de façon active et comprenez qu'une gestion active peut être requise à court préavis:

- (a) en raison de la volatilité du marché des cryptoactifs, qui sera augmentée par l'effet de levier;
- (b) à la suite de la modification des exigences de marge, y compris pour les positions ouvertes (comme mentionné ci-dessous); et/ou

- (c) en raison du fait que nous vous avons donné un préavis très court, ou en raison d'un Evènement Exceptionnel, aucun préavis, des modifications des exigences de marge (comme mentionné ci-dessous).

7.7 Outre les risques évoqués ci-dessus, les Transactions sur Marge comportent les risques suivants :

- (a) **Vous pouvez perdre plus de fonds que ceux déposés dans le cadre de la Transaction sur Marge.** La fluctuation des prix des cryptoactifs, combinée à l'utilisation de l'effet de levier, implique que votre Transaction sur Marge peut augmenter ou diminuer considérablement en valeur à tout moment, ce qui peut entraîner une perte supérieure au capital que vous avez initialement investi dans cette Transaction sur Marge. Par conséquent, les transactions sur marge comportent un risque encore plus élevé de perdre de l'argent, et le risque de perdre plus d'argent, que par rapport aux cryptoactifs sans marge.
- (b) **Nous pouvons forcer la vente d'actifs de votre compte.** Une baisse de la valeur des cryptoactifs achetés sur marge peut vous obliger à ajouter des fonds à cette transaction afin d'éviter la vente forcée de ces cryptoactifs ou d'autres actifs sur votre compte. Si la valeur des cryptoactifs d'une Transaction sur Marge est inférieure aux exigences de marge, nous pouvons être amenés à vendre les cryptoactifs de votre compte pour couvrir l'insuffisance de marge. Vous serez également responsable de toute différence sur votre compte après une telle vente.
- (c) **Nous pouvons être amenés à vendre vos cryptoactifs sans vous prévenir.** Nous ne sommes pas tenus de vous contacter pour qu'un appel de marge soit valide et nous pouvons liquider les cryptoactifs présents sur vos comptes pour satisfaire aux exigences de marge, y compris en les vendant immédiatement et sans préavis.
- (d) **Nous pouvons modifier nos Exigences de Marge à notre entière discrétion (y compris en ce qui concerne les positions ouvertes) et nous pouvons vous donner un préavis très court des modifications d'exigence de marge ou, en raison d'un Evènement Exceptionnel, nous pouvons ne pas être en mesure de vous donner de préavis du tout.** Nous exercerons notre droit de modifier les exigences de marge conformément à la Loi Applicable. Ces changements prennent souvent effet immédiatement. Lorsque les exigences de marge évoluent, nous ne pouvons pas garantir que votre prix d'exécution correspondra au prix de votre ordre, y compris lorsque vous avez passé un ordre à cours limité, un ordre « take profit » et/ou un ordre « stop loss ». Veuillez vous référer au paragraphe 5 - "Utilisation de l'effet de levier et Transactions sur Marge" pour de plus amples informations sur les modifications des exigences de marge. Votre incapacité à satisfaire aux exigences de marges, nous pouvons, comme évoqué ci-dessus, liquider ou vendre les cryptoactifs ou d'autres actifs présents sur votre compte. Nous ne sommes pas responsables des retards dans le déblocage des fonds destinés à répondre à l'appel, y compris, mais sans s'y limiter, les dépôts internes sur des fonds dépassant les plafonds de vérification, les retards dans le transfert des fonds à partir des comptes externes tenus par des institutions financières tierces et l'échec de l'acheminement correct des fonds par l'intermédiaire des réseaux financiers. Les fonds ne seront pas pris en compte dans le calcul de leurs exigences de marge tant qu'ils n'auront pas été débloqués.

8. Limite de responsabilité

8.1 Les cryptoactifs sont des actifs hautement spéculatifs dont l'existence et la valeur reposent sur un certain nombre de variables externes. Par conséquent, vous serez exposé à un certain nombre de risques et de responsabilités supplémentaires lors de leur négociation. Le présent paragraphe énonce un certain nombre de ces responsabilités et explique les circonstances dans lesquelles nous n'assumerons aucune responsabilité au titre des pertes, coûts ou dépenses que vous subirez sous réserve de la Loi Applicable.

8.2 Nous ne sommes pas responsables envers vous lorsque vous subissez une perte, un coût ou une dépense en raison de :

- (a) tout retard ou changement dans les conditions du marché avant que nous exécutions un ordre ou avant le règlement d'une transaction ;
- (b) tout retard ou toute interruption imputable à un virus informatique, un logiciel espion, un scareware, un cheval de Troie, un ver ou tout autre logiciel malveillant pouvant affecter votre ordinateur ou tout autre équipement, toute cyberattaque ou tout hameçonnage, toute usurpation d'identité ou autre attaque similaire. Nous vous conseillons d'utiliser régulièrement

un logiciel antivirus réputé et facilement accessible. Vous devez également savoir que les services de SMS et d'e-mail sont vulnérables aux attaques d'usurpation d'identité et d'hameçonnage, et vous devez être vigilants lors de la consultation des messages censés provenir de nos services ;

- (c) toute perte causée par un vol, un cambriolage, un pillage ou toute autre entreprise criminelle, si un ordinateur, un système informatique, un logiciel, un code malveillant, un virus ou un processus informatique ou tout autre système électronique est utilisé pour effectuer de tels actes ;
- (d) toute perte de quelque nature que ce soit résultant de défaillances, perturbations, erreurs, distorsions ou retards de communication que vous pourriez subir lors de la négociation sur la plateforme eToro, quelle qu'en soit la cause ;
- (e) toute perte résultant d'une panne de réseau du protocole cryptographique d'un cryptoactif ;
- (f) toute perte causée par un dépositaire et/ou par un tiers ;
- (g) tout manque à gagner ou dommage causé par ou en relation avec une utilisation non autorisée de la plateforme ou des services eToro, même si nous ou l'un de nos représentants connaissions ou aurions raisonnablement dû connaître la possibilité de tels dommages ; et
- (h) toute perte de quelque nature que ce soit, résultant d'une action entreprise sur la base de supports ou d'informations figurant sur la plateforme de négociation eToro ou sur les sites Internet et/ou les systèmes blockchain.

8.3 Ni eToro Europe, ses sociétés affiliées et prestataires de services, ni l'un de leurs dirigeants, administrateurs, mandataires, partenaires de coentreprise, employés ou représentants, ne seront responsables de tout montant supérieur à la valeur des cryptoactifs actuellement déposés sur votre compte. Par conséquent, si vous prétendez par exemple que nous n'avons pas traité correctement une transaction d'achat ou de vente, vos dommages sont limités à la valeur du cryptoactif en question, tel que pris en charge dans la transaction.

8.4 Nous ne faisons aucune promesse ni garantie quant au fait que :

- (a) la plateforme de négociation, et le serveur qui la met à disposition, sont exempts de virus ou d'erreurs, que leur contenu est exact, qu'ils ne seront pas interrompus, ou que les défauts seront corrigés ;
- (b) le service sera disponible en permanence ;
- (c) l'accès à notre site internet, à toute partie des services, à nos conditions et aux autres informations fournies par nous ou toute partie de nos services sera continu, ininterrompu, opportun ou exempt d'erreurs ; ou
- (d) les données historiques sur les prix des cryptoactifs disponibles sur la plateforme de négociation sont exactes et/ou complètes.

8.5 Les services sont fournis « **en l'état** » et « **sous réserve de disponibilité** », sans aucune déclaration ou garantie, expresse, implicite ou statutaire. Dans toute la mesure permise par la Loi Applicable, nous déclinons expressément toute garantie implicite de propriété, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et/ou de non-contrefaçon.

8.6 Veuillez vous référer à l'article 25 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les limites générales de notre responsabilité lorsque vous effectuez des transactions en utilisant l'un de nos services.

9. **Passation d'un ordre**

Veuillez vous référer à l'article 18 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur la manière dont vous pouvez passer un ordre et fournir des instructions de négociation sur la plateforme eToro.

10. **Staking**

- 10.1 Lorsque vous détenez des cryptoactifs auprès de nous, nous pouvons 'bloquer' (*stake*) ces cryptoactifs dans un réseau tiers de 'preuve d'enjeu' (*Proof of Stake*) par le biais de services de *staking* que nous fournissons ("**Service de Staking**"). Le *staking* consiste à conserver des cryptoactifs dans un portefeuille de cryptomonnaie, pour soutenir le fonctionnement d'un réseau blockchain ("**Cryptoactifs Bloqués**"(*Staked Cryptoassets*)). Dans un réseau de preuve d'enjeu, les validateurs de transaction sont choisis en utilisant sur la propriété des cryptoactifs sous-jacents (par opposition à une formule basée sur la puissance de calcul, appelée 'preuve de travail' (*Proof of Work*)). Veuillez consulter notre page d'information sur le *staking* pour plus de détails sur le fonctionnement de la preuve d'enjeu.
- 10.2 Dans le cadre du Service de Staking, nous, ou tout tiers que nous désignons, bloquerons (*stake*) certains Cryptoactifs Bloqués pour votre compte, agissant comme un validateur de transaction sur le réseau concerné. Si nous, ou toute autre personne agissant pour notre compte, réussissons à valider un bloc de transactions en utilisant ce Cryptoactif Bloqué, une récompense est attribuée par le réseau de cryptoactifs (une "**Récompense de Blocage**" (*Staking Reward*)). Plus le nombre de Cryptoactifs Bloqués est élevé, plus la chance de recevoir une Récompense de Blocage est élevée.
- 10.3 Lorsque vous achetez ou détenez un Cryptoactif Bloqué chez nous, vous acceptez que ce Cryptoactif Bloqué soit bloqué (*staked*), en partie ou en totalité, par nous, ou par un tiers pour notre compte, à notre seule discrétion. Nous divulguerons les Cryptoactifs Bloqués sur notre page d'information sur le *staking* (telle que modifiée de temps en temps par nous).
- 10.4 Nous pouvons modifier, changer ou mettre à jour vos Cryptoactifs Bloqués à tout moment et sans préavis. Nous pouvons choisir de faire appel à des fournisseurs de service pour bloquer tout ou partie de vos cryptoactifs. Nous ne déclarons pas, ne garantissons pas ni n'assurons que :
- (a) vous recevrez un pourcentage déterminé de toute Récompense de Blocage ;
 - (b) le *staking* se fera une base continue ;
 - (c) le *staking* se fera de manière ininterrompue ou sans erreur, ou que nous corrigerons tous les défauts ou empêcherons les perturbations causées par des tiers ou l'accès non autorisé par des tiers (et si de telles perturbations venaient à se produire, les Cryptoactifs Bloqués ne pourraient pas générer de Récompense de Blocage) ; ou
 - (d) tout cryptoactif sera bloqué ou continuera d'être bloqué.
- 10.5 Nous pouvons choisir de cesser de bloquer tout cryptoactif à tout moment, à notre seule discrétion.
- 10.6 Lorsque nous vous distribuons des Récompenses de Blocage, nous nous efforçons de le faire aux taux indiqués sur notre page d'information sur le *staking* et uniquement après réception de notre part. Le pourcentage et le calendrier des Récompenses de Blocage :
- (a) seront déterminés par nous à notre seule discrétion ;
 - (b) seront soumis à nos frais et à tous les coûts encourus pour de telles opérations ;
 - (c) varieront en fonction des Cryptoactifs Bloqués ; et
 - (d) seront détaillés dans votre compte de trading.
- 10.7 Vous consentez à ce que nous ne garantissons pas que nous vous distribuerons des Récompenses de Blocage, et que lorsque nous le faisons, le pourcentage de Récompenses de Blocage applicable indiqué sur notre page d'information sur le *staking* :
- (a) n'est qu'une estimation et n'est pas garanti ;
 - (b) peut être modifié à tout moment à notre seule discrétion ; et
 - (c) peut être supérieur ou inférieur aux Récompenses de Blocage que nous recevons.
- 10.8 Une détermination par le réseau tiers de preuve d'enjeu que le Service de Staking a été géré de manière erronée peut entraîner une "**pénalité de réduction**" (*slashing penalty*) et le non-paiement des Récompenses de Blocage correspondantes. Nous déploierons les efforts commercialement raisonnables afin de nous assurer que vos cryptoactifs ne seront pas soumis à une pénalité de réduction, mais dans

le cas improbable où ils le seraient, nous remplacerons vos cryptoactifs concernés rapidement et sans frais supplémentaires pour vous, sauf si la pénalité de réduction est le résultat :

- (a) de vos actes ou omissions ;
- (b) de toute maintenance, bugs ou erreurs du protocole pris en charge ;
- (c) des actes d'un hacker ou d'un autre acteur malveillant ; ou
- (d) d'un cas de force majeure.

11. **Frais et charges**

- 11.1 Veuillez vous référer à l'article 21 des Conditions Générales pour obtenir des informations sur les frais et charges qui s'appliquent à toutes les transactions sur la plateforme eToro.
- 11.2 Si vous transférez votre cryptoactif sur un autre compte, par exemple un compte géré par eToro X, nous vous facturerons des « **frais de transfert** », et vous devrez également vous acquitter de frais de tiers appelés « **frais de blockchain** ».
- 11.3 Si vous vendez des cryptoactifs, la contrepartie de la transaction, moins la commission et toutes les charges et taxes applicables, sera disponible sur votre compte pour être réinvestie, mais vous ne pourrez pas la retirer de votre compte tant que la transaction n'aura pas été réglée.
- 11.4 Si vous effectuez une Transaction sur Marge, nous vous facturerons des frais overnight chaque fois que vous garderez une position ouverte après les heures de négociation, y compris les jours fériés légaux et bancaires. Si vous gardez votre position ouverte pendant le week-end, nous vous facturons deux nuits. Les frais overnight seront prélevés sur le solde disponible sur votre compte eToro. Le mode de calcul des frais overnight diffère selon le produit sous-jacent, selon le montant de l'effet de levier utilisé et selon que vous effectuez un achat ou une vente. Nos frais overnight sont susceptibles d'évoluer et peuvent être consultés sur notre site internet, et les frais overnight applicables à votre ordre sont également affichés lorsque vous ouvrez une position.
- 11.5 Des frais supplémentaires peuvent également vous être facturés en cas de retard ou d'échec du règlement d'une transaction. Ces montants seront à votre charge et, le cas échéant, seront déduits de votre compte. Cela peut se produire lorsque la demande d'un cryptoactif que vous souhaitez négocier sur la plateforme est faible, ce qui signifie qu'il s'écoule un certain temps entre le moment où vous choisissez de vendre les cryptoactifs et celui où il est acheté sur la plateforme.

12. **Règlement**

- 12.1 Nous ne sommes pas responsables de tout retard dans le règlement d'une transaction imputable à des circonstances indépendantes de notre volonté, ou du manquement de toute autre personne ou partie (y compris vous-même) à prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre la réalisation de la transaction à la date de règlement.
- 12.2 Nous pouvons refuser un retrait sur tout compte que vous détenez auprès de nous si, de ce fait, les fonds présents sur le compte pour payer les transactions non réglées sont insuffisants. Lorsque vous effectuez un paiement sur votre compte et que vous effectuez un retrait peu de temps après, nous nous réservons le droit de retarder le règlement jusqu'à huit jours ouvrés afin de nous assurer que votre paiement a été compensé.

13. **Conservation**

- 13.1 Les cryptoactifs ne sont pas des produits réglementés et, par conséquent, les transactions de trading ou de copy trading liées aux cryptoactifs ne sont pas soumises à la Loi Applicable en matière de conservation. Toutefois, nous nous efforcerons de protéger vos actifs conformément aux meilleures pratiques du marché et, dans la mesure du possible, conformément aux règles de la CySEC. En particulier :
 - (a) nous pouvons désigner une société affiliée ou un tiers pour détenir des cryptoactifs en votre nom, et nous ferons preuve d'une compétence et d'un soin raisonnables dans la sélection, la désignation et le contrôle périodique de la société que nous désignons. Dans ce cas, les

cryptoactifs peuvent être détenus dans le portefeuille de la société affiliée ou du tiers, ou de toute autre manière appropriée ;

- (b) nous, une société affiliée désignée ou un tiers désigné, pouvons/peut détenir les cryptoactifs que vous avez achetés sur notre plateforme, jusqu'à ce que nous recevions de nouvelles instructions de votre part afin de vendre ou transférer ce cryptoactif, dans la mesure où nous prenons en charge cette fonctionnalité de transfert ;
- (c) lorsque nous, notre société affiliée désignée ou ce tiers désigné, détenons/détient vos cryptoactifs, ces cryptoactifs seront mis en commun avec les cryptoactifs de nos autres clients (c'est ce qu'on appelle un « **Compte Collectif** »). L'utilisation d'un Compte Collectif comporte un risque de perte. Toutefois, des registres détaillés de tous vos cryptoactifs détenus par nous, notre société affiliée désignée ou le tiers désigné seront conservés à tout moment pour prouver que vos cryptoactifs sont bien détenus en votre nom afin d'atténuer cette perte ; et
- (d) comme vos cryptoactifs sont détenus sur un Compte Collectif, si nous, notre société affiliée désignée ou le tiers désigné devenons/devient insolvable(s), vous ne pouvez pas légalement demander une somme d'argent spécifique ou un montant spécifique de cryptoactifs. En revanche, toute réclamation sera généralement dirigée contre le Compte Collectif. En cas de différence non rapprochée, il se peut que vous ne receviez pas la totalité du montant auquel vous avez droit au titre du cryptoactif, ou la valeur du cryptoactif en monnaie fiduciaire (par exemple, des devises telles que le dollar américain ou la livre sterling) et vous pouvez partager cette différence proportionnellement avec d'autres clients.

13.2 Si vous résidez en Allemagne, les dispositions suivantes s'appliquent à vous en plus de celles du paragraphe 13.1 :

- (a) les services de conservation des cryptoactifs (*Kryptoverwahrgeschäft*) qui vous sont fournis sont réglementés par l'autorité fédérale de surveillance financière ("**BaFin**") et sont soumis à la loi bancaire allemande (*Kreditwesengesetz*), telle que mise en œuvre par la Directive modifiant la quatrième Directive européenne sur le blanchiment de capitaux (*Gesetz zur Umsetzung der Änderungsrichtlinie zur Vierten EU-Geldwäscherichtlinie*) ;
- (b) eToro Germany GmbH, dont le siège social est à Tower 185 - 19th Floor SER Friedrich-Ebert-Anlage 35-37, 60327 Frankfurt am Main ("**eToro Allemagne**") fournira des services de conservation pour les cryptoactifs que vous détenez, conformément aux règles de la BaFin. eToro Germany est une entité du groupe eToro ; et
- (c) l'Annexe 2 de la présente Annexe C s'applique également à vous.

13.3 Si vous résidez aux Pays-Bas, les dispositions suivantes s'appliquent à vous :

eToro (Europe) Ltd est enregistré auprès de la De Nederlandsche Bank N.V. ("**DNB**") en tant que prestataire de services sur cryptoactifs. La DNB contrôle la conformité d'eToro (Europe) Ltd avec la Loi de Prévention du Blanchiment d'Argent et de Financement du Terrorisme et la Loi de 1977 sur les Sanctions. Cependant, eToro (Europe) Ltd n'est pas soumis au contrôle prudentiel de la DNB ou au contrôle des règles de bonne conduite par l'Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("**AFM**"). Cela signifie, pour les services sur cryptoactifs, qu'il n'y a pas de supervision concernant des obligations financières or en matière de risques commerciaux et qu'il n'y a pas de protection spécifique pour les consommateurs financiers.

14. **Nos droits et vos droits dans des circonstances spéciales**

14.1 Si vous passez un ordre sur notre plateforme de négociation et qu'ensuite un ou plusieurs des cryptoactifs faisant l'objet de votre ordre sont radiés et/ou ne sont plus pris en charge par nos services pour quelque raison que ce soit, alors nous clôturerons immédiatement votre ordre et vous en informerons dès que possible.

14.2 Si nous avons raisonnablement conscience du fait qu'un cryptoactif que vous détenez sur votre compte risque d'être radié, retiré et/ou annulé de toute plateforme d'échange sur laquelle il est inscrit, et si nous pensons ne pas pouvoir négocier ce cryptoactif, nous nous réservons le droit de vendre les cryptoactifs affectés en votre nom au moment, au prix et de la manière que nous jugeons raisonnables dans les circonstances, à notre seule discrétion. Nous vous informerons dès que possible avant de vendre vos cryptoactifs.

- 14.3 Si, à tout moment, la négociation sur le marché sous-jacent est suspendue concernant tout cryptoactif qui fait l'objet d'un ordre de votre part, alors l'ordre en question sera également suspendu et vous ne pourrez pas vendre un cryptoactif que nous détenons en votre nom jusqu'à ce que cette suspension soit terminée et que la négociation reprenne.
- 14.4 Lorsque la suspension visée au paragraphe 14.3 est levée, tout ordre que vous nous avez transmis en ce qui concerne le cryptoactif et qui a été lancé sera exécuté dès que cela est raisonnable dans les circonstances. Nous ne pouvons garantir que votre ordre sera exécuté au premier prix disponible sur le Marché Sous-Jacent ou qu'il sera tout bonnement exécuté.
- 14.5 Nous ne sommes pas propriétaires du logiciel sous-jacent aux cryptoactifs qui sont disponibles à la négociation sur notre plateforme et n'avons aucun contrôle sur celui-ci. En général, les protocoles des logiciels sous-jacents sont « open source », ce qui signifie que tout le monde peut les utiliser, les copier, les modifier et les distribuer. Les protocoles sous-jacents qui régissent les cryptoactifs sont soumis à des changements soudains dans les règles de fonctionnement, appelés « **Forks** ». Les Forks peuvent affecter de manière significative la manière dont les cryptoactifs sont valorisés, leur fonction, voire le nom du cryptoactif que nous détenons pour votre bénéfice, et peuvent créer une volatilité extrême des prix.
- 14.6 En utilisant notre service de trading de cryptoactifs, vous confirmez et acceptez que nous ne soyons pas responsables du fonctionnement des protocoles sous-jacents et que nous ne puissions pas garantir leur fonctionnement, leur sécurité, leur fiabilité ou leur disponibilité. Vous confirmez et acceptez également que nous n'ayons aucune responsabilité en ce qui concerne une branche non prise en charge d'un cryptoactif soumis à des Forks.
- 14.7 En cas de Fork, nous pouvons suspendre temporairement les négociations sur les plateformes eToro (avec ou sans préavis). Nous pouvons alors, à notre discrétion :
- (e) configurer ou reconfigurer ses systèmes ;
 - (f) déterminer lequel des cryptoactifs soumis à des Forks jouit du consensus et proposer ce cryptoactif sur notre plateforme de négociation ; et/ou
 - (g) décider de ne pas prendre en charge (ou de cesser de prendre en charge) le cryptoactif soumis à des Forks, et ce entièrement.
- 14.8 En cas de Fork, vous confirmez et acceptez que nous puissions décider, à notre entière discrétion, d'ajuster les stocks de cryptoactifs sur votre compte en ce qui concerne tout cryptoactif affecté que vous détenez. Cet ajustement sera calculé par nos services et sera effectué sur la base de la bonne foi, de l'équité et, le cas échéant, en prenant des mesures conformes aux pratiques du marché et/ou en tenant compte du traitement que nous pouvons recevoir de nos contreparties ou de tout tiers concerné. Nous pouvons déduire toute taxe applicable, mais nous pouvons également procéder à ces ajustements sans prélever les impôts auxquels vous êtes soumis du fait de cet ajustement. Vous serez tenu de vous acquitter des impôts dont vous êtes responsable si nous n'avons pas effectué de déductions fiscales en votre nom.
- 14.9 En règle générale, nous ne vous préviendrons pas avant d'apporter une modification à votre portefeuille en vertu du paragraphe 14.8. Par conséquent, vous devez rester au fait des conditions du marché et des Forks qui pourraient se présenter. Lorsqu'un Fork dur (*hard Fork*) se présente, cela peut engendrer une volatilité importante des prix autour de l'événement, et nous sommes susceptibles de suspendre les négociations si nous n'avons pas de prix fiables du marché sous-jacent.
- 14.10 Si une situation n'est pas couverte par l'Annexe, ou les Conditions Générales, nous réglerons la question sur la base de la bonne foi et de l'équité et, le cas échéant, en prenant des mesures conformes aux pratiques du marché.
- 14.11 Veuillez vous référer à la Partie 3 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur nos droits et les vôtres dans des circonstances particulières sur tous nos services.

Annexe 1

Situations dans lesquelles les Services de Trading de Cryptoactifs sont Différenciés

Même si votre transaction peut concerner des cryptoactifs, nous n'exécutons pas certaines transactions par l'intermédiaire de notre service de trading de cryptoactifs.

Lorsque la transaction sera répertoriée comme une transaction CFD, cela sera indiqué sur la plateforme de négociation et/ou le relevé de compte.

Si nous n'exécutons pas votre transaction par le biais de notre service de négociation de cryptoactifs, votre transaction sera exécutée comme une transaction CFD. Par conséquent, vous devez vous référer à l'Annexe A, plutôt qu'à la présente Annexe C – Négociation de cryptoactifs, lorsque votre transaction entre dans l'une des catégories énumérées ci-dessus.

Les transactions suivantes seront exécutées en tant que CFD :

- (a) les transactions dans lesquelles vous effectuez une transaction à découvert sur des cryptoactifs ;
- (b) les transactions de copy trading sur des cryptoactifs (y compris les transactions CopyPortfolio) considérés comme des CFD sur le compte de l'investisseur copié, sauf indication contraire sur la Plateforme de Négociation ;
- (c) tous ou certains types de transactions de cryptoactifs (y compris les transactions CopyTrade et CopyPortfolio où vous copiez une transaction de cryptoactifs ou un portfolio qui comprend des cryptoactifs) faites par les utilisateurs de certains pays (du fait d'une restriction de liquidité ou d'une contrainte réglementaire ou de toute autre raison tel que déterminé par nous à notre seule discrétion), tel qu'amendé de temps à autre à notre seule discrétion (ce qui inclut également le reclassement de vos positions ouvertes). Ces transactions seront indiquées sur la plateforme de négociation et dans votre relevé de compte en tant que transactions de CFD ;
- (d) toutes les transactions croisées de cryptoactifs avec d'autres cryptoactifs (par ex. ETH/BTC) et/ou avec des devises (par ex. ETH/EUR, BTC/EUR).

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, **il est donc possible qu'il y ait d'autres transactions que nous ne soyons pas en mesure d'exécuter en tant que transactions de cryptoactifs (à notre seule discrétion) comme indiqué sur notre plateforme de négociation et/ou relevé de compte.**

Annexe 2

Services de Conservation de Cryptoactifs pour les résidents d'Allemagne

1. Application aux résidents d'Allemagne

- 1.1 Cette Annexe 2 ne s'applique à vous que si vous êtes résident en Allemagne, comme nous l'avons déterminé à partir des informations que vous nous avez fournies lors de l'ouverture de votre compte conformément à l'article 12 - "Comment ouvrir et maintenir votre compte eToro?" des Conditions Générales.
- 1.2 Tous les termes contenus dans l'Annexe C (y compris l'Annexe 1) vous seront applicables en plus des termes contenus dans la présente Annexe 2, sauf si ces termes sont modifiés par des termes spécifiques dans la présente Annexe 2, auquel cas les termes spécifiques de la présente Annexe 2 vous seront applicables.
- 1.3 La Partie 3 des Conditions Générales s'applique à la relation entre vous et eToro Allemagne en ce qui concerne les services de conservation de cryptoactifs qu'eToro Allemagne vous fournit comme si les références à "**eToro Europe**", "**nous**", "**notre**" ou "**nos**" étaient "**eToro Allemagne**".
- 1.4 Les termes de la présente Annexe 2 doivent prévaloir sur tout autre terme du présent Contrat si les termes de la présente Annexe 2 venaient à être en contradiction avec les termes du Contrat.

2. Statut réglementaire des cryptoactifs pour les clients allemands

Les services de conservation des cryptoactifs fournis aux clients allemands par eToro Allemagne sont réglementés par la BaFin et sont soumis à la loi bancaire allemande (*Kreditwesengesetz*), telle que mise en œuvre par la Directive modifiant la quatrième Directive européenne sur le blanchiment de capitaux (*Gesetz zur Umsetzung der Änderungsrichtlinie zur Vierten EU-Geldwäscherichtlinie*). Lorsqu'il assure la conservation de vos cryptoactifs, eToro Allemagne n'exerce aucune activité soumise à une autorisation en vertu de la loi allemande sur la supervision des services de paiement (*Zahlungsdiensteaufsichtsgesetz*)

3. Conservation des cryptoactifs pour les clients allemands

- 3.1 Lorsque vous négociez des cryptoactifs avec eToro Europe, vous recevrez les services de conservation d'eToro Allemagne et les termes et conditions de cette Annexe 2 s'appliqueront à ces services de conservation. Tous les services qui vous sont fournis par eToro Europe continueront à être fournis par eToro Europe conformément aux termes des Conditions Générales et des Annexes qui vous sont applicables.
- 3.2 Lorsque vous négociez des cryptoactifs avec eToro, vous passez chaque ordre d'achat ou de vente de cryptoactifs avec eToro Europe en vertu de l'article 18 des Conditions Générales, et vous donnez votre accord à eToro Allemagne pour qu'elle conserve vos cryptoactifs en votre nom. Lorsque vous passez un ordre d'achat de cryptoactifs chez eToro Europe, vous donnez également l'instruction à eToro Allemagne de détenir ces cryptoactifs pour votre compte, et lorsque vous passez un ordre de vente de cryptoactifs chez eToro Europe, vous donnez également l'instruction à eToro Allemagne de cesser de détenir ces cryptoactifs pour votre compte.
- 3.3 eToro Allemagne peut détenir vos cryptoactifs avec les cryptoactifs d'autres clients sur un Compte Omnibus. L'utilisation d'un Compte Omnibus comporte un risque de perte. Comme vos cryptoactifs sont détenus sur un Compte Omnibus, si nous, notre affilié désigné ou le tiers désigné devenions insolvable, vous pourriez ne pas être fondé à exercer une action en justice concernant une somme d'argent spécifique ou un montant spécifique de cryptoactifs. En revanche, toute action en justice sera généralement dirigée contre le Compte Omnibus. En cas de différence non rapprochée, il se peut que vous ne receviez pas l'intégralité de votre droit au cryptoactif, ou de la valeur du cryptoactif en monnaie fiat (comme le Dollar américain ou la livre Sterling) et que vous partagiez le manque à gagner proportionnellement avec d'autres clients. Cependant, des enregistrements détaillés de tous vos cryptoactifs détenus par eToro Allemagne seront conservés à tout moment pour montrer que vos cryptoactifs sont détenus en votre nom afin de limiter ce risque de perte.
- 3.4 Dans la mesure permise par la Loi Applicable (y compris, pour éviter tout doute, la Loi Bancaire Allemande), eToro Allemagne peut nommer une société affiliée ou un tiers pour détenir des cryptoactifs en votre nom, et fera preuve d'une compétence et d'un soin raisonnables dans la sélection, la

nomination et l'examen périodique de ces sociétés nommées. Dans ces circonstances, les cryptoactifs peuvent être détenus dans le "portefeuille" de l'affilié ou du tiers, ou d'une autre manière appropriée. De plus, sous réserve de la loi applicable, eToro Allemagne peut être entièrement remplacée par une autre entité allemande (en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables) pour effectuer les services de conservation de vos cryptoactifs dans le cadre de cette Annexe 2.

4. **Protection des données**

- 4.1 Pour qu'eToro Allemagne assure la conservation de vos cryptoactifs, eToro Europe peut transférer vos données personnelles à eToro Allemagne ou à d'autres parties conformément à l'article 36 des Conditions Générales et de la Notice de Confidentialité d'eToro. eToro Allemagne peut collecter, stocker et traiter des informations provenant de vous ou de tout autre manière dans le but de vous fournir des services de conservation de cryptoactifs et de se conformer à la Loi Applicable et/ou à la réglementation, y compris les communications aux autorités gouvernementales.
- 4.2 eToro Europe et eToro Allemagne mettront en place et maintiendront des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour empêcher le traitement non autorisé ou illégal de vos données personnelles, et mettront en place et maintiendront des contrôles de sécurité appropriés pour assurer la confidentialité et l'intégrité de vos données personnelles.
- 4.3 eToro Europe et eToro Allemagne ne traiteront aucune de vos données personnelles autres que celles raisonnablement requises dans le cadre de sa prestation de services de conservation de cryptoactifs conformément aux termes de la présente Annexe 2

5. **Nos droits et vos droits dans des circonstances particulières**

- 5.1 En utilisant notre service de trading de cryptoactifs, vous reconnaissez et acceptez qu'eToro Europe et eToro Allemagne ne sont pas responsables du fonctionnement des protocoles sous-jacents liés aux cryptoactifs, et ni eToro Europe ni eToro Allemagne ne garantissent leur fonctionnalité, sécurité, fiabilité ou disponibilité. Vous reconnaissez et acceptez également qu'eToro Europe et eToro Allemagne n'ont aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne une branche non supportée d'un cryptoactif faisant l'objet d'un *Fork*.
- 5.2 Dans le cas d'un *Fork*, vous reconnaissez et acceptez qu'eToro Europe puisse décider à sa seule discrétion d'ajuster les cryptoactifs détenus par eToro Allemagne en votre nom en ce qui concerne tout cryptoactif concerné. Un tel ajustement sera effectué sur la base de la bonne foi, de l'équité et, le cas échéant, en prenant des mesures conformes aux pratiques du marché et/ou en tenant compte du traitement qu'eToro peut recevoir de nos contreparties ou de tout tiers concerné. eToro peut déduire toute taxe applicable, mais nous pouvons également effectuer ces ajustements sans déduire les taxes qui vous seront applicables à la suite de l'ajustement. Vous serez obligé de payer les impôts dont vous êtes responsable si nous n'avons pas effectué de déductions fiscales pour votre compte.
- 5.3 Dans le cas où une situation qui n'est pas couverte par la présente Annexe 2, l'Annexe 3 ou les Conditions Générales se présente, nous la résoudrons sur la base de la bonne foi et de l'équité et, le cas échéant, en prenant des mesures conformes aux pratiques du marché.

6. **Limitation de la responsabilité**

- 6.1 Les cryptoactifs sont des actifs hautement spéculatifs dont l'existence et la valeur reposent sur un certain nombre de variables externes. Par conséquent, vous serez exposé à un certain nombre de risques et de responsabilités supplémentaires lorsque vous négocierez des cryptoactifs, y compris lorsqu'ils seront conservés. Ce paragraphe présente un certain nombre de ces responsabilités et explique les circonstances dans lesquelles eToro EU et eToro Germany ne seront pas responsables des pertes, coûts ou dépenses que vous subissez sous réserve de la Loi Applicable.
- 6.2 eToro Allemagne n'est pas responsable envers vous si vous subissez une perte, un coût ou une dépense en raison:
- (a) tout retard ou changement des conditions du marché avant qu'eToro Allemagne n'agisse sur votre instruction de conservation (donnée conformément au paragraphe 3.2 de la présente annexe 2) de détenir ou de cesser de détenir vos cryptoactifs;
 - (b) toute perte résultant d'une panne de réseau du protocole cryptographique d'un cryptoactif;

- (c) toute perte causée par eToro Allemagne, tout autre dépositaire allemand désigné comme dépositaire de vos cryptoactifs conformément au paragraphe 3.4 de la présente Annexe 2, et/ou par un tiers;
 - (d) tout manque à gagner ou dommage causé par ou lié à une utilisation non autorisée de la plateforme ou des services eToro, y compris lorsque cette utilisation non autorisée de la plateforme ou des services eToro entraîne une instruction à eToro Allemagne de conserver ou de cesser de conserver vos cryptoactifs en dépôt (conformément au paragraphe 3.2 de la présente Annexe 2), même si eToro EU, eToro Allemagne ou l'un des affiliés ou représentants d'eToro EU ou d'eToro Allemagne connaissait ou aurait raisonnablement dû connaître la possibilité de tels dommages ;
 - (e) toute perte causée par un vol, un braquage, un cambriolage ou toute autre prise criminelle si un ordinateur, un système informatique, un programme de logiciel, un code malveillant, un virus ou un processus informatique ou tout autre système électronique est utilisé pour accomplir de tels actes ; et
 - (f) toute perte de quelque nature que ce soit, résultant d'une action entreprise sur la base de matériel ou d'informations, contenus sur la plateforme de négociation d'eToro ou sur les sites Internet et/ou sur les systèmes de chaîne de blocage, qui entraîne une instruction à eToro Allemagne de conserver ou de cesser de conserver vos cryptoactifs en dépôt (conformément au paragraphe 3.2 de la présente Annexe 2).
- 6.3 eToro Allemagne, ses affiliés et fournisseurs de services, ainsi que ses dirigeants, directeurs, agents, partenaires de joint-venture, employés ou représentants, ne pourront voir leur responsabilité engagée pour un montant supérieur à la valeur des cryptoactifs actuellement déposés sur votre compte.
- 6.4 Les services de conservation de vos cryptoactifs sont fournis "**en l'état**" et "**selon disponibilité**" sans aucun engagement ou garantie, qu'elle soit expresse, implicite ou légale. Dans la mesure maximale permise par la Loi Applicable, eToro Allemagne décline notamment toute garantie implicite de titre, de valeur marchande, d'adéquation à un usage particulier et/ou de non-contrefaçon.
- 6.5 Veuillez vous référer à l'article 25 des Conditions Générales pour plus d'informations sur les limitations générales de notre responsabilité lorsque vous négociez en utilisant l'un de nos services..
7. **Les droits d'eToro Allemagne pour faire respecter ce Contrat.**
- 7.1 Vous reconnaissez et acceptez qu'eToro Allemagne puisse exercer tous les droits d'eToro Europe dans le cadre du Contrat comme si les références à "**eToro Europe**", "**nous**", "**notre**" et "**nos**" étaient des références à eToro Allemagne..
- 7.2 Vous acceptez que lorsque vous vous êtes engagé à faire quelque chose ou à ne pas faire quelque chose dans le cadre du Contrat, vous faites ces mêmes engagements à eToro Allemagne et reconnaissez qu'eToro Allemagne se basera sur ces engagements pour vous fournir ses services.
8. **Réclamation**
- Si vous n'êtes pas satisfait des services de conservation de vos cryptoassets que vous recevez d'eToro Allemagne, ou si quelque chose s'est mal passé, veuillez contacter eToro conformément à l'article 9 des Conditions Générales. eToro Allemagne traitera votre réclamation.
9. **Régime d'indemnisation**
- Aucun système d'indemnisation n'est disponible pour vous en ce qui concerne les services de conservation de vos cryptoactifs (*Kryptoverwahrgeschäft*) qui vous sont fournis par eToro Allemagne, y compris en vertu de la loi bancaire allemande (*Kreditwesengesetz*) ou de la législation européenne applicable (y compris la directive 94/19/CE sur les systèmes de garantie des dépôts et la directive 97/9/CE sur les systèmes d'indemnisation des investisseurs). Veuillez consulter le paragraphe 2 - "Protection et indemnisation des investisseurs" de l'Annexe C pour plus d'informations sur vos droits à l'indemnisation en ce qui concerne les cryptoactifs.
10. **Résiliation des services qu'eToro Allemagne vous fournit**

Si votre compte eToro est fermé conformément à la clause 26 des Conditions Générales, eToro Allemagne cessera automatiquement d'assurer la conservation de vos cryptoactifs.

11. **Séparabilité**

Si un tribunal ou une autorité compétente juge qu'une partie de la présente Annexe 2 est invalide ou inapplicable, les autres parties de la présente Annexe 2, les Conditions Générales et les Annexes resteront pleinement en vigueur.

12. **Droit des tiers**

Un tiers ne pourra pas bénéficier ou faire appliquer un article de cette Annexe 2.

13. **Loi applicable et juridiction**

13.1 Les lois allemandes s'appliquent aux termes de la présente Annexe 2 entre vous et nous seulement. Toute réclamation que vous faites contre nous en rapport avec une violation de l'une des dispositions de la présente Annexe 2 peut être portée devant les tribunaux allemands.

13.2 Nonobstant tout ce qui figure dans la présente Annexe 2, les lois de Chypre continuent de s'appliquer à tout autre terme des Conditions Générales entre vous et nous, y compris toute Annexe, autres que les termes de la présente Annexe 2, conformément à l'article 42 - "Droit applicable et juridiction compétente" des présentes Conditions Générales. .

ANNEXE D - COPY TRADING

La présente Annexe D définit les conditions particulières qui s'appliqueront à vous lorsque vous utiliserez la fonctionnalité de copy trading sur la plateforme eToro. Les dispositions de la présente Annexe D s'appliquent à vous **en plus** des Conditions Générales, qui s'appliquent à tous nos services et pas uniquement aux transactions de copy trading. Les termes commençant par une majuscule dans la présente Annexe D auront la même signification que celle qui leur est donnée dans les Conditions Générales. Si une disposition de la présente Annexe D est en conflit avec ou diffère d'une disposition figurant dans les Conditions Générales, la présente Annexe D s'appliquera.

1. **Qu'est-ce que le copy trading ?**

- 1.1 Lorsque vous utilisez les services de copy trading, vous acceptez d'utiliser nos services de gestion des investissements.
- 1.2 La plateforme eToro vous offre la possibilité d'interagir, de suivre et de copier d'autres traders, stratégies et/ou portefeuilles en utilisant ces informations, ainsi que de vous fournir des « **fonctionnalités de trading social** ». Les fonctionnalités de trading social incluent des informations détaillées sur le compte, des historiques de trading, des profils de risque et d'autres informations relatives aux traders d'eToro, les stratégies et/ou portefeuilles qui pourraient vous être utiles pour décider de copier ou non un(e) tel(le) trader eToro, stratégie et/ou portefeuille.
- 1.3 Le copy trading est une fonctionnalité qui vous permet de copier le compte d'autres traders. Vous le faites soit en copiant un compte de trader eToro spécifique, soit en copiant un portefeuille (nous expliquerons ce que cela signifie ci-après). En passant un ordre de copie, vous nous autorisez à recréer automatiquement ce compte pour vous sur votre compte eToro sans aucun(e) consultation, consentement ou approbation préalable. Cela sera effectué *au prorata* avec les mêmes produits et les mêmes instructions de trading (sauf si une telle action contrevient à la Loi Applicable). Par exemple, nous pouvons commencer à copier les transactions, arrêter de les copier et/ou suspendre la copie du trader, compte, portefeuille et/ou de la stratégie en question, et fixer des limites à toute position, etc.
- 1.4 Veuillez lire le paragraphe 2 - « Notre service de », et le paragraphe 8 - « Passation d'un ordre » pour de plus amples informations sur la manière de copier une transaction sur la plateforme eToro.

2. **Notre service de copy trading**

- 2.1 Nous proposons un service de copie qui vous permet de copier des transactions sur la plateforme eToro de deux manières :
 - (a) **CopyTrader** : vous pouvez choisir de copier les ordres d'un seul trader eToro. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au paragraphe 8 - « Passation d'un ordre » ; et
 - (b) **CopyPortfolio** : vous pouvez choisir de copier un compte contenant un portefeuille de produits et/ou de traders. Certains portefeuilles sont conçus par nos services, et certains sont conçus par des tiers. Chaque portefeuille comportera des profils et paramètres qui peuvent être définis soit manuellement, soit à l'aide de certains algorithmes.

De plus amples informations sur notre fonctionnalité de copy trading sont disponibles sur notre site Internet.

- 2.2 Nous pouvons mettre à jour ou modifier la structure et/ou la composition d'une stratégie dans le cadre de la fonctionnalité CopyPortfolio à notre discrétion, sans vous prévenir. C'est ce qu'on appelle le « **rééquilibrage** ».

3. **Classification des transactions**

- 3.1 Le service de copy trading peut donner lieu à des transactions sur un certain nombre d'instruments financiers. Chaque transaction ouverte en votre nom dans le cadre des fonctionnalités CopyTrader ou CopyPortfolio sera généralement classée dans la même catégorie d'actifs que celle du compte copié.
- 3.2 Si vous n'êtes pas autorisé à négocier une certaine catégorie d'actifs ou un produit spécifique en raison de la Loi Applicable, d'autres exigences réglementaires, ou pour toute autre raison à la seule discrétion d'eToro, nous pouvons prendre des mesures raisonnables, si la Loi Applicable le permet, et dans la mesure où nos services le permettent à la seule discrétion d'eToro, afin de veiller à ce qu'une

transaction équivalente ou similaire soit ouverte dans votre compte pour remplacer la transaction assujettie à des restrictions (par exemple, en remplaçant une transaction de CFD avec une transaction dans le produit sous-jacent ou *vice versa*). Si nous remplaçons une transaction pour vous, nous ne pouvons pas garantir que la cote de risque et la performance économique de la transaction placée en remplacement correspondront à celles de la transaction assujettie à des restrictions. Là où, à notre seule discrétion, nous ne remplaçons pas une transaction par une transaction équivalente ou similaire, pour une raison quelconque, votre performance économique, la composition de votre portfolio, la cote de risque et tous autres éléments concernant votre portfolio peuvent s'écarter de celle du trader eToro ou du CopyPortfolio en train d'être copié.

- 3.3 Vous devriez lire les Conditions Générales et l'Annexe qui s'applique à l'instrument sous-jacent pour de plus amples informations. L'Annexe A s'applique aux CFD, l'Annexe B s'applique aux titres, et l'Annexe C s'applique aux cryptoactifs.

4. **Statut réglementaire du service de copy trading et évaluation de la pertinence**

- 4.1 Notre fonctionnalité de copy trading peut équivaloir à une forme de gestion discrétionnaire des investissements. Cela signifie qu'avant toute opération de copy trading, nous sommes tenus, par la loi, de procéder à une évaluation pour savoir si ce service d'investissement est adéquat et dans quelles conditions (l'« **Évaluation de l'Adéquation** »). Le résultat de cette évaluation est déterminé par les informations et documents que vous nous avez fournis, et que vous pouvez mettre à jour à tout moment.

- 4.2 Nous établirons votre profil d'investissement sur la base de votre Évaluation de l'Adéquation, et votre capacité à effectuer des opérations de copy trading peut être limitée par celle-ci. Si nous déterminons que le copy trading n'est pas adéquat, alors vous ne serez pas autorisé à accéder aux fonctionnalités de copy trading de la plateforme eToro. Nous ne sommes pas responsables des pertes que vous pourriez subir en fournissant des informations qui sont fausses ou trompeuses dans le cadre de votre Évaluation de l'Adéquation, y compris lorsque cela nous conduit à créer un profil d'investissement inexact pour vous.

- 4.3 Veuillez également vous référer à l'article 3 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur la manière dont nous procédons à l'Évaluation de la pertinence.

5. **Limites de notre service de copy trading**

- 5.1 Nous ne faisons pas de recommandations d'investissement personnalisées et ne prodiguons pas de conseils en investissement, de conseils fiscaux ou d'autres conseils financiers de quelque nature que ce soit. Toute explication ou information que nous vous communiquons dans le cadre de la copie d'une transaction ou concernant l'exécution d'une transaction copiée n'est pas un conseil et ne doit pas être considéré en tant que tel. Ces informations sont fournies par nous uniquement à titre informatif.

- 5.2 Vous devez utiliser toute information recueillie sur notre site internet ou sur les fonctionnalités de trading social comme point de départ de votre propre processus de recherche et de prise de décisions en matière d'investissement. Toutefois, vous ne devez pas prendre de décision d'investissement sur la base des informations fournies sur la plateforme eToro ou la Communauté eToro.

- 5.3 Nous prendrons des mesures raisonnables pour surveiller les performances de tout trader copié dans le cadre de la fonctionnalité CopyTrader, ainsi que les performances des stratégies et portefeuilles de négociation dans le cadre de la fonctionnalité CopyPortfolio. Nous nous réservons le droit de suspendre, d'arrêter ou de bloquer :

- (a) la copie de tout trader eToro dans le cadre de la fonctionnalité CopyTrader ; et
- (b) la copie de tout portefeuille de stratégie de trading dans le cadre de la fonctionnalité CopyPortfolio.

6. **Les principaux risques du copy trading**

- 6.1 En prenant la décision de copier un trader, une stratégie ou un portefeuille spécifique, vous devez tenir compte de votre propre situation financière, y compris de vos engagements financiers. Vous devez comprendre que le copy trading est hautement spéculatif et que vous pourriez subir des pertes significatives dépassant le montant utilisé pour copier un ou plusieurs trader(s) en raison de ce qui suit :

- (a) les transactions sont exécutées de manière automatique, c'est-à-dire que les transactions seront ouvertes et clôturées sur votre compte sans votre intervention manuelle ;
- (b) si vous modifiez ou clôturez manuellement un ordre généré par la fonctionnalité CopyTrader, vous risquez d'obtenir un résultat sensiblement différent de celui obtenu par le trader que vous avez copié ;
- (c) les transactions copiées d'un montant inférieur à la transaction minimale ne seront pas ouvertes ;
- (d) si vous copiez toutes les transactions actuellement ouvertes, nous ouvrirons votre position au meilleur prix disponible au moment de la copie et non au prix au moment où la transaction copiée a été ouverte à l'origine ;
- (e) les encaissements et les retraits par le trader, la stratégie et/ou le portefeuille copié(e) lorsque vous utilisez la fonctionnalité CopyTrader/CopyPortfolio peuvent également donner un résultat sensiblement différent de celui obtenu par le trader que vous avez copié car cela peut affecter les proportions du copy trading. Cela est dû à un certain nombre de facteurs, notamment le solde de départ du compte, la taille minimale des transactions, les paramètres du compte de l'investisseur, les différences de spread, d'intérêts et de prix d'investissement au moment de l'investissement, ainsi que la différence de frais qui peuvent être encourus ;
- (f) le suivi/la copie de décisions prises par des traders inexpérimentés et/ou non professionnels ;
- (g) le suivi/la copie de traders dont l'objectif ou l'intention ultime, ou la situation financière, peu(ven)t différer des vôtres ; et/ou
- (h) le suivi/la copie de traders qui négocient, ou de CopyPortfolio qui incluent, des produits soumis à des restrictions du fait de la Loi Applicable par rapport à votre compte et lorsqu'un remplacement par une transaction équivalente ne peut être exécuté, peut avoir pour résultat que la performance économique, la composition du portefeuille, la cote de risque et d'autres éléments concernant votre portefeuille s'écartent du portefeuille du trader copié ou du CopyPortfolio.

6.2 Nous ne pouvons fournir aucune garantie quant aux performances d'un investissement, d'un compte, d'un portefeuille ou d'une stratégie en particulier. Veuillez vous référer à l'Annexe relative au produit sous-jacent que vous copiez pour en savoir plus sur les risques associés à la négociation de ce produit.

6.3 Les performances passées, les scores de risque, les statistiques et toute autre information concernant les traders eToro dans le cadre de notre fonctionnalité CopyTrader et/ou CopyPortfolio, ou de différents portefeuilles et stratégies de trading dans le cadre de notre fonctionnalité CopyPortfolio ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures. Nous ne déclarons et ne garantissons pas que vous réaliserez des profits ou des pertes similaires à ceux indiqués pour le trader ou le portefeuille eToro que vous copiez. Nous ne déclarons et ne garantissons pas non plus que le score de risque d'un trader reflétera précisément le risque de ses performances futures.

6.4 Veuillez vous référer à l'article 5 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les principaux risques liés à l'utilisation de nos services.

7. **Conflits d'intérêts**

7.1 Nous sommes tenus d'agir dans votre meilleur intérêt lorsque nous vous fournissons des Services. Toutefois, il peut arriver que vos intérêts entrent en conflit avec nos intérêts ou ceux d'un autre client. Par exemple, en ce qui concerne le copy trading, nous pouvons rémunérer les traders eToro populaires que vous (ou d'autres) avez choisi de suivre et/ou de copier.

7.2 Veuillez vous référer à l'article 7 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les conflits d'intérêts susceptibles de s'appliquer à nos services.

8. **Passation d'un ordre**

8.1 Avant d'effectuer une opération de copy trading, vous devrez allouer la somme que vous souhaitez consacrer à cette transaction. Cette somme sera répartie entre les transactions dans la même

proportion que celle qui est allouée sur le compte que vous copiez. Nous exécuterons alors automatiquement cet ordre pour vous, ce qui signifie que nous n'obtiendrons pas votre confirmation avant de le faire. L'ouverture de ces transactions ne requiert aucune consultation, aucun consentement ni aucune approbation préalable. Les transactions inférieures au montant minimum ne seront pas ouvertes. Si vous utilisez la fonctionnalité de CopyPortfolio et si vous choisissez de fermer une seule position tout en continuant à copier le portefeuille, ce solde sera réparti proportionnellement entre les autres positions ouvertes du portefeuille lors du prochain rééquilibrage à la date que nous avons prévue.

- 8.2 Lors d'une opération de copy trading, différentes restrictions en matière d'ordre s'appliquent, y compris sur le montant minimum et maximum qui peut être investi dans tout trader ou portefeuille eToro que vous copiez, le montant minimum de toute transaction copiée, et le nombre maximum de traders que vous pouvez copier. Toutes ces restrictions sont indiquées sur notre site Internet.
- 8.3 Lorsque vous utilisez notre service CopyTrader, vous pouvez choisir de copier :
- (a) toutes les transactions qui sont actuellement ouvertes sur un compte spécifique ainsi que les nouvelles transactions qui sont ouvertes dès lors que vous commencez à copier le trader sur ce compte ; ou
 - (b) uniquement les nouvelles transactions qui sont ouvertes dès lors que vous commencez à copier le compte du trader. Cela signifie que nous ne copierons pas les transactions sur le compte du trader qui ont été effectuées avant cette date.
- 8.4 Lorsque vous utilisez notre service CopyPortfolio, la fonctionnalité de copy trading vous permet uniquement de copier les transactions existantes et les nouvelles transactions.
- 8.5 Nonobstant le paragraphe 3.2, si vous copiez toutes les transactions actuellement ouvertes, nous ouvrirons votre position au meilleur prix disponible au moment de la copie et non au prix au moment où la transaction copiée a été ouverte à l'origine. Si les marchés concernés sont fermés au moment de la copie (par exemple lors d'une pause de marché), nous ouvrirons un ordre de marché pour vous et une fois le marché rouvert, votre ordre sera exécuté au premier prix disponible.
- 8.6 Nonobstant le paragraphe 3.2, si vous ne copiez que les nouvelles transactions :
- (a) nous ouvrirons vos positions en même temps que les transactions copiées ; et
 - (b) toutes les instructions et actions liées à la transaction copiée seront automatiquement reproduites dans votre compte eToro (sous réserve de l'ampleur de la transaction, comme expliqué ci-avant), y compris les « stop losses », « take profits » et la clôture des transactions. Par exemple, si un trader que vous copiez prolonge son « stop loss » en ajoutant des fonds sur son compte, votre « stop loss » sera automatiquement ajusté en conséquence. Toutefois, le montant de votre position restera le même que son montant initial.
- 8.7 Le service de copy trading dispose d'un certain nombre d'autres fonctionnalités que nous pouvons mettre à votre disposition à tout moment. Toutefois, nous pouvons ajouter, supprimer ou modifier la disponibilité et les caractéristiques de ces fonctionnalités, à notre discrétion. Cela peut avoir une incidence sur la manière dont vous pouvez utiliser le service de copy trading sur notre plate-forme, par exemple si vous pouvez copier toutes les transactions ou uniquement les nouvelles transactions d'un trader ou d'un portefeuille.

9. **Frais et charges**

- 9.1 Lorsque vous effectuez une opération de copy trading, nous vous facturons des frais sur la même base que ceux qui sont facturés au compte copié pour les mêmes transactions. Veuillez vous référer à l'Annexe relative au produit sous-jacent que vous copiez pour en savoir plus sur les frais et charges associés à la transaction copiée.
- 9.2 Veuillez vous référer à l'article 21 des Conditions Générales pour de plus amples informations sur les frais et charges.

10. **Nos droits et vos droits dans des circonstances spéciales**

Veillez vous référer à l'Annexe relative au produit sous-jacent que vous copiez pour en savoir plus sur nos droits et vos droits dans des circonstances particulières, ainsi qu'à la Partie 3 des Conditions Générales.

11. **Responsabilité**

Sous réserve de la Loi Applicable, ni eToro Europe ni aucune société affiliée ou tierce partie associée ne sera responsable des pertes résultant :

- (a) des mesures que nous avons prises afin d'exécuter vos instructions écrites ou orales ;
- (b) des décisions ou mesures prises par un trader eToro que vous avez choisi de copier, y compris dans le cadre des Portefeuilles ; et/ou
- (c) des décisions ou mesures d'investissement spécifiques prises ou omises de bonne foi par toute stratégie ou portefeuille de compte copié, y compris les portefeuilles que nous contrôlons.